

-

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

DE LA COMMUNE DE MEGÈVE

SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES	03
L'ORGANIGRAMME DES SERVICES	04
LA QUALITÉ : L'ENGAGEMENT DE MEGÈVE	05
LE CONSEIL MUNICIPAL	06
LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (D.G.S)	08
• Le Secrétariat général (SG)	09
• Affaires juridiques	11
• Sécurité des Espaces Publics (SEP)	12
• Prévention et Sécurité de Proximité (PSP)	14
• Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Megève/Demi-Quartier	19
• Ressources Humaines Emploi et Compétence (RHEC)	22
• Systèmes d'Information et Dématérialisation (SID)	25
• Office de Tourisme (OT)	28
• Communication, Commercialisation, Évènementiel (EVE/COM)	29
 LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES (D.G.A.S)	 34
• Finances et programmation (FIPRO)	35
• Marchés et Achats Publics (MAP)	37
• Dialogue de Gestion et Performance (DGP)	39
• Citoyenneté (CITE)	42
• Famille Enfance Éducation (FEE)	43
• Sports et Loisirs (SPOR)	59
• Culture (CULT)	63
 LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT (D.G.A.A.E)	 66
• Ressources Internes (RESI)	67
• Espaces Publics de Proximité (EPP)	69
• Eau et Assainissement (EAU, ASSAINISSEMENT)	73
• Grands Projets et Bureau d'Études (GP et BE)	75
• Développement et Aménagement Durable (DAD)	77
• Bâtiments (BATI)	80
• Altiport	81
• Hygiène et Propreté (HYPRO)	82
• Megève Parkings	83

ÉDITO



**BENOÎT
RAVIX**

*Directeur général
des services*

“ Le rapport d'activité 2015 de la commune de Megève, que j'ai le plaisir de vous présenter, rend compte cette année encore, de l'important travail réalisé par les services que je remercie, au bénéfice de notre territoire et de ses habitants.

Sous l'impulsion de la municipalité de Madame Catherine Jullien-Brèches, Maire et 1^{ère} vice-présidente de la Communauté de communes du pays du Mont Blanc, cette édition novatrice dans sa présentation, reflète le souci constant de nos services et de la Direction Générale à améliorer l'action publique pour gagner en efficience et en cohérence tout en maîtrisant les coûts, à moderniser notre administration et nos services au bénéfice des Mègevans, à innover et renforcer l'attractivité touristique de Megève, et enfin, à rendre compte aux citoyens comme aux partenaires de la commune de l'atteinte des objectifs et de la qualité de nos actions fixées par les élus.

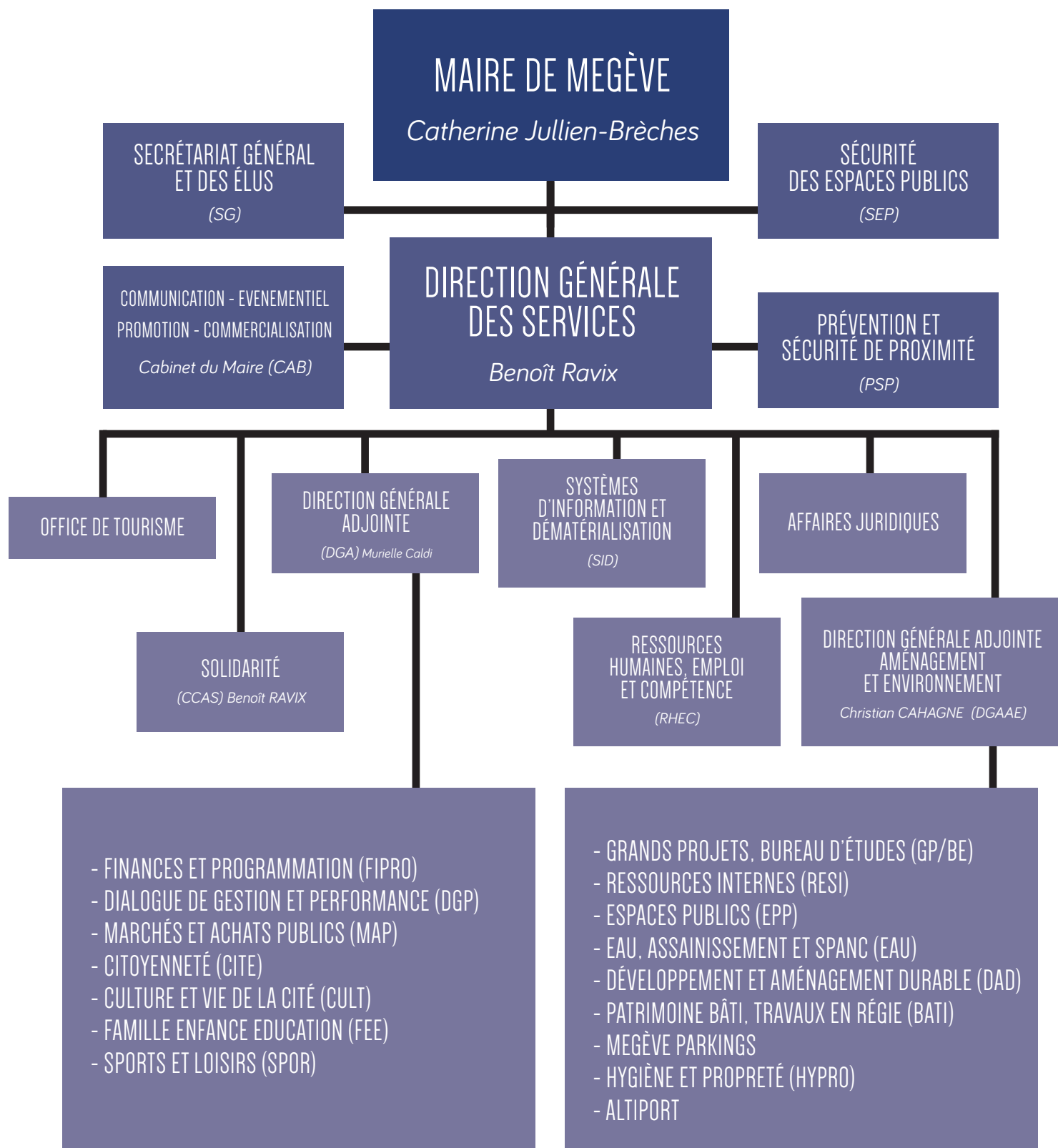
L'activité de la commune comme les missions des services sont ainsi présentées de façon structurée autour des piliers que constituent la gouvernance de nos ressources internes, le développement des services à la population, le développement touristique du territoire et les grands projets.

Cette année aura encore été marquée par une activité très intense, renforcée par les aléas climatiques de mai, le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, la cession des parts de la SEM des remontées mécaniques, la reprise en gestion directe de la maîtrise d'ouvrage du chantier du Palais des Sports, la restructuration de l'Office de tourisme et de ses activités, et la renégociation de l'emprunt toxique DEXIA, qui assainit durablement la situation financière de la commune. Enfin, cette année 2015, nous aura permis de lancer les projets de la municipalité élue en 2014 dont vous découvrirez la genèse au fil de ces pages...

Je vous en souhaite une très bonne lecture.



L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



L'ENGAGEMENT QUALITÉ

DEPUIS 2010, LA VILLE DE MEGÈVE S'EST ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE VISANT À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS.

► LABELS QUALITÉ

De nombreux services aux usagers ont obtenu des labels qualité. Megève détient la Marianne d'or et fait partie des stations « Best of the Alps ».

Services à l'Enfance, Palais des Sports et délégations de service public détiennent le label Famille Plus.

► CERTIFICATION - ISO 9001

Depuis 2010, la ville de Megève s'est engagée dans une démarche visant à améliorer la qualité de service rendu aux usagers. Cette démarche a été certifiée ISO 9001 version 2008 en 2012, ce qui correspond à la norme sur les systèmes de gestion de la qualité, permettant ainsi à la commune de **Megève d'être la première commune du pays du Mont-Blanc à avoir été certifiée.**

Fort de cette certification obtenue pour le périmètre relatif à l'accueil physique et à l'orientation des usagers de l'hôtel de ville ainsi que la délivrance des actes d'état civil et d'urbanisme ; l'équipe municipale a souhaité élargir ce périmètre à trois autres services municipaux en 2013.

► RÉALISATIONS

La certification a été confirmée pour la délivrance des actes et a été

obtenue pour : l'Accueil et l'Orientation des Usagers, la prise en charge des enfants (Grande crèche), la Médiation et l'organisation d'Animations Culturelles, la production et distribution d'Eau potable et l'exploitation des dispositifs d'Assainissement.

Le certificat a été obtenu pour une période de trois ans. Un audit de surveillance est réalisé chaque année par un auditeur externe afin de vérifier l'adéquation entre la norme ISO 9001 et le système qualité mis en place par la collectivité.

Affaire de tous, les enjeux de la démarche guident les engagements quotidiens de la commune afin de garantir la satisfaction des usagers. Cela signifie être à l'écoute des usagers mais aussi être à l'écoute des agents pour leur permettre d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions et de faire en sorte que **notre système qualité soit gage de fiabilité, de transparence et de disponibilité des services.**

Pour conserver le niveau de qualité voulu, notre engagement implique **d'être en permanence à l'écoute des usagers** :

- identifier leurs attentes,
- développer les actions entreprises avec tous les moyens humains et matériels nécessaires,
- exiger de l'ensemble des agents et de la direction un total respect des processus,
- suivre des indicateurs de qualité, des procédures et instructions,
- respecter les exigences légales et réglementaires,

- assurer une amélioration continue par des actions concrètes telles que la modification des horaires d'ouverture des services, la réalisation de bureaux de confidentialité ou la création d'un guichet unique à l'accueil.

► PROJETS

Les conclusions de l'audit invitent les services à poursuivre leurs efforts de transversalité dans la réalisation des actions et de partage de l'information et du travail. Cette démarche est pérennisée par la certification d'autres services.

NOS LABELS



LE CONSEIL MUNICIPAL

► LE MAIRE



JULLIEN-BRÈCHES Catherine

Maire, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc

► LES ADJOINTS



BOUGAULT-GROSSET Christophe

1^{er} Adjoint au Maire, délégué au sport, à l'environnement et aux sentiers et pistes



ALLARD Edith

Adjointe au Maire, déléguée à la culture, au patrimoine, au logement, au jumelage et aux forêts



SOCQUET Laurent

Adjoint au Maire, délégué à l'agriculture, la sécurité, aux espaces publics et réseaux, et aux bâtiments



CAULT Jocelyne

Adjointe au Maire, déléguée à la citoyenneté, à l'action sociale et à la relation avec le personnel communal



PHILIPPE Patrick

Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme et à la politique foncière



GOIJAT Frédéric

Adjoint au Maire, délégué aux finances, au tourisme, à l'animation, au développement économique, à la communication et aux grands projets



ARNOD-PRIN Nadia

Adjointe au Maire, déléguée à l'enfance, à la jeunesse et aux loisirs



BUCHET Marika

Adjointe au Maire, déléguée aux affaires scolaires et à l'hébergement collectif



CERIOLI David

Conseiller délégué à l'accessibilité et aux actions auprès des seniors

► LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

LISTE «VIVRE À MEGÈVE»



PERRET Catherine



MELLA Lionel



BACCARA Annabelle



SEPULVEDA Jonathan



CLAVIER Phanette



FUGIER François



TISSOT Laurianne



MABBOUX Samuel



DJELLOUL Catherine



CHATELLARD Jean-Pierre

LISTE «UN ÉLAN RENOUVELÉ»

GROSSET-JANIN Sylviane

RUGGERI François

CARPANO Micheline

MORAND Pierrette

BURILLE Lionel

LISTE «PRIORITÉ MEGÈVE»

WORMS Denis

ANSANAY ALEX Marie-Christine

INFOS

En 2015, le Conseil municipal s'est réuni *14 fois dont 3 fois en privé*. Ses membres ont voté 323 délibérations.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

-

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL / VIE DE L'ASSEMBLÉE

-

AFFAIRES JURIDIQUES

-

SÉCURITÉ DES ESPACES PUBLICS

-

PRÉVENTION & SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

-

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

-

RESSOURCES HUMAINES, EMPLOI & COMPÉTENCES

-

SYSTÈME D'INFORMATION & DÉMATÉRIALISATION

-

L'OFFICE DE TOURISME

-

COMMUNICATION, COMMERCIALISATION & ÉVÉNEMENTIEL

-



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL VIE DE L'ASSEMBLÉE

COMPOSITION DU PÔLE

1 agent

► RÔLE DU PÔLE

Le rôle du pôle est d'assurer le fonctionnement des **séances du Conseil Municipal de Megève** : convocations, ordre du jour, note de synthèse, élaboration du projet de délibérations, organisation des séances, compte-rendu, recueil et télétransmission au contrôle de légalité.

Il en va de même pour les **syndicats ou commissions intercommunales** : le SIVOM du Jaillet, le SIVU Megève/Praz-sur-Arly et la Commission des Biens Indivis de Megève/Demi-Quartier. Le pôle télétransmet en Sous-Préfecture les décisions du Maire à caractère général, liées aux marchés publics ou aux finances (**147 décisions au total, en 2015**), ainsi que les arrêtés municipaux, soit **719 arrêtés à caractère général**, auxquels s'ajoutent ceux des ressources humaines.

Également, le pôle est en charge des commandes de fournitures administratives et du mobilier. Il assure également le **secrétariat de la Direction Générale**.

► 2015 - RÉALISATIONS

- Reliure des recueils.
- Mise à disposition sur intranet d'un outil de travail collaboratif rassemblant les actes administratifs.
- Service ressource dans le cadre du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes.

► 2016 - PROJETS

- Service ressource dans le cadre du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes.
- Mise à disposition sur intranet d'un outil de travail collaboratif rassemblant tous les actes administratifs.

► LES COMMISSIONS ET LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Les Commissions permettent de couvrir toutes les compétences exercées par la Commune. Elles réunissent régulièrement les élus membres dans le but d'améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Leur rôle se limite donc à examiner les questions qui seront soumises au conseil dans leur domaine de compétences. Ce sont des commissions d'étude.

En 2015, les élus se sont réunis **75 fois en commissions municipales**.

► LES 15 COMMISSIONS MUNICIPALES

- Appel d'offres
- Sport
- Finances
- Agriculture
- Environnement
- Culture et patrimoine
- Espaces publics et bâtiments
- Développement économique, tourisme et communication
- Délégation de service public
- Famille, Enfance, Éducation
- Impôts
- Logement
- Listes électorales
- Tourisme et développement économique
- Urbanisme et politique foncière

► LES 2 ORGANISMES INTERNES

- Comité Technique Paritaire (CTP)
- Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Hormis les compétences exercées en direct, les élus de Megève participent (parfois en tant que président) à la gestion de nombreux organismes externes.

► LES 23 PRINCIPAUX ORGANISMES EXTERNES

- Régie des parcs de stationnement souterrains
- Régie municipale de l'eau
- Régie municipale de l'assainissement
- EPIC Megève Tourisme
- Aéroclub
- Association des communes forestières de Haute-Savoie et Fédération nationale des communes forestières
- Syndicat des commerçants non sédentaires
- CCAS (centre communal d'action sociale)
- Club des sports
- Conseil des écoles
- Collège public Émile ALLAIS
- EHPAD Les Monts Argentés
- SEMCODA
- TERACTEM
- SYANE (Syndicat d'électricité et d'équipement de la Haute-Savoie)
- SEM Les remontées mécaniques de Megève
- SIVU Espace Jaillet
- SIVOM du Jaillet
- SIVU Megève/ Praz-sur-Arly
- Commission syndicale des biens indivis Megève /Demi-Quartier
- Syndicat d'Aménagement Intercommunal du Mont-Joly (SAIMJ)
- Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB)
- SM3A



AFFAIRES JURIDIQUES

COMPOSITION DU PÔLE

1 agent

► RÔLE DU PÔLE

Le pôle assure la **sécurité juridique des projets** menés par la Direction Générale et leur suivi administratif (**rédaction et validation** de conventions de mise à disposition, de conventions d'occupation précaire du domaine public, des conventions d'objectifs et de moyens, des baux emphytéotiques, de délibérations et de décisions du Maire).

L'agent du pôle apporte une **assistance juridique** aux autres pôles dans leur fonctionnement quotidien (aide à la rédaction des contrats et des actes administratifs, recherches juridiques sur des questions ponctuelles).

Il gère les **contentieux** administratifs et judiciaires en lien avec le Conseil de la Collectivité et assure l'exécution des décisions de justice. Il se charge des **réclamations d'usagers** et des **sinistres** afférents (réponses aux réclamations, participation aux réunions **d'expertise** et suivi des **règlements**).

L'agent suit les **contrats d'assurance** de la Commune, du SIVOM du JAILLET, du SIVU Megève/Praz-sur-Arly, de la Commission Syndicale des Biens Indivis et du CCAS (contrats de dommage aux biens, responsabilité

civile, flotte automobile, responsabilité civile d'exploitant d'aérodrome, responsabilité civile en cas d'atteinte à l'environnement).

Enfin, le pôle réalise un **contrôle de « pré-légalité »** des projets de délibérations et assure la **veille juridique et réglementaire** dans le cadre de la démarche Qualité ISO 9001.

SÉCURITÉ DES ESPACES PUBLICS

COMPOSITION DU PÔLE

1 agent

► RÔLE DU PÔLE

Le pôle **assiste le Maire** dans sa fonction de **responsable de police municipale**, conformément à l'article L 2212.2 du Code des Collectivités Territoriales.

Il conseille les élus et les pôles au sujet des pouvoirs de police générale et des pouvoirs de police spéciale.

Il veille à la sécurité des espaces recevant du public (E.R.P) ouverts ou fermés et à l'organisation des moyens de secours sur le territoire de la commune.

Il assure l'instruction des dossiers et le suivi des **occupations privatives du domaine public** non constitutives de droits réels (occupations temporaires, précaires et révocables). Comme celles relatives aux **terrasses, présentoirs**, aux droits de stationnement, aux **animations**, aux **manifestations** et aux ventes au déballage.

Il centralise, instruit et rédige les **actes de police** en tenant compte de l'opportunité politique, de la faisabilité technique et juridique des demandes réceptionnées.

Il propose, selon la **réglementation**, les conditions à réunir pour assurer la **sécurité des manifestations**.

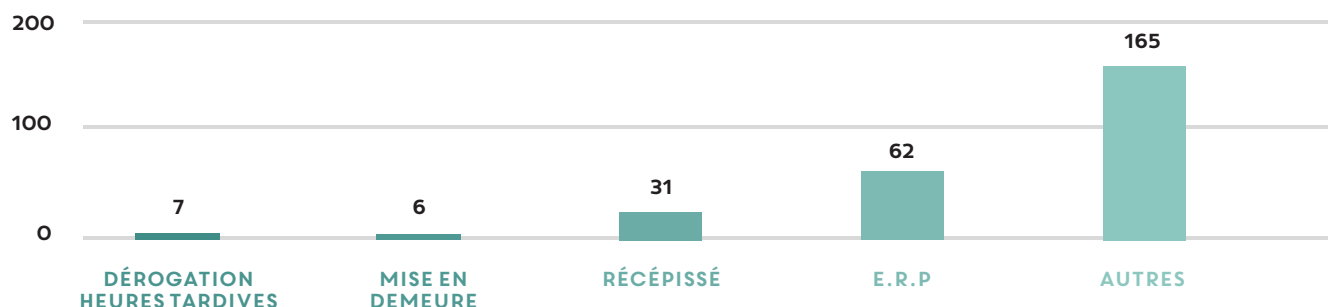
Il coordonne et veille aux moyens de **prévention**, de **protection** et de **sauvegarde** ainsi qu'à ceux **d'alerte** en cas de **risque naturel ou technologique** potentiel (P.I.D.A, P.C.S, sécurité du domaine skiable, pistes V.T.T...).)

Il organise et anime les commissions de **sécurité des pistes** (Domaines skiables et V.T.T) ainsi que la commission « **Vie nocturne** » relative à l'activité des établissements de nuits (restaurants, bars, discothèque...).

► 2015 - RÉALISATIONS

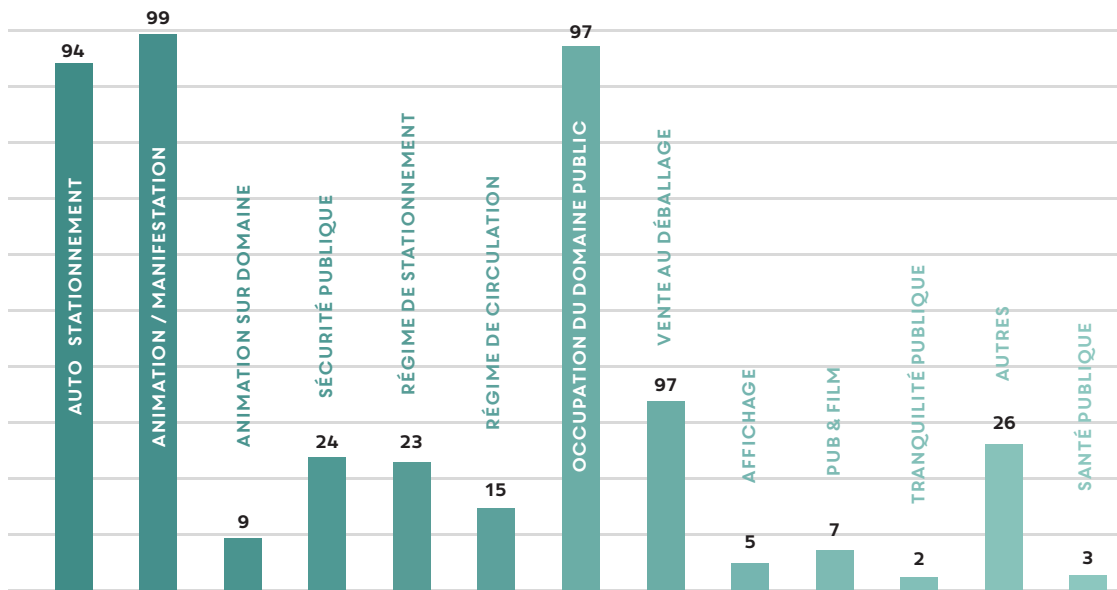
- Structuration du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) et **déclenchement** lors des aléas survenus **en mai 2015**.
- Optimisation des moyens **d'alerte** à la population (**sirène** électromécanique).
- Exercice **d'évacuation** en situation réelle au sein d'un établissement recevant du public de 1^{ère} catégorie (Palais des Sports et des Congrès).
- Structuration et centralisation des **défibrillateurs semi-automatiques** (D.S.A) pour augmenter fortement les chances de survie d'une personne en cas d'arrêt cardio-respiratoire.
- 1 **Cellule de crise** « Plan Communal de Sauvegarde » mise en œuvre en Mai 2015 (aucune en 2014).
- 6 commissions de **sécurité (domaines skiable et V.T.T / vie nocturne / commerçants)** (2 sécurités du domaine skiable / 2 Vie nocturne / 2 commerçants) soit 2 de plus qu'en 2014.
- 27 commissions de **sécurité** de type « **E.R.P** » (Etablissement Recevant du Public) soit 8 de plus qu'en 2014.
- 271 **Correspondances** (Chrono) soit 69 de plus qu'en 2014.

CHRONO 2015 (TOTAL 271)



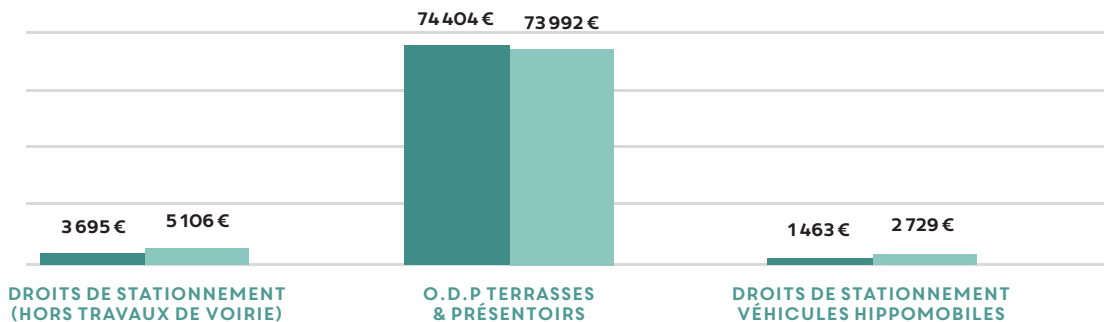
- **438** Actes de police administrative spéciale (**Arrêts municipaux**) soit 129 de plus qu'en 2014.

POLICE ADMINISTRATIVE SPÉCIALE 2015 (TOTAL 438)



- **Recettes** engendrées par l'activité du pôle : En 2014 (79 562€) En 2015 (81 828€)

RECETTES 2014/2015



► 2016 - PROJETS

- Développement du **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS) : optimisation des procédures internes et des moyens de communication internes et externes.
- Réactualisation et développement du Plan d'Intervention des **Déclenchements préventifs des Avalanches** (P.I.D.A) et de la Commission des Pistes et du domaine Vélos Tout Terrain.
- Optimisation des opérations de contrôle et développement de l'**Occupation du Domaine Public** (ODP).
- Optimisation de **l'interface** entre le service départemental d'incendie et de secours (S.D.I.S) et le pôle sécurité dans l'élaboration et l'actualisation des procédures concernant les E.R.P et les manifestations.
- Optimisation des moyens de secours à la population de type **défibrillateurs semi-automatiques** (D.S.A).

PRÉVENTION & SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

COMPOSITION DU PÔLE

15 agents

► RÔLE DU PÔLE

La **Police Municipale** est chargée d'assurer la **tranquillité**, la **salubrité** et la **sécurité** des personnes et des biens en organisant les moyens nécessaires à la surveillance, à la **prévention** et à la **répression** des actes délictueux ou contraventionnels et en développant une **relation de proximité** avec la population.

Les agents sont des agents opérationnels (présents sur le « terrain »), formés au **secourisme** et à l'utilisation des **défibrillateurs**. Une brigade de police municipale intervient **aussi de nuit**, les saisons d'été et d'hiver.

En 2015, le pôle s'est profondément réorganisé pour apporter un meilleur service à la collectivité.

Le domaine le plus gratifiant et cependant **méconnu du grand public** est : « la salubrité, la sécurité, la tranquillité publique, les atteintes aux personnes et aux biens, les dépôts de mains courantes » ainsi que tous les services quantifiables rendus aux administrés.

L'objectif n°1 de la police municipale :

Améliorer la qualité de vie des administrés en assurant leur sécurité.

Certains administrés insatisfaits pensent voir les agents de la police municipale se « promener », or les résultats chiffrés prouvent de l'efficacité du service.

► 2015 - RÉALISATIONS

• LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

On considère ici les passages des commerçants (hors abonnements). Le constat devient alarmant : le nombre de commerçants passagers au marché est **en baisse constante**. Il ne s'agit pas d'une désaffection pour le marché hebdomadaire de Megève, même si ses déplacements réguliers d'un emplacement à un autre n'ont pas favorisé son attractivité.

C'est la situation économique française qui est en cause : de nombreux commerçants non-sédentaires renoncent à poursuivre leur activité.



Le **projet d'implantation** du futur marché hebdomadaire pourra être un tremplin à la redynamisation du marché et à sa pérennisation.

En 2015 par rapport à 2014, la fréquentation a baissé de presque 21% (on passe de 1 236 passagers à 980), ce qui induit une baisse similaire des recettes (on passe de 14 976 € à 11 710.50€).

NOMBRE DE COMMERÇANTS PAR CATÉGORIE DE PRODUITS VENDUS ET RECETTES ENCAISSÉES

980 passagers et 11 710.50 € de recettes.

2015	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC	PASSAGES	ENCAISSÉ
ALIMENTAIRE	36	46	31	15	12	14	22	25	5	4	7	11	228	2 765,50€
MANUFACTURE	51	82	62	28	26	45	164	160	48	36	15	35	752	8 945 €



• LE REFUGE

Le nombre de bénéficiaires de l'**hébergement d'urgence** est stable : **19 passagers** ont été enregistrés en 2015 contre 18 en 2014.

• LE STATIONNEMENT

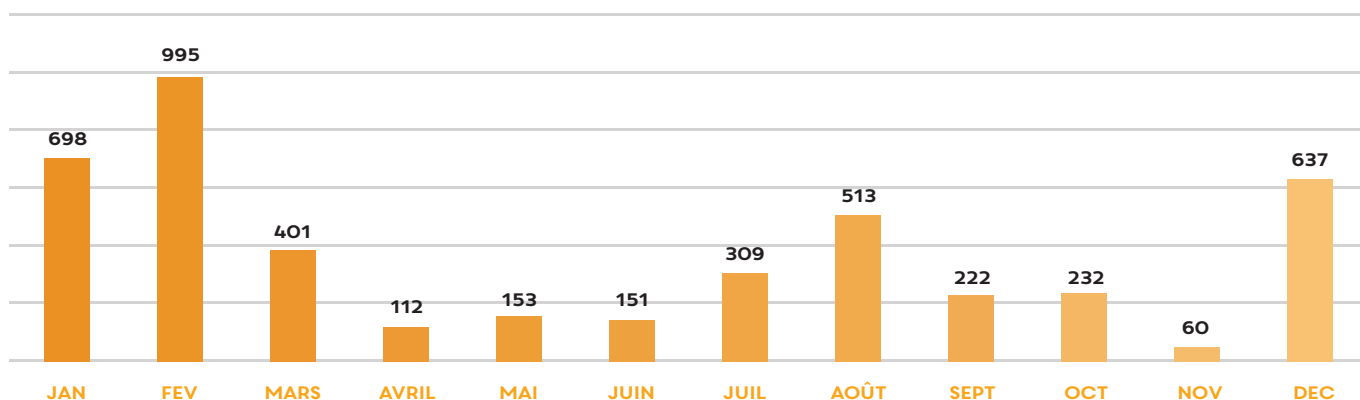
- Les infractions

On constate **une forte hausse des infractions au Code de la Route**. Cette augmentation est en adéquation avec la recrudescence du nombre d'accidents de la route au niveau national, **lié au relâchement du comportement des conducteurs**.

En 2015, on constate **4 483 infractions** totales soit seulement une baisse de 2.41% par rapport à 2014 et ses 4 594 verbalisations (dont 3 377 en hiver et 685 en été).

La répartition change : diminution de 19,12 % de la verbalisation en hiver et augmentation de 20 % en été.

RÉPARTITION MENSUELLE DES 4 483 INFRACTIONS DE 2015



- Les types d'infractions

Les verbalisations aux **arrêts et stationnements** baissent de 3 % : 4 311 en 2015 contre 4 450 en 2014.

On assiste à une hausse de 19 % des verbalisations liées aux infractions au **Code de la Route** :

172 en 2015 contre 144 en 2014.

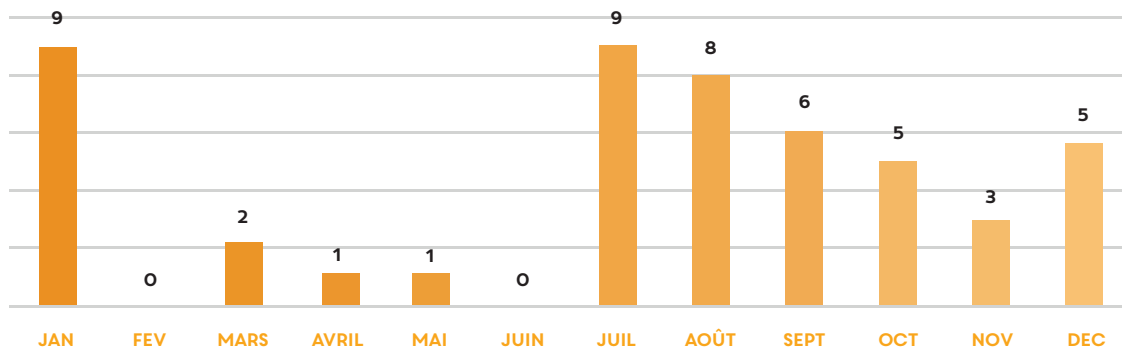
• LA FOURRIÈRE

En 2015, le total de mises en fourrière est de **49**, soit une hausse de **104%** par rapport à 2014 (24 enlèvements). Les encaissements augmentent eux de **88.49%** pour atteindre **5 828,60 €** (contre 3 092 € en 2014).

L'explosion du nombre de « mises en fourrière », démontre à la fois une recrudescence des incivilités et le professionnalisme et la réactivité des agents du service.

La répartition saisonnière des enlèvements a changé : la période estivale a vu leur nombre passer de 1 en 2014 à 17 en 2015 soit une très forte hausse de **1600 %** tandis que les mises en fourrière en période hivernale ont baissé de **15.78 %**.

RÉPARTITION DES 49 ENLÈVEMENTS DE VÉHICULES



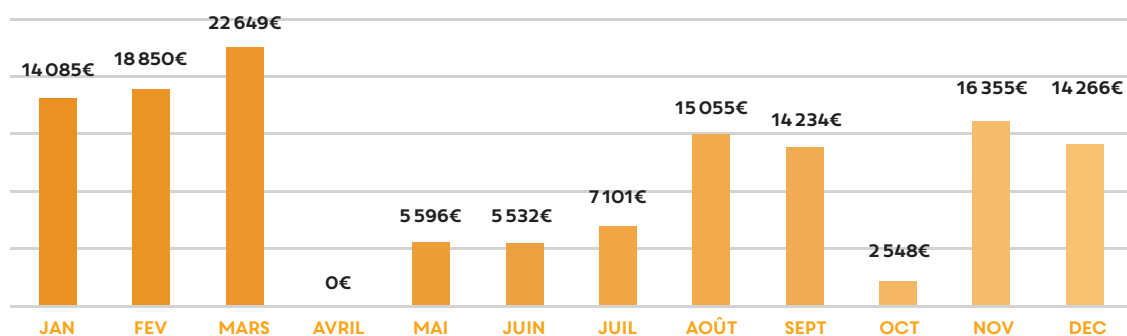
• LES HORODATEURS

En 2015, le pôle PSP a réalisé l'encaissement de **140 236 €** de recettes.

Le résultat de la régie « horodateurs » bien que stable, doit être considéré comme une hausse.

En effet, certaines zones payantes sont passées en zones bleues (gratuites).

RÉPARTITION MENSUELLE DES 140 236 € DE RECETTES



• OBJETS TROUVÉS, PERDUS

Pour l'année 2015, le nombre d'objet trouvés de **257** est quasiment identique à celui de 2014 (260). On constate une baisse de 10 % de déclarations d'objets perdus (153 en 2015 contre 171 en 2014).

- **111** objets ont été restitués.

- **6** objets ont été remis aux domaines.

- **510 €** ont été reversés au Trésor Public.

• LES ANIMAUX

En 2015, le nombre d'animaux perdus ou trouvés est stable:

- **10 animaux** confiés ou capturés.
- **6** déclarations de perte par les administrés.

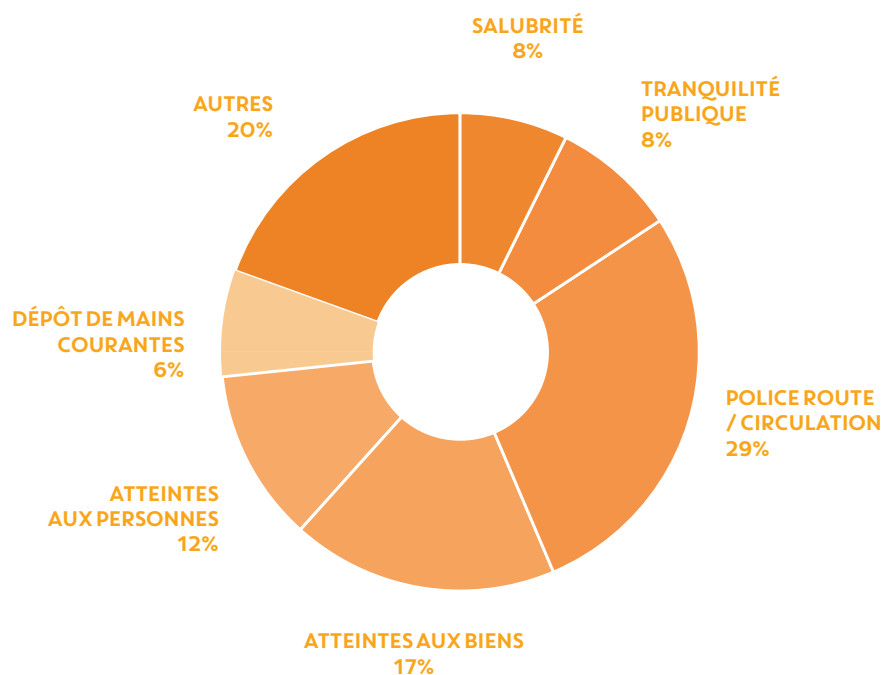


• LES INTERVENTIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

162 interventions sur la voie publique ont eu lieu en 2015, soit une augmentation de **58 %** en un an (102).

La hausse concerne tous les types d'interventions et toutes les saisons :

- **+ 139 %** en période estivale,
- **+ 25 %** en période hivernale,
- **+ 50%** en intersaisons.



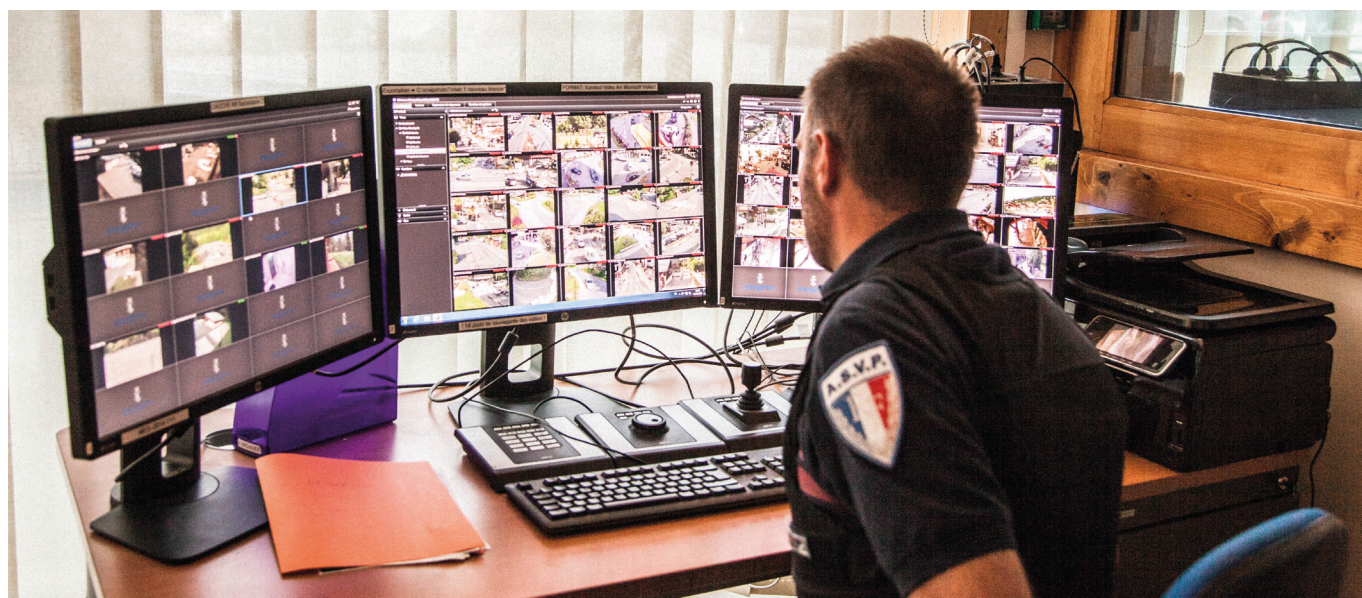
• LA VIDÉOPROTECTION

La police s'est dotée en novembre 2014 d'un outil d'une efficacité redoutable : la vidéoprotection. Elle est utilisée dans la plupart des activités de la police municipale mais aussi au profit de la gendarmerie nationale et **permet de résoudre de nombreuses enquêtes judiciaires** très souvent sans que le service n'en tire le moindre « laurier » ou que le public en ait connaissance. Les chiffres dans ce secteur sont en augmentation considérable : le service évolue pour mieux relever les enjeux de la sécurité sur la commune.

2015 est la première année complète d'utilisation du système :

- **42 recherches** ont été effectuées et **64 %** d'entre elles ont permis la résolution de l'enquête.
- **19 réquisitions** de la Gendarmerie Nationale ont eu lieu dans le cadre d'enquêtes judiciaires.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIES DES 42 RECHERCHES	NOMBRE
ATTEINTES AUX BIENS	24
ATTEINTES AUX PERSONNES	5
CIRCULATION / STATIONNEMENT	3
AUTRES	10



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

COMPOSITION DU CENTRE

1 agent

MEGÈVE / DEMI-QUARTIER

► RÔLE DU CENTRE

Le C.C.A.S est chargé de **l'aide sociale** (obligatoire) et de la **politique sociale** (facultative) des deux communes.

En 2014, suite aux élections municipales, un **nouveau conseil d'administration** a été institué et une nouvelle **convention de partenariat** pour le C.C.A.S. entre les communes de Megève et de Demi-Quartier a vu le jour.

Un agent de la commune de Megève se charge de la gestion du C.C.A.S.

Chaque année, l'agent du pôle **accueil tout type de public** et répond à une grande diversité de demandes (renseignements, imprimés, écoute). Il reçoit également le **public en difficulté** (population de passage, nouveaux arrivants, saisonniers, SDF...) et **l'oriente** vers les différents organismes.

D'un point de vue **administratif**, il instruit un nombre conséquent de dossiers et assiste les usagers pour la constitution (parfois de A à Z) de leurs dossiers particuliers.

► 2015 - RÉALISATIONS

- Instruction des dossiers **d'aide légale** : 4 dossiers concernant l'aide sociale, 4 pour l'obligation alimentaire et 19 pour le Revenu de Solidarité Active (RSA).
- **12 élections de domicile** (courriers des personnes de passage sur la commune).
- **105 interventions** au «Service d'aide à la mobilité par le transport accompagné» (avec l'ADMR).
- LOGEMENTS :
 - **Gestion de l'hébergement d'urgence local « le refuge »** en lien avec le 115, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, la police municipale et les élus.
 - **71 demandes HLM, 6 attributions** :
préparation des dossiers pour les commissions logement, renseignements (accession à la propriété, logement communal, problèmes de copropriété...).
 - Évaluation par Internet des droits éventuels à l'allocation logement de la CAF.
 - Contacts avec les organismes **HLM** (Haute-Savoie Habitat, SEMCODA, SA Mont Blanc).
 - Suite à la création de **2 appartements au Prieuré** : visites des appartements, accueil physique et téléphonique des locataires potentiels...



- Gestion d'utilisation du **patrimoine** du C.C.A.S, scolaire, chauffage, gaz et EDF, notamment :

- Baux emphytéotiques des Fermes des Perchets,
- Convention pluriannuelle de pâturage de la Pallaz,
- Rénovation totale des Essertons, chalet des Perchets, et d'un appartement au Villaret,
- Commerces et appartements du bâtiment du Prieuré.

- En 2015, **1 595 €** distribués en **bons alimentaires** :

- 240 € de bons ordinaires (bons à 15 €) et 785 € de bons extraordinaires d'un montant variable,
- 570 € de bons d'achat pour Noël 2015.

- **Secours exceptionnels** :

- Subvention de **1 000 €** pour « l'enfant bleu »,
- **1 335 €** de secours en restauration scolaire, voyage

scolaire, chauffage, gaz et EDF.

- **Activités pour les aînés** :

- **Promenade** annuelle d'une journée (**174 participants**),
- **Un Repas (304 inscrits)**,
- **537 colis** de fin d'année (portés à domicile),
- **24 « après-midis bleus »** avec **148 participants**.

- **Aide** dans la constitution de **dossiers** : notamment concernant les **déclarations de ressources, aides au logement, Pôle Emploi**, la Couverture Maladie Universelle (**CMU, CMUC et ACS**), les mutuelles, les aides, sociales l'aide juridictionnelle, **les retraites...**

- **Aide à la rédaction de curriculum vitae, de courriers** aux différentes administrations (impôts, caisses de retraite, CAF, Pôle emploi, CPAM, assurances, notaires...) ou privés.



- **Relations avec les extérieurs** : **assistantes sociales** (conseil Départemental, MSA, pôle gérontologique, CAF, hôpitaux...), **la Maison de l'Emploi** (espace saisonnier), **l'ADMR** (maintien à domicile et portage des repas), **l'association tutélaire des majeurs protégés (ATMP)**, la **police municipale**, la **gendarmerie**, les **centres d'hébergement d'urgence**, le **115...**

- Gestion des **conseils d'administration**, actualisation de la liste des assistantes maternelles, 9 inscriptions au dispositif **alerte et veille (canicule)**, et 8 familles aux **Jardins familiaux et partagés**.

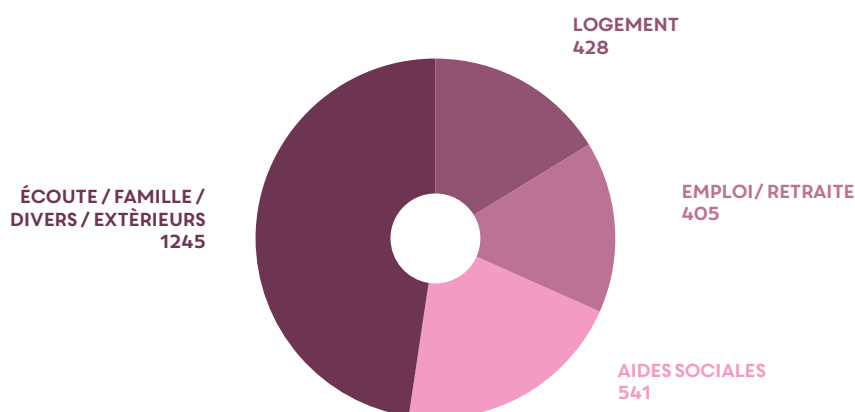
- Reliure de **11 recueils** des délibérations et décisions de 1994 à 2014.

Le graphique suivant illustre :

- La diversité des tâches et des services rendus à la population de Megève et Demi-Quartier, tant active que retraitée faisant du **CCAS le guichet unique social**.
- L'importance de **l'écoute** des usagers et de la collaboration active avec différents partenaires,
- La complexité de certains dossiers (demandes de retraites, surendettement, aide sociale, inscription Pôle Emploi, curriculum vitae, tri de documents...) **nécessite plusieurs heures de travail**.

Note : Les inscriptions aux **Après-midis Bleus** des Séniors ne figurent pas dans le graphique. Outre la convivialité, ces passages sont parfois l'occasion d'une demande d'aide, le plus souvent administrative.

RÉPARTITION DES 2619 DEMANDES DES USAGERS EN 2015



LOGEMENT - 428

• HLM (demandes, renseignements, problèmes)	272
• Logement communal, 115, refuge, CHRS	39
• Bâtiments: Prieuré, Molettaz, les Perchets, Pastéris, Pallaz	100
• Accession à la propriété	17

AIDES SOCIALES - 541

• Aide sociale, obligation alimentaire (renseignements et dossiers), APA (aide sénior)	35
• Assistantes sociales et Assistantes maternelles	185
• RSA (dossiers, déclarations) et Bons alimentaires	97
• CAF – déclarations, APL, droits, AAH, ASF	63
• CPAM - MSA - CMU - CMUC- ACS - Mutuelles	131
• MDPH - PMR (handicap)	30

ÉCOUTE, FAMILLE, DIVERS ET EXTERIEURS - 1245

• Ecoute, rédaction de courriers, documents divers	604
• Séniors : Travaux, maintien domicile, activités, colis, promenade	211
• Élection domicile, renseignements	43
• ADMR et portage de repas	40
• Partenaires : mairies, notaires, banques, médecins, Conseil Général, Gendarmerie	144
• Signalement, recherche, suivi personnes difficulté	111
• Jardins familiaux et partagés, Entraide vêtements-meubles (dons ou bénéficiaires)	73
• Transport communal - FaciliBus - VSL	19

EMPLOI, RETRAITE - 405

• Curriculum vitae, Pôle Emploi : consultation, déclaration, dossier	168
• Déclarations d'Impôts, Surendettement, difficultés financières	50
• Saisonniers (travail, logt, camion, transport)	110
• Retraites CARSAT, MSA, combattant, ASPA, pensions de réversion	77

TOTAL DES PASSAGES 2 619
MOYENNE DE PASSAGES PAR JOUR TRAVAILLÉ 13,71



RESSOURCES HUMAINES, EMPLOI & COMPÉTENCES

COMPOSITION DU PÔLE

11 agents

► RÔLE DU PÔLE

Le pôle des ressources humaines comprend **11 agents** dont les tâches sont réparties par secteur :

- Le secteur **Paye et Absence** établit toutes les fiches de **paye des agents** de la commune (saisie, mandatement, de salaires, charges) et enregistre toutes les **absences** ou **départs** (maladies, congés, chômage, départs en retraite).
- Le secteur **Carrière** centralise les besoins en **compétences** des pôles, rédige les **documents** (contrats, arrêtés, avenants), suit l'avancement et l'**évaluation** des agents et traite les demandes de modification (temps partiel, congés spécifiques...).
Il met en place les procédures disciplinaires.
- Le secteur **Emploi et Formation** procède aux **recrutements** (annonces, sélection des candidats avec le pôle concerné, entretiens), gère les **formations** (arbitrages, plan de formation) et organise les **Comités Techniques**.

► 2015 - RÉALISATIONS

- **329** agents au 31 décembre **2015** (en incluant les apprentis et les stagiaires rémunérés).
- Gestion des agents recenseurs.
- Convention avec le **SDIS 74**.
(Service Départemental d'Incendie et de Secours).
- 311 courriers.
- Reprise au 1^{er} janvier 2015, du **personnel du SPA des Sports**, service municipalisé à la suite de la résiliation de la délégation de service public.
- Reprise au 1^{er} septembre 2015, du **personnel de l'Office de Tourisme**, municipalisé suite à la dissolution de l'EPIC Megève Tourisme.

La **masse salariale** (hors formations et déplacements, hors élus mais comprenant certains honoraires de personnel extérieur) a augmenté de **4.5 %** entre 2014 (12 876 500 € environ) et 2015 où elle atteint environ **13 455 400 €**.

• **SECTEUR EMPLOI ET FORMATION :**

EMPLOI

6 357 € ont été investis en **recrutement** (contre 12 051 € en 2014) :

- Recrutements de permanents, de stagiaires, des saisonniers et des apprentis (accueil des candidats et organisation des entretiens). **97 saisonniers** été et hiver ont été recrutés en 2015,
- Gestion des contrats et des mouvements de personnel,
- Organisation des **5 comités techniques** en 2015,
- Les annonces sont diffusées sous intranet ainsi que les calendriers des concours.

RECRUTEMENT	2012	2013	2014	2015
CANDIDATURES SUR ANNONCES	1523	774	831	833
CANDIDATURES SPONTANÉES	111	191	166	104
RECRUTEMENTS PERMANENTS	28	49	30	36
CONTRATS APPRENTISSAGE	2	3	4	1
STAGES RÉMUNÉRÉS	3	6	8	3
STAGIAIRES	43	48	32	33

FORMATION

94 247 € ont été investis en **formation** (contre 135 521 € en 2014) :

- Continuation de l'amélioration des **procédures de gestion** des formations et création de nouvelles procédures pour la gestion des formations et leur évaluation. Mises à jour de fiches intranet,
- Réalisation du **plan de formation 2015** avec continuité dans la mise en place de formations en intra et inter collectivités et priorité aux actions liées à la sécurité,
- Formations liées à la **sécurité** : en 2015, **18** agents formés au **PSC1** (Partenariat Croix Rouge) contre 42 en 2014,
- 4** recyclages SSIAP, **6** PSE2 (aquatique) et 4 PSE2 (techniques) et 3 recyclages des habilitations électriques,
- Les 4 représentants du personnel ont été formés au CHSCT (Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail).



FORMATION	2012	2013	2014	2015
TAUX DE COUVERTURE DU PLAN	92 %	88.74%	70.37%	81%
FORMATIONS D'INTÉGRATION – TITULARISATIONS	12	10	11	19
BUDGET	78 691.58 €	69 001.95 €	135 521 €	94 247 €

• SECTEUR PAYE ET ABSENCE

Le secteur suit et met à jour le Règlement Intérieur du Temps de Travail (RITT) et l'organigramme.

Il assure la gestion des **calendriers de tous les agents** et leurs **congés payés**.

Il produit les **attestations de fin de contrat (132 attestations ASSEDIC et 156 attestations de salaires en 2015)**, calcule et enregistre les primes annuelles, les salaires et les soldes de tout compte.

Il gère aussi les visites médicales (**198 en 2015**), suit les ordres de mission et les frais de déplacement des missions et formations (**13 640,37 €** de frais remboursés pour 84 agents soit 150 ordres de mission en 2015).

PAIE :

- Refacturation des mises à disposition de personnel et simulations de salaire avant embauche,
- Gestion des **3 600 fiches horaires** (saisie en paie) et bulletins de paie par an,
- **États mensuels** pour les chefs de service : heures supplémentaires, chômage, régime indemnitaire, mandatement par imputation, comparaison à l'année précédente, effectifs...
- **Déclarations de fin d'année** : DADS, URSSAF, CNRACL, IRCANTEC, FIPHFP, fond de compensation du supplément familial et GIPA,
- **37 dossiers de chômage** pour un coût de plus de **156 854 €** en 2015 contre 84 000 € en 2014,
- Paiements des indemnités des régisseurs et retenue à la source pour les élus,
- Mise en place de la loi « SEPA » (dématérialisation des flux financiers) avec de nouveaux codes pour le flux HOPAYRA (paye).

ABSENCES :

- Suivi des **Congés**,
- Gestion des arrêts maladie, longues maladies, maladies professionnelles, accidents du travail, des congés **maternité et paternité**, du congé parental soient **9 609,5 jours d'absence** en 2015,
- Calcul dans le logiciel et suivi des **Indemnités journalières** de la sécurité sociale (**33 775 €** en 2015),
- Élaboration des **arrêtés d'absences** (demi-traitement, AT, congé paternité...) et de **52 listes d'absences**,
- Refonte complète du logiciel, tableau mensuel de suivi de l'absentéisme et gestion des coûts maladie,
- **50 demandes relatives aux Comptes Épargne Temps** (et paiement de 19 267 € pour 9 agents).

• SECTEUR CARRIÈRE

- Poursuite de la saisie des **carrières** sur le site CNRACL et **automatisation des contrats**.
- **Fin de la Convention** de mise à disposition d'agents avec le **Centre de Gestion (CDG)**.
- **4** modifications de l'organigramme.
- **12 suppressions** de poste, **8 démissions** et **2 mutations**, **5 licenciements** et **6 départs en retraite**.
- **Intégration de 15 agents** des services Accueil-Information, Promotion et Commercialisation de l'Office du Tourisme.
- **500 arrêtés** du personnel, **220 contrats**, **46 avenants de contrat**, **15 nominations** de stagiaires.
- Suite à la parution du décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014, modification des **supports d'entretien professionnel**.
- Création d'une procédure pour la mutation et des guides « Entretien professionnel » et « Accueillir un nouvel agent ».
- **81 avancements d'échelon**, **5 Avancements de grade** et **4 promotions** internes.
- Suppression du tableau de synthèse, de la Carte de Fonction et du formulaire de « Droit à l'image ».

➤ 2016 – PROJETS

- Le « droit à l'image » sera étudié en 2016 dans le cadre de la création du **trombinoscope**.



SYSTÈME D'INFORMATION ET DÉMATÉRIALISATION

COMPOSITION DU PÔLE

3 agents

► RÔLE DU PÔLE

Après les «briques de base», composantes des systèmes d'information modernes, c'est au tour de **l'environnement de travail** de l'utilisateur de muter.

Plus que jamais la frontière entre la sphère privée et la sphère professionnelle s'estompe.

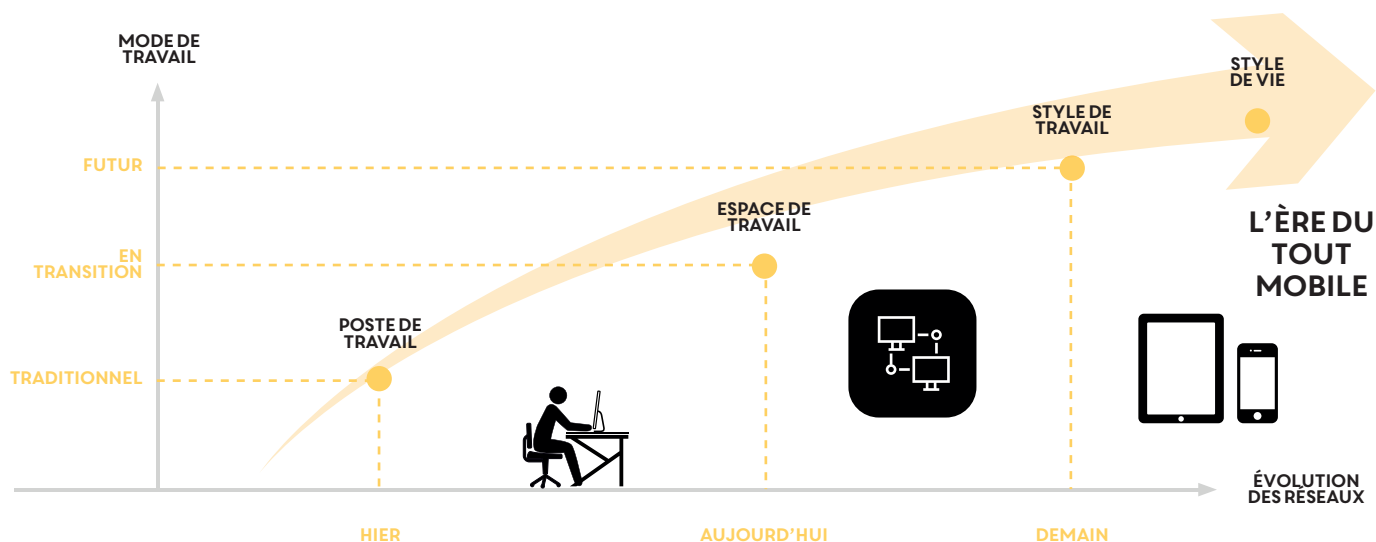
A qui la faute ? Très certainement à **l'accélération des nouvelles technologies** : que ce soient les systèmes d'exploitation, les terminaux ou les accès aux réseaux ; tous ont profondément mutés, ce qui a permis l'échange de données sur les lieux de travail mais aussi dans le Cloud.

Certes nous y gagnons au quotidien et y gagnerons encore plus demain mais à quel prix ? Celui de la complexité ; **une complexité sans précédent !**

Les collectivités ne peuvent plus attendre (elles non plus, à l'instar des entreprises privées) et doivent s'accommoder de ce nouvel espace de **travail digital**, en repensant les méthodes de travail et de collaboration. Il s'agit là d'un bouleversement dans le monde des DSI (Direction des Systèmes d'Information) car on ne parle plus d'opportunité technique, mais de levier financier : **la donnée est plus que jamais financiarisée.**

Cette transformation est insufflée par **l'utilisateur final**, jeune, exigeant et surtout **ultra-connecté** (souvent au détriment de sa propre sécurité).

Le nouvel espace de travail doit donc être modelé autour de lui, adapté à ces pratiques. L'utilisateur veut avoir accès à son environnement de production via différents points d'accès ; il exige un poste de travail mobile et collaboratif lui permettant d'accéder à tout **un panel d'e-services.**



Mais cette diversité **augmente aussi les coûts** de mise en œuvre et de gestion, sans parler de la multitude des **failles de sécurité** qui apparaissent.

Les exigences augmentent et les budgets doivent diminuer : l'exercice se veut difficile.

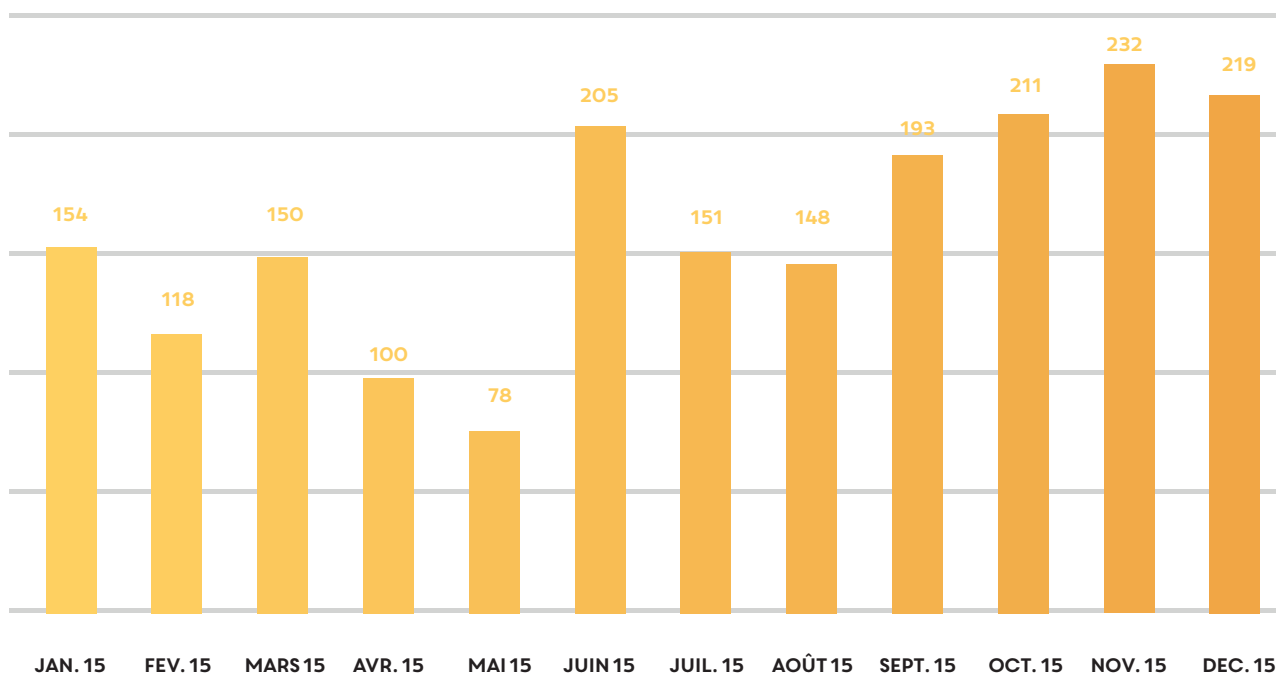
Les DSI sont donc obligées de faire le grand écart permanent afin de garder un niveau de sécurité élevé tout en offrant de nouveaux services aux utilisateurs à travers de nouveaux outils : on parle **d'optimisation des données**.

► 2015 – RÉALISATIONS

- Extension du stockage et remplacement du système de sauvegardes.
- Évolution matérielle du socle de virtualisation et poursuite de la dématérialisation.
- Raccordement, reprise du système d'information de l'Office du Tourisme et intégration des données dans le système d'information communal, soit un accroissement de 13 % de données brutes.
- Raccordement de la Maison de la Montagne au réseau communal et câblage informatique de l'école maternelle.
- Extension des points d'accès réseau et du wifi à la Côte 2000, en vue des futures manifestations.
- Augmentation des débits des opérateurs.
- Installation d'écrans d'information à la fondation Morand-Allard et d'un tableau numérique interactif à l'école Henry Jacques Le Même.
- Poursuite du renouvellement des imprimantes, des postes utilisateurs obsolètes et évolution de la flotte des terminaux mobiles.
- Refonte de la supervision des Systèmes d'Information et mise en place d'une supervision permettant la conduite et le contrôle des procédés d'acquisition et de traitement de la régie des Eaux.
- Informatisation de la gestion des explosifs.
- Mise en place d'une gestion centralisée des signatures en bas de page des e-mails.
- Installation d'un logiciel de billetterie pour le service évènementiel.
- **56,25 % de messages indésirables** ont été **stoppés** en 2015 et **578 attaques virales éradiquées**, sur 602 721 e-mails en provenance de l'extérieur.

- **1025 incidents ont été traités** (déclarés par les utilisateurs du Système d'Information communal) et **934 demandes** de services ont été honorées.

RÉPARTITION MENSUELLE DES 1959 TICKETS INFORMATIQUES DE 2015



► 2016- PROJETS

- Installation d'écrans d'information aux entrées de ville.
- Extension de la vidéo-protection.
- Augmentation de la volumétrie des sauvegardes.
- Refonte du périmètre de sécurité informatique.
- Extension du wifi communal.
- Mise en place d'un Système d'Information Géographique.
- Veille réglementaire automatique pour les Ressources Humaines.
- Modification des accès internet pour les manifestations.
- Poursuite du renouvellement des postes de travail.

L'OFFICE DE TOURISME

COMPOSITION DU PÔLE

4 agents

► RÔLE DU PÔLE

Ouvert **343 jours/an**, de 9h à 19h et **7/7 jours** en saison touristique, le service « Accueil » a pour mission de promouvoir la destination « Megève », d'informer, de conseiller, d'accueillir et de fidéliser la clientèle touristique.

Les conseillères sont souvent le premier contact (par téléphone, par courrier, par courriel et par le site internet megeve.com) du visiteur. Elles fournissent toutes les informations et renseignements utiles au bon déroulement de ses vacances et créent avec lui un lien privilégié.

► 2015 - RÉALISATIONS

UN ACCUEIL CLASSÉ EN 1^{ère} CATÉGORIE

L'Office de Tourisme est la **carte de visite de la station**.

Les conseillères touristiques réalisent un **accueil personnalisé** de la clientèle française et internationale : au-delà de l'information demandée, elles conseillent les clients en fonction de **leurs profils** et de **leurs attentes**, elles les orientent vers les **événements** organisés durant leur séjour et leur proposent des **activités** (qui s'inscrivent notamment dans le cadre du label Famille Plus).

Megève Tourisme s'est engagé dans une démarche qualité depuis 2002 et **a obtenu le classement 1^{ère} catégorie** en respectant bon nombre de **critères qualitatifs**, contrôlés annuellement par l'organisme indépendant « AFNOR Certification », notamment :

- Les locaux et les horaires d'ouverture sont adaptés à la fréquentation touristique,
- Le personnel est disponible, formé, compétent et qualifié (toutes les conseillères sont bilingues),
- La satisfaction du client est régulièrement contrôlée par questionnaire.

LA SATISFACTION DES TOURISTES ET LES RELATIONS AVEC LES COMMERÇANTS :

Des questionnaires (Satisfactions clientèles, Famille Plus Montagne) sont distribués et analysés en fin de saison afin d'améliorer l'offre et la qualité d'accueil des visiteurs.

En 2015, 120 questionnaires ont été remplis affichant un **taux de satisfaction de 98 %**.

L'Office a renforcé sa présence et sa **visibilité chez les commerçants** en démultipliant les affichages des programmes des animations.

SERVICES ET PRODUITS TOURISTIQUES :

Pour répondre à la demande de proximité des usagers, l'Office assure la vente des excursions, du Megève PASS, de petits objets et de « goodies » (cartes, livres, CD, DVD, produits dérivés « Megève »), des billets de spectacle et propose également des services pratiques tels que des impressions et donne les codes d'accès au WIFI communal.

QUELQUES CHIFFRES :

- Fréquentation moyenne de **1 000 personnes par jour en été** et de **800 pers/j en hiver**.
- **Plus de 100 appels téléphoniques/j** en saison.

► 2016- PROJETS

- Refonte des vitrines des produits et des goodies vendus.
- Intégrer les demandes des collectivités publiques.

COMMUNICATION, COMMERCIALISATION, & ÉVÉNEMENTIEL PROMOTION

COMPOSITION DU PÔLE

30 agents

► RÔLE DU PÔLE

Le pôle assure les missions de Communication, Commercialisation et Événementiel depuis le 1^{er} septembre 2014. Au 1^{er} septembre 2015, il a intégré **la Presse et la Promotion** de Megève Tourisme, ancien EPIC dissout et municipalisé. Son rôle est d'assurer **la promotion et la communication** de la Commune de Megève ainsi que l'organisation **de l'événementiel et des animations**.

COMMUNICATION ET PRESSE

Intégré au 1^{er} septembre 2015, le service a pour buts de gérer en autonomie :

- la communication institutionnelle,
- la communication touristique,
- la conception d'éditions,
- les relations presse (communiqué de presse, dossier de presse, voyage de presse...),
- l'élaboration des supports de communication des services municipaux et la commercialisation des espaces publicitaires,
- l'élaboration des supports de communication touristique,
- la conception rédactionnelle et graphique de l'ensemble des outils de communication,
- les prises de vue et la gestion de la photothèque touristique en ligne et institutionnelle.

LA COMMUNICATION 2015 EN QUELQUES CHIFFRES

- 82 affiches, 40 flyers, 20 programmes.
- 35 invitations.
- Mise en forme du rapport d'activité 2014.
- 3 bulletins municipaux.
- 3 enquêtes de satisfaction.
- 51 accueils presse, 2 voyages de presse.
- 57 médias accueillis.
- 82 Communiqués de presse.
- 3681 retombées presse France.
- 4127 retombées presse étrangère.
- 2 dossiers de presse.
- 1 guide culturel.
- 2 Megève Mag.
- 2 Officiels.
- 2 Essentiels.

PROMOTION

Intégré au 1^{er} septembre 2015, le service a pour **buts** :

- **d'accroître la notoriété du village** en s'assurant **la plus large couverture médiatique possible**.
- de **développer la distribution** de Megève chez les professionnels du tourisme que sont les tour-opérateurs, les agents de voyage, agences événementielles et les entreprises.
- de mettre en place un **plan d'action commercial** pour conquérir de nouvelles cibles (participations aux salons, workshops professionnels...); qui valorise l'ensemble des professionnels de la station en les représentant à « l'extérieur » du village et en les impliquant dans les opérations en station.

COMMERCIALISATION

Le Service Commercialisation propose différents types de prestations : location d'espaces de réception, activités, accueil de groupes, de stages sportifs, vente d'espaces publicitaires, etc. L'objectif principal du service étant de générer des recettes tout en développant le tourisme d'affaires et la fréquentation touristique. En 2015, le Chiffre d'Affaires réalisés est de 449 236 €. Suite à la municipalisation de l'Office de Tourisme, le service a repris à sa charge la centrale de réservation et l'a fait évoluer en une Place des Marchés permettant au visiteur d'organiser et réserver son séjour en ligne (hébergement, activités, etc.).

RÉPARTITION DES RECETTES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS EN 2015



ÉVÉNEMENTIEL ET PROTOCOLE

Le service est entré dans ses nouveaux locaux en octobre 2015, il a repris les événements du Comité des Fêtes suite à sa dissolution en décembre 2015 et utilise un nouveau logiciel de billetterie. Il assure la conception, la gestion et la logistique des événements de Megève, planifie l'occupation des espaces, se charge des affichages des supports de communication et s'occupe des bénévoles.

Conception, gestion et logistique des événements de Megève :

- Programmation et contact avec les orchestres, artistes, conférenciers, impresarios et prestataires.
- Réservations d'hébergement et de restauration, des voyages et des transferts pour les artistes.
- Organisation logistique et coordination des prestataires (dossier de bienvenue, agenda et feuille de route), suivi des besoins techniques et matériel, des montages et démontages.
- Pots d'accueil et de fin d'événement et remerciements aux participants.

Planification des espaces :

- Réception des demandes de mises à disposition de salles ou d'espaces du domaine public.
- Planning de salles (logiciel planitech) ou d'espaces du domaine public (place du village, parking de la Côte 2000, pré de St Amour, Patinoire du Palais, gymnase, tennis, curling, salle des Frasses ...)
- Gestion des transpondeurs et clefs pour les salles (maison de la montagne).

Coordination et communication des événements organisés sur Megève :

- Réunions de préparation en interne et en externe pour la tenue des animations et des événements.
- Devis, déroulés des actions et réalisation de mémos pour les éditions futures.
- Calendrier événementiel diffusé sur l'Intranet de la Mairie de Megève.
- Affichage aux mazots poubelles et en façade du Palais des Sports.

Gestion des Ambassadeurs et des bénévoles : réunions, recrutement, formations, plannings, outils de travail, tenues, repas, transports...

L'ÉVÉNEMENTIEL 2015 EN QUELQUES CHIFFRES :

- 424 Événements et 120 Animations.
- 128 Espaces publics gérés.
- 13 400 Coupes servies.
- 102 Réceptions protocolaires.

➤ 2015 - RÉALISATIONS

L'année 2015 marque la FIN de la remunicipalisation de MEGEVE TOURISME.

Les événements 2015

Wine & Swing
So 'art & Design
Festival Haut là là
Le Rallye Megève/Saint-Tropez
Match International de hockey sur glace Fance/Danemark
Le championnat du monde de Hockey U20
Ski Cross and Moguls World CUP

Accueils en station : fin 2015, Megève a accueilli un Eductour Ukrainien.

Déplacements professionnels :

En septembre : Workshops Presse (Amsterdam, Londres, Bruxelles, Paris), Tournée France Montagne Pro – Presse en Russie/Ukraine.

En octobre : Salon Grand Public à Bergame en Italie.

En décembre : ILTM de Cannes avec Best of The Alps.

Suivi des contacts : chaque personne accueillie ou rencontrée en salon est intégrée à la base de données presse ou au CRM (Customer Relationship Management). Les contacts ont été remis à jour et un travail de prospection a été entamé.

➤ 2016 - PROJETS

- Proposer une offre commerciale concrète, en ligne sur le site « megeve.com ».

- Développer le tourisme d'affaires en participant à des salons professionnels dédiés.

- Mise en place d'un véritable service commercialisation et partenariat.

- Megève accueille le Tour de France durant trois jours et l'Étape du Tour.

- Élaboration et gestion de la communication et de la presse liées au 1er Festival international de Jazz à Megève, de la 1^{ère} édition du Winter Festival.

- Optimisation des réseaux sociaux mis en place et valorisation des informations.

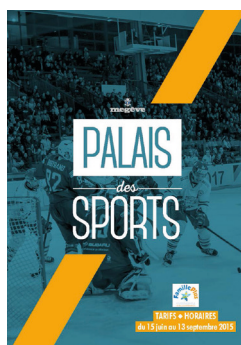
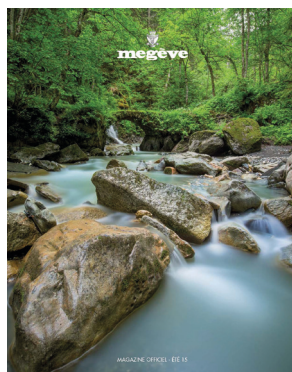
- Accompagnement à la mise en place d'événements forts prolongeant la présence touristique en fin de saison.

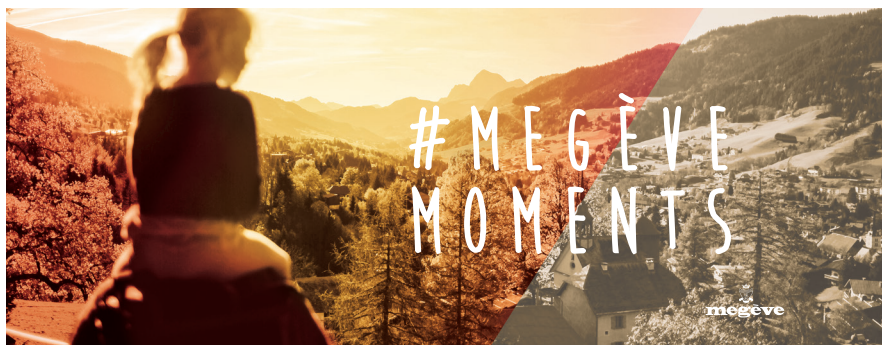
- Développement des réseaux de communication et optimisation des messages à diffuser sur le territoire communal.

ANIMATIONS 2015



DOCUMENTS 2015





megève
9^{ème} OPEN
DE DANSE SPORTIVE
Du 10 au 12 avril 2015
3 jours d'exception à la patinoire du Palais des Sports de Megève

Pour la 9^{ème} édition consécutive, l'Open de danse sportive revient à Megève. Plus que de la danse, la danse sportive allie avec élégance performance sportive et esthétique, un sport qui nécessite une rigueur sportive quotidienne. Les 1000 couples présents à cette occasion, dont les meilleurs duos du circuit, représentant plus de 30 nationalités se succéderont sur la piste du Palais des Sports devant un nombre toujours plus important de spectateurs, offrant ainsi une compétition d'exception aux rythmes de danses latines (samba, rumba, bacha, paso doble) et standards (valse viennoise, quickstep, slow fox et tango).

Le vendredi 10 avril, à partir de 19h30, la soirée de Gala réunira les meilleurs couples mondiaux pour des shows exceptionnels.

Cette année, et pour la première fois, le Championnat d'Europe adultes se déroulera le samedi 11 avril.

Au programme, danses latines et standards. Point d'orgue de la compétition, l'épreuve du combiné mèlera les deux temps.

En exclusivité cette année, Katrine Patchett et Maxime Deryemey, danseurs professionnels et entraîneurs de l'émission très suivie Danse avec les stars, se produiront à 3 reprises le dimanche après-midi lors des finales de l'Open de danse.

Tarifs & programme (sous réserve de modifications) sur : <http://www.megève.com/the9th-open-de-danse-sportive>
0478961009 / 0478961009

CONTACT PRESSE :
Annie Rocco - +33 (0)4 50 21 62 95 - annie.rocco@megève.com
Angélique Torres - +33 (0)4 50 21 62 95 - angelique.torres@megève.com

Megève Tourisme - 17, rue Monseigneur Cornet - 74120 Megève - Tél. (+33) 04 50 21 27 28 - megève.com

TARIFS PALAIS DES SPORTS & DES CONGRÈS					
ENTRÉES - ESPACES			ABONNEMENTS - ESPACES		
ESPACE AQUATIQUE	ESPACE GLACE	ESPACE FORME	ESPACE AQUATIQUE	SPADES SPORTS	MULTI-ESPACES
Entrée piscine : - Adulte : 6,10€ - Enfant 6 à 12 ans : 4,00€ - Enfant 3 à 5 ans : 2,00€ - Groupes scolaires : 3,00€ - Location de matériel au service : 5 € Entrée piscine + sauna + hammam : - Adulte : 11,50€ Cours d'initiation : - Adulte : 11,50€	Entrée patinoire : - Adulte : 5,50€ - Enfant 6 à 12 ans : 4,00€ - Enfant 3 à 5 ans : 2,00€ - Groupes scolaires : 3,00€ - Location de matériel au service : 5 € Entrée patinoire + sauna + hammam : - Adulte : 11,50€ Curling : - Entrée + location : 20€	Sauna : - Adulte : 11,50€ Spa : - Adulte : 11,50€ Location de matériel : - Adulte : 5€	Abonnement annuel : - Adulte : 170€ - Enfant 6 à 12 ans : 120€ Abonnement 6 mois : - Adulte : 100€ - Enfant 6 à 12 ans : 70€ Formule piscine : - 4 cours collectifs aquatiques par semaine : - Adulte : 3 mois : 150€ 6 mois : 260€ 1 an : 390€	Abonnement : - 10 semaines : 150€ - 6 mois : 400€ Abonnement 6 mois : - Adulte : 100€ - Enfant 6 à 12 ans : 70€ Abonnement piscine + cours de fitness : - Adulte : 1 mois : 34,90€ 3 mois : 100€ 6 mois : 180€	Carte 10 entrées Piscine et/ou Patinoire : - Adulte : 50€ Multi-activités : - Adulte : 120€ - Enfant 6 à 12 ans : 70€

CORE CIRCUS REGULAR - 14 PT

CÉCILIA GRANGER
Graphiste
Mairie de Megève | Service communication
1, place de la Mairie | Megève
cecilia.granger@megève.fr
+33 (0)4 50 93 29 29 - Ext : 2330

BARIOL REGULAR 12PT

COULEUR #1F3560

Conformément aux engagements de la commune de Megève, Adoptez l'écologie. N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

JPN **GBR**



LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES

-

FINANCES & PROGRAMMATION

-

MARCHÉS & ACHATS PUBLICS

-

DIALOGUE DE GESTION & DÉMARCHE DE PERFORMANCE

-

CITOYENNETÉ

-

FAMILLE, ENFANCE, ÉDUCATION

-

PALAIS DES SPORTS & DES CONGRÈS

-

CULTURE

-

FINANCES & PROGRAMMATION

COMPOSITION DU PÔLE

9 agents

► RÔLE DU PÔLE

Le pôle assure de nombreuses missions :

- Réaliser et contrôler les **procédures comptables et budgétaires**,
- Vérifier le **respect des normes comptables**,
- Élaborer et suivre les **budgets**,
- Assister et conseiller les services de la collectivité en matière comptable et budgétaire,
- Gérer **la dette, la fiscalité et les taxes**, rédiger les baux de commerces et d'habitation,
- Gérer **les loyers et les charges** des logements et commerces de la collectivité.

► 2015- RÉALISATIONS

- Création du **budget du SPA du Palais des Sports** au 01/01/2015.
- Création des 3 budgets **Office de Tourisme, Événementiel communication et Commercialisation touristique** au 01/09/2015.
- Formation à l'utilisation du logiciel Berger Levraut « Scan factures ».
- Dématérialisation des mandats, titres et des pièces justificatives transmises en trésorerie.
- Mise en place des circuits de validation pour les pôles DGAAE, PSP, FEE, SEP, OT, EVEN-COM et COMM pour le visa du « service fait » des factures.

► GESTION DE 12 BUDGETS

- **Budget Principal** de la commune,
- 2 budgets annexes concernant **l'Eau et l'Assainissement**,
- Budget annexe des **Parcs de stationnement**,
- **SIVOM** du Jaillet (compétence à carte pour la gendarmerie et le transport par navettes des skieurs),
- **SIVU** Megève/Praz-sur-Arly,
- **CCAS** de Megève/ Demi-Quartier,
- Comité syndical des **Biens Indivis**,
- 3 budgets annexes concernant la compétence communication / tourisme : un SPIC Commercialisation Touristique, un SPA Office de Tourisme et un SPA Événementiel Communication.
- Budget annexe du SPA du Palais des Sports et des Congrès.

► 2016 - PROJETS

- Poursuite de la mise en place des circuits de validation pour tous les autres pôles sur le visa du service fait des factures et des marchés publics.
- Transmission des budgets sous forme dématérialisée en Sous-préfecture et en Trésorerie.
- Signature électronique des bordereaux de mandats (dépenses) et de titres (recettes).

► LE BUDGET PRINCIPAL 2015 DE MEGÈVE

Un budget primitif qui s'est équilibré (avec reprise des résultats) à **35 153 958,42 €** en section de **fonctionnement** et à **30 483 494,04 €** en section d'**investissement** soit un total de **65 637 452,46 €** (contre 53 025 727,39 € en 2014).

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- Crédits prévus en « charges à caractère général » de 10 369 296,24 € et réalisés pour **9 431 560,36 €**,
- Crédits prévus en « dépenses de personnel » de 11 671 831 € et réalisés pour **11 336 450,56 €**,
- Crédits prévus en « autres charges de gestion courante » de **5 047 761,63 €**.

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT comprenant notamment :

- Les « produits des services » pour 4 463 700 € en crédits prévus et **3 954 448,17 €** recouvrés,
- Les impôts et taxes pour 22 709 490,06 € prévus et **23 347 268,17 €** recouvrés,
- Les « dotations et participations » prévues pour 4 044 489 € et **3 691 827,50 €** recouvrés,
- Les charges de gestion courantes comprenant essentiellement les loyers et les redevances pour **1 937 007,71 €** recouvrés.

UNE SECTION D'INVESTISSEMENT qui s'élève à **30 483 494,04 €** au budget primitif 2015.

LES RESULTATS DE CLÔTURE :

Un excédent de **2 779 913,38 €** pour la section de fonctionnement,
Un excédent de **17 948 123,98 €** pour la section d'investissement. L'encours de dette est de 34,3 millions d'euros.

► LES BUDGETS ANNEXES EAU, ASSAINISSEMENT & PARCS DE STATIONNEMENT

LE BUDGET DE L'EAU

Le budget primitif 2015 représente **1 618 129,89 €** en section de fonctionnement et **860 050,57 €** en investissement.

En 2015, le résultat de la section de fonctionnement affiche un **excédent** de **141 268,36 €** et la section d'investissement présente un **déficit** de **181 540,19 €**. Compte tenu des excédents antérieurs s'élevant à 302 807,29 € en fonctionnement et 316 241,31 € en investissement, les **résultats de clôture** sont de **+444 075,65 €** pour la section de fonctionnement et de **+134 701,12 €** pour la section d'investissement.

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 257 861,68 €.

Elles se répartissent comme suit :

- 14 556,68 € au titre d'études (missions topo Planay, terrain de foot, maîtrise d'œuvre et études hydrauliques...)
- 12 046,50 € au titre de l'aménagement du secteur du Planay (chapitre 23).
- 231 258,50 € détaillés dans le tableau suivant (chapitre 21) dont plus de 81 000 € rues de Capré et Saint François et 33 700 € pour la réfection des berges de l'Arly.

LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget primitif 2015 représente **2 409 985,33 €** en section de fonctionnement et **1 354 069,77 €** en investissement.

En 2015, le résultat de la section de fonctionnement présente un **excédent** de **419 129,89 €** et la section d'investissement, affiche un **excédent** de **3 605,31 €**. Compte tenu de l'excédent antérieur en fonctionnement de 567 244,60 € et du déficit antérieur en investissement de 120 114,13 €, les **résultats de clôture** sont de **+986 374,49 €** pour la section de fonctionnement et de **-116 508,82 €** pour la section d'investissement. L'excédent de fonctionnement à reporter sera donc de **801 334,15 €**.

Pour 2015, les dépenses d'équipement se sont élevées à 374 064,06 € et ont consisté essentiellement en travaux rue Capré, rue Saint François, chemin de Fanou et pour le marché d'auto surveillance des réseaux. Des études ont été réalisées pour 23 845,69 €.

LE BUDGET DES PARCS DE STATIONNEMENT

Pour 2015, le résultat de fonctionnement est un **déficit** de **156 008,08 €** et le résultat d'investissement un **excédent** de **59 635,95 €**.

Compte tenu des excédents antérieurs de 315 698,84 € en fonctionnement et de 96 815,57 € en investissement, les **résultats de clôture** sont de **+159 690,76 €** pour la section de fonctionnement et de **+156 451,52 €** pour la section d'investissement. L'excédent de fonctionnement à reporter sera donc de 159 690,76 €.

Pour 2015, les dépenses d'équipement se sont élevées à 569 646,47 €. Elles ont principalement consisté en des travaux de réparation au parking du casino pour 219 050 €, le remplacement des moyens de gestion pour 117 819,16 € et des études de structure en béton sur la sortie du parking de Rochebrune.



MARCHÉS & ACHATS PUBLICS

COMPOSITION DU PÔLE

2 agents

► RÔLE DU PÔLE

À la Direction Générale Adjointe des Services, le **pôle Marchés et Achats Publics** est chargé :

- de **centraliser les achats**,
- de **conseiller** les autres pôles dans leurs démarches achats,
- de réaliser les **procédures de passation** des contrats publics (marchés publics et délégations de service public),
- d'assurer la **sécurité juridique** de ces procédures,
- d'organiser les commissions intervenant dans le processus de décision.

► 2015- RÉALISATIONS

Outre les divers marchés d'entretien (voirie, réseau d'éclairage public, matériel de lutte contre l'incendie...), l'activité du pôle a porté sur des opérations de **rénovation de différents bâtiments communaux** : la rénovation de la salle du Conseil Municipal, l'aménagement de nouveaux locaux pour le pôle Événementiel (Maison de la Montagne) et la rénovation intérieure de la Crèche de Megève.

EN 2015, ce sont :

- **43 affaires**, dont 3 relèvent du SIVOM du Jaillet, 1 du SIVU Megève/Praz-sur-Arly et 3 du CCAS.
5 d'entre elles ont fait l'objet d'une procédure formalisée (appel d'offres ouvert ou marché négocié).
- **58 marchés notifiés** pour la Commune de Megève, plus **29 autres marchés** pour le compte des collectivités pour lesquelles le personnel communal intervient (SIVOM du Jaillet ou SIVU Megève-Praz sur Arly ou CCAS).
- Un **règlement intérieur** relatif aux procédures de marchés publics a été mis en place en **septembre 2015**, introduisant notamment une commission MAPA pour les marchés dont le montant est compris entre 90 000 et 207 000 € HT (marchés de fournitures et de services) ou 5 187 000€ HT (marchés de travaux).

MONTANTS APPROXIMATIFS DES MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2015 :

- **510 000 € HT** ont été engagés au titre des marchés de fournitures,
- **2 800 000 € HT** pour les marchés de services (hors marchés de déneigement),
- **5 700 000 € HT** en travaux.

L'opération relative à la réhabilitation des bâtiments de la Gendarmerie Nationale, portée par le SIVOM du Jaillet, représente également un nombre important de marchés traités par le pôle sur l'année 2015.

- **49 avis** d'appel public à la concurrence ont été publiés.

Ils sont systématiquement publiés sur le profil acheteur de la commune (marches-publics.info).

Un lien permet d'y accéder depuis le site internet de la Commune de Megève. Afin de respecter les règles de concurrence et d'assurer une parfaite information des entreprises, les avis sont publiés au Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics, sur le site « mapaonline.com » ou transmis au Journal Officiel de l'Union Européenne.

- **8 001 visites** sur le profil acheteur de la commune.
- **2 196 dossiers** de consultation retirés par les entreprises.
- **320 plis** (candidatures) déposés ont été étudiés dont 70 dépôts dématérialisés (soit 22%).
- **1 renouvellement** de Délégation de Service Public.

Des procédures ont été lancées rapidement afin de permettre l'exécution de travaux de remise en état de réseaux ou de berges à la suite des crues intervenues au début du mois de mai.

Depuis deux ans, le pôle tente de réduire les frais d'affranchissements en développant l'envoi de lettre recommandée électronique (LRE).

En 2015, sur 454 correspondances, 184 ont été envoyées en lettre recommandée papier et 149 en LRE.

- **7 utilisations** du portail en ligne de vente aux enchères www.agorastore.fr.

Cette plate-forme a été utilisée en 2015 pour vendre du matériel réformé (un véhicule, une bétonnière, un tractopelle, un compresseur, des pompes à carburant, des roues et des pneus).

Ces transactions ont apporté 28 574,02 € à la collectivité.

En 2015, la commune de Megève a lancé une consultation pour le renouvellement de ses contrats d'assurances (Dommages aux biens, Responsabilité civile, Flotte automobile, Protection juridique et défense recours et Garanties statutaires). Sur ce dossier, elle agissait en tant que coordonnateur d'un groupement de commandes, composé, en plus d'elle-même : du CCAS de Megève, du SIVU Megève-Praz, du SIVOM du Jaillet et de la Commission Syndicale des Biens Indivis.

► 2016- PROJET

Poursuite de la rationalisation de certains achats dits récurrents.



DIALOGUE DE GESTION & DÉMARCHE DE PERFORMANCE

COMPOSITION DU SERVICE

1 agent

► RÔLE DU SERVICE

Le contrôleur de gestion du service **reporte les informations**, élabore des **analyses** financières, des analyses sectorielles, des chiffres et tableaux prévisionnels, des **indicateurs** et des **tableaux de bord**. Il réalise pour la direction générale ou les autres pôles des analyses financières ou des évaluations de gestion.

Les études régulières et ponctuelles sont utilisées par la Direction Générale et les élus **pour aider au pilotage stratégique** des missions de la commune. Le **Reporting** s'effectue par service et par mission de service public.

Megève a l'obligation de suivre et de contrôler les partenaires extérieurs **qu'elle subventionne ou contracte**. **Le contrôleur de gestion veille** à la juste application de **la réglementation financière des subventions** aux associations et aux organismes extérieurs (Établissements Publics, Autres communes, Syndicats...).

Les délégations de service public sont contrôlées et suivies une fois par an à remise de leur rapport annuel. L'ensemble des autres pôles ou la direction générale mandatent le chargé de mission pour toute analyse, étude de marché, proposition tarifaire, participation financière, étude de comptes (comptes de résultat et bilans), convention avec flux financiers et délibérations impactant **les 12 budgets ou les 31 régies comptables** de Megève.

Pour proposer certains tarifs, sont étudiés à la fois **les coûts de revient réels** de chaque prestation ainsi que les souhaits et les habitudes des usagers.

Pour plusieurs prestations, notamment celles liées à l'enfance, en accord avec la CAF (Caisse d'allocations Familiales), des **tarifs différenciés** selon les **ressources financières des usagers** sont proposés.

Le pôle assure le suivi administratif et organisationnel **des régies**, il rédige **les arrêtés de régie**, suit **les avances** et **les recettes** et **conseille** les régisseurs. Les préconisations sont étudiées avec le Trésor Public de Sallanches, qui effectue des contrôles réguliers.

► 2015- RÉALISATIONS

- Calculs de **coûts de revient par produit, service, type de public et par pôle**.
- Coûts annuels pour certaines prestations afin de **minimiser** la hausse des prix.
- Mise en place de **taux sur quotient familial** pour les tarifs des prestations à l'enfance (pôle FEE).
- **Tableaux de suivi et indicateurs** : sur les délégations de services public, les subventions, les régies, le Palais des Sports, les parkings...
- Calculs des **participations financières** des communes de Praz-sur-Arly et Demi-Quartier pour les services mis à disposition par Megève (Petite Enfance).
- Rédaction des **conventions entre régies** communales et régies extérieures ou partenaires privés.
- Tableaux et **graphiques croisés dynamiques** diffusés sur **l'Intranet** pour plusieurs services.
- Réponses aux questions financières et de comptabilité analytique à la **Chambre Régionale des Comptes** ayant contrôlé la commune de Megève tout au long de l'année 2015.
- **Analyse des recettes** de tous les services du pôle FEE (hébergement, restauration, grande crèche, micro-crèche, crèche touristique, accueil de loisirs, affaires scolaires, périscolaire).
- Rédaction de **74 % des décisions du Maire** et d'environ **un tiers des délibérations** municipales.
- Création, dissolutions, modernisation et actualisation de plusieurs régies comptables publiques.
- Élaboration du **rapport d'activité 2014 de Megève**, à partir des informations issues de chaque pôle, complétées par des constructions de graphiques, des synthèses et des «visuels».
- Synthèses et délibérations d'approbation **des rapports d'activité des extérieurs** (Communauté de Commune du Pays du Mont Blanc, Gestion des Déchets, SIVU, SIVOM, délégations de service public...).
- Dès septembre 2015, déploiement et **exploitation** du **DATAMART** (module supplémentaire au logiciel finances) permettant de construire des requêtes de données diffusant des **indicateurs de gestion essentiels**.
- Analyse financière sur les 5 dernières années de l'EPIC **Megève Tourisme**, simulations financières, **prévision des dépenses et recettes** pour l'intégration du **reste des services en septembre 2015** (fin de la remunicipalisation).

SUBVENTIONS VERSÉES EN 2015

(DONT EXCEPTIONNELLES / HORS MEGÈVE TOURISME DISSOUT EN 2015) :

	2014	2015	VARIATION
ÉCONOMIE & TOURISME	378 216 €	256 300 €	- 32 %
SPORTS & LOISIRS	1 017 910 €	1 158 910 €	+ 14 %
CULTURE PATRIMOINE JUMELAGE	223 750 €	181 000 €	- 19 %
AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT	91 265 €	91 000 €	- 0.3 %
ÉCOLES / SCOLAIRES / APPRENTISSAGE	44 632 €	42 563 €	- 0.4 %
SOCIAL	35 480 €	34 000 €	- 4 %
AUTRE ASSOCIATIONS	420 €	5 200 €	- 30 %
TOTAL	1 798 673 €	1 768 363 €	- 1.69 %

En 2015, certains périmètres des domaines d'affectation des subventions ont été redéfinis. Les subventions attribuées aux associations **baissent globalement de 1,69 %**.

LES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP) EN 2015

SERVICE	OBJET	DÉBUT	FIN
ALTIPOINT - RESTAURANT	Bar - restaurant de type traditionnel/brasserie de qualité. Spécifiquement adaptée aux pilotes, agents de plateforme et des remontées mécaniques.	15/12/2012	30/09/2016
LA LIVRAZ - SNACK	Service de petite restauration et de vente de boissons (Snack)	08/12/2012	03/11/2015
LE CALVAIRE - RESTAURANT	Bar-restaurant de type traditionnel savoyard et gestion des toilettes publiques.	01/12/2012	30/09/2016
LE PUCK - RESTAURANT	Bar-restaurant de type brasserie de qualité. Animations familiales en terrasse.	01/12/2012	30/09/2018
CASINO & PALO ALTO	Exploitation : Piano-bar ; Discothèque Palo Alto; Bâtiment principal Casino ; Restaurant du Casino	01/10/2003	02/04/2019
SEM (3 MASSIFS)	Exploitation des remontées mécaniques (3 délégations)	15/04/1993	14/04/2023

La DSP du **Snack de La Livraz** a été relancée fin d'année 2015. Dès le printemps, plusieurs études et propositions de modifications ont été réalisées par l'agent du service (modalités contractuelles, financières, matérielles, périodicités...).

Un nouveau délégataire a remporté l'offre, son contrat a débuté le 03/11/2015 et **s'achèvera le 02/11/2018**.

► 2016-PROJETS

- Réaliser le **Rapport d'Activité 2015** des services de la commune de Megève.
- **Tableaux** de bord de gestion **annuels** et **trimestriels** pour tous les services du **pôle FEE**.
- **Refonte complète de la comptabilité analytique** (qui est la base du contrôle de gestion et des tableaux de bord).
- Communication de toutes les données, **études et résultats et support** au cabinet d'audit Grant Thornton qui réalisera un **audit complet du Palais** des Sports et des Congrès en 2016.
- Informations aux candidats, synthèses et propositions pour la **relance des DSP** des restaurants de l'**Altiport** et du **Calvaire**.
- Tableaux des **résultats de l'intégration** de l'EPIC Megève Tourisme et **comparaisons financières** «avant/après».

CITOYENNETÉ

COMPOSITION DU PÔLE

4 agents

► RÔLE DU PÔLE

Le pôle citoyenneté est souvent le premier (voir le seul contact) que le Mègevan ou la personne de passage à Megève rencontre. Le pôle a obtenu **la certification ISO 9001** pour la **délivrance des actes**. Loin de n'assurer que de l'accueil physique et téléphonique, le pôle intervient dans de nombreux domaines.

Le « **guichet unique** » à Megève centralise toutes les démarches administratives.

► 2015- RÉALISATIONS

ÉTAT CIVIL

- Actes d'état civil : **1 780** (contre 1 680 en 2014)
- Avis de mention : **112**
- Cartes d'identité : **186**
- Recensements militaires : **45**
- Livrets de famille : **34** à l'occasion du mariage + **27** nouveaux livrets
- Mariages : **34**
- Divorces : **12**
- Enregistrements avis de naissance : **21**
- Reconnaissances : **7**
- Décès : **30**
- Transcriptions de décès : **25**

LICENCES DÉBITS DE BOISSONS (CRÉATION + MUTATIONS) : 27 et 48 autorisations des débits temporaires de boissons.

COURRIER ET PETITES ANNONCES

- Réception, ouverture, dispatching dans les divers services.
- Oblitération, départ du courrier, enregistrement : **11 285** enregistrements et **360** recommandés en 2015.
- Affichage et mise en ligne sur le site internet des **1 535** « petites annonces » en 2015.

ÉLECTIONS

- Inscriptions, radiations, réunions de la commission électorale.
- Révision **exceptionnelle** de la **liste** électorale en 2015.

DIVERS

- **68** Inscriptions scolaires.
- PASS scolaires : **350**.
- Organisation du concours des maisons fleuries : **99** participants (contre 95 en 2014).
- Taxis: gestion des dossiers et inscription sur la liste d'attente.
- **21** Attestations d'accueil et titre de séjour de 10 ans pour les étrangers.
- Vente en liquidation : délivrance du récépissé.
- Élaboration de la liste des Jurés d'Assises : courrier aux intéressés et renvoi au tribunal.
- **3 809 cartes de résident** en 2015 (contre 2 696 en 2014).



FAMILLE, ENFANCE ÉDUCATION

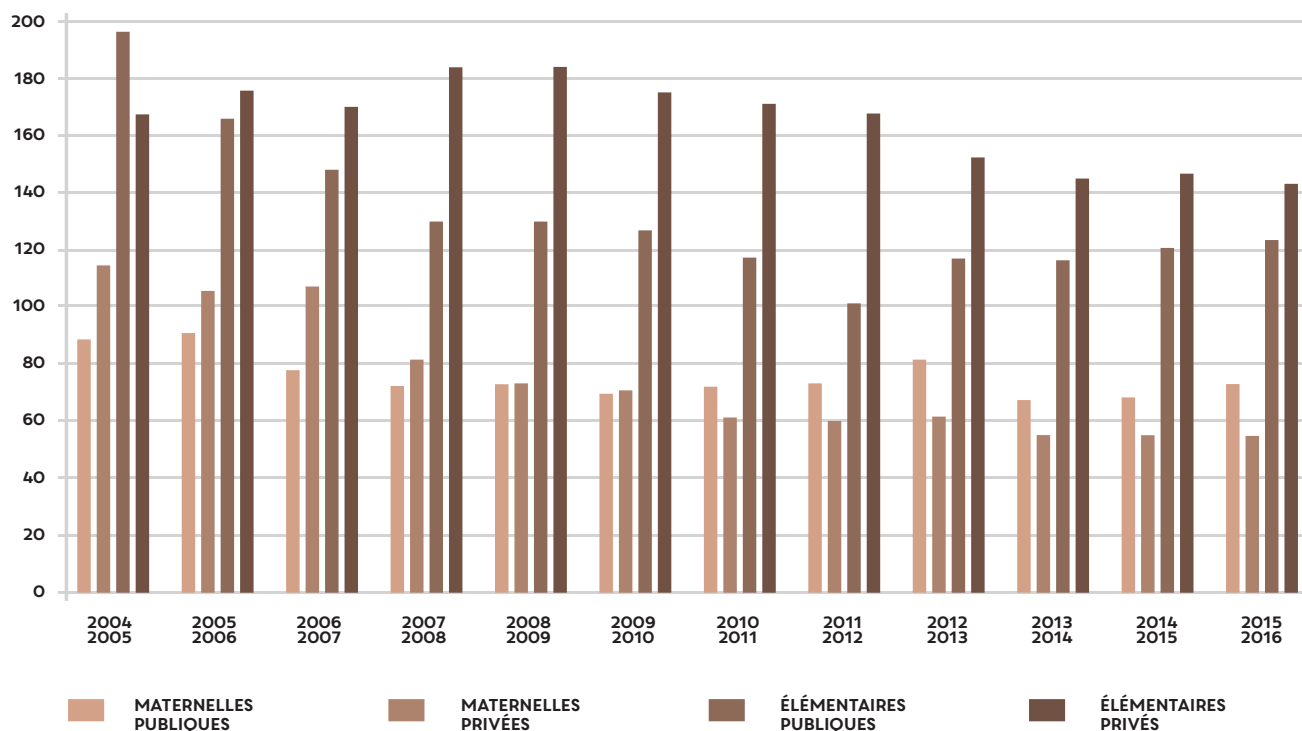
COMPOSITION
DU PÔLE

80 agents

AFFAIRES SCOLAIRES

Le service des **affaires scolaires** gère les **effectifs** scolaires et les **inscriptions** scolaires.
Il participe aux **conseils d'école** et joue le rôle d'interface avec les associations de parents d'élèves.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES ÉCOLES DEPUIS 2004



➤ 2015- RÉALISATIONS

SUR UN PLAN FINANCIER

- Aide au **financement de 25 voyages scolaires** pour un montant de 38 049 € :
 - 8 au collège et 9 en élémentaire pour le privé Saint Jean Baptiste,
 - 5 au collège public Émile Allais,
 - 1 en maternelle et 2 en élémentaire pour les écoles publiques Henri Jacques Le Même.
- Achat d'un **tableau numérique** en maternelle pour les grandes sections.

SUR UN PLAN ORGANISATIONNEL

- 2^{ème} année d'expérimentation des nouveaux rythmes scolaires.
- **Rentrée anticipée** le mardi 25 août 2015 pour les 185 élèves Henry Jacques Le Même pour rattraper les 10 mercredis libérés pendant l'hiver 2016.
- **Optimisation du Projet Educatif Territorial (PEDT)** avec une libération de 10 mercredis l'hiver pour couvrir la période janvier, février et mars accordée par l'éducation nationale.

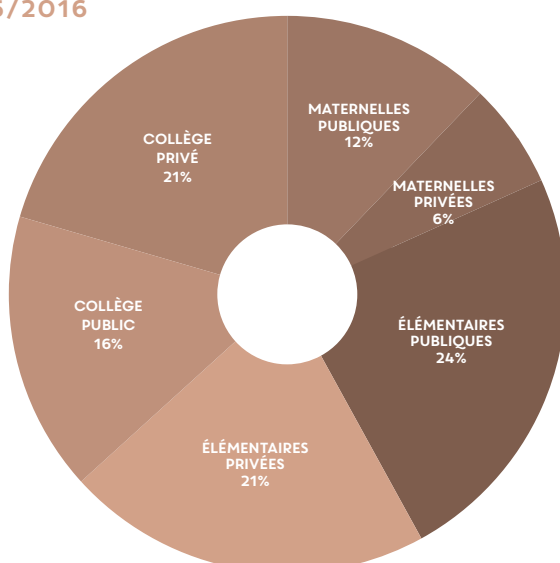
RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

- Assurer le **bien-être** de l'enfant en respectant son rythme, en offrant un cadre de détente et la possibilité de choisir ses activités.
- Contribuer à la **réussite scolaire** en participant à l'épanouissement et l'enrichissement personnel au travers d'activités culturelles, artistiques et de découverte.
- Aider l'enfant à s'intégrer et à participer à la **vie collective** en favorisant le vivre ensemble, le respect, la solidarité et l'ouverture d'esprit.

SUR UN PLAN ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

- **Deux enquêtes** auprès des enfants et parents en mars et en décembre 2015.
- « Je découvre mon école maternelle » au mois de mai, dans les deux établissements scolaires Henry Jacques Le Même pour le groupe « les malins » de la crèche.
- Accueil des petites sections le **jour de rentrée** par l'élue en charge des affaires scolaires et remise **d'un doudou, un petit sac à dos et de crayons de coloriage**.

RÉPARTITION DES ENFANTS DE MEGÈVE SCOLARISÉS EN 2015/2016



➤ 2016- PROJETS

- **Mémoire de recherche et évaluation** du PEDT par un étudiant en master du Laboratoire des Sciences de L'Éducation pour le faire évoluer, garantir la reconnaissance du projet « montagne » à l'échelle nationale, professionnaliser la réforme et travailler sur un projet de territoire élargi.
- **Cohérence globale** sur l'ensemble du territoire avec les **mêmes rythmes** pour les enfants.



PÉRISCOLAIRE

Le service **périscolaire** est constitué de deux structures situées au sein de l'école maternelle et élémentaire Henry Jacques Le Mème.

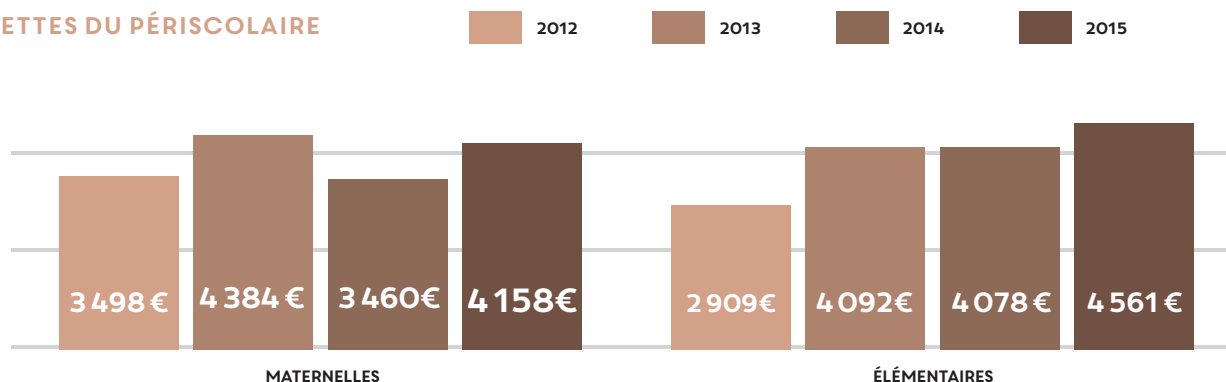


► RÔLE ÉDUCATIF ET SOCIAL

- Diriger l'accueil dans le cadre de la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et du service de la Protection Maternelle Infantile et **veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants.**
- Accueillir et animer les temps de garde du matin et du soir et les temps de pause méridienne.
- Accueillir et encadrer les enfants de maternelles à l'arrivée et au départ des bus scolaires.
- **Aide aux leçons** chez les élémentaires (selon le souhait des parents).
- Traduire en actions concrètes les projets éducatifs et pédagogiques.
- Continuer et améliorer la participation à la **réforme des rythmes scolaires.**
- Faciliter la transition entre milieu familial, milieu scolaire et extrascolaire.
- Favoriser le **développement, l'éveil et la socialisation** des enfants accueillis.
- Contribuer à l'intégration sociale des enfants porteurs **d'un handicap** ou d'une maladie chronique.

➤ 2015- RÉALISATIONS

RECETTES DU PÉRISCOLAIRE



SUR UN PLAN ORGANISATIONNEL

- Mise en route concrète du projet éducatif de territoire.
- Ateliers libres sur le temps de pause méridienne (jeux divers, relaxation, activités manuelles...).
- **Réflexion** commune avec le service restauration sur le bien-être de l'enfant **au restaurant scolaire** (en lien avec le projet pédagogique).
- À partir du 25 août 2015 : **tarifs** aux usagers différenciés par application d'un **coefficient sur le quotient familial (QF)**.

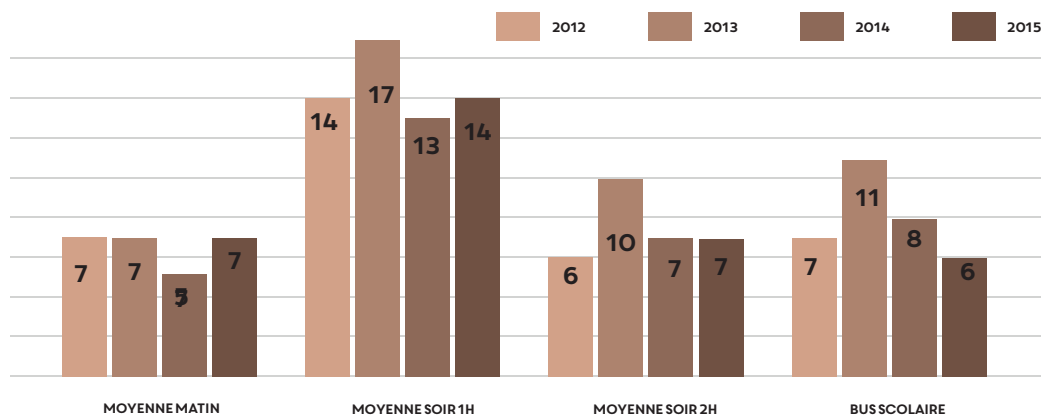
SUR UN PLAN CRÉATIF

Des **animations ludiques et artistiques**, adaptées à l'âge des enfants, ont été proposées :

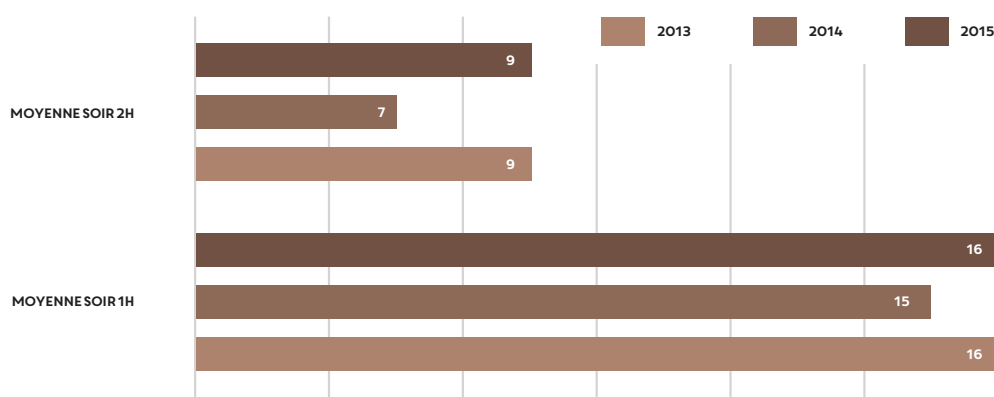
- Activités manuelles : scoubidous, bricolages des 4 saisons (papier, bougies, plâtres, collages), bracelets, origami, boîtes à surprises, pompons, ateliers fils, collage de serviettes ...
- Scrapbooking (confection de livrets souvenirs).
- Ateliers découvertes du monde (cuisine, jeux, bricolages, expression).
- Atelier des **poètes**.
- Atelier des **dessinateurs** (gestes de base et confection d'œuvres).
- « **Land'art** » : sculptures végétale et sculptures sur neige.
- Découverte de la **musique classique** par les contes et la peinture (Beethoven, Tchaïkovski, Ravel, Vivaldi, Mozart).
- **Jardinage, plantations**, confection de nichoirs, lecture de paysages (en lien avec les Ecolibristes).
- Grands **jeux**, jeux musicaux, ateliers libres, jeux de société...
- Jeux sportifs (ateliers avec Cyril Fontaine depuis la rentrée 2015/2016).
- Animation en **anglais** : « Jeunes Diplomates » 3 puis 2 séances d'anglais par semaine du CP au CM2.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DES MATERNELLES ET DES ÉLÉMENTAIRES À HJLM



PÉRISCOLAIRE DES ÉLÉMENTAIRES (NOMBRE D'ENFANTS)



SUR UN PLAN ÉDUCATIF ET CULTUREL

De nombreux **ateliers** ont été proposés par l'animatrice culturelle :

- 3^{ème} cycle : **la mode des sports d'hiver**, en lien avec l'exposition du musée de Megève « Chic à la montagne, 100 ans d'élégance à Megève » (découverte et fabrication de blasons, initiation au patois mègevan avec l'association « Megève Vie et Mémoire »),
- 4^{ème} cycle et 5^{ème} cycle : voyage dans **le passé de Megève** au musée du Haut Val d'Arly ; atelier blasons et armoiries ; la mode des sports d'hiver ; atelier « TICE les Mémoires », conçu dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, fiche d'identité du monument aux morts de Megève ; découverte du cor des Alpes avec la musicienne Isabelle Morand ; sortie au centre-ville sur « Les sentiers de l'eau » avec Sophie Blanchin guide du patrimoine des Pays de Savoie.
- 1^{er} cycle : **patrimoine naturel** : observation d'insectes avec loupes binoculaires ; découverte de la faune alpine avec Arthur Forlin, garde-forestier, initiation au patois de Megève avec l'association « Megève Vie et Mémoire » ; visite du musée du Haut-Val d'Arly et portrait d'Émile Allais.
- 2^{ème} cycle : **découverte de l'accordéon et de la danse folklorique** avec Éric Tops et Jean-Claude Ours ; observation d'insectes avec loupes ; découverte de la faune alpine avec Arthur Forlin, garde-forestier et initiation à la notion de chaîne alimentaire.

► 2016- PROJETS

- **TAP (Ateliers culturels)** prévus pour l'année scolaire 2016-2017 :
 - ateliers sur le thème de la **photographie** en lien avec l'exposition du musée « Tops Socquet, un témoignage photographique sur Megève – 1915-2015 »,
 - découverte des **sculptures** de Nathalie Decoster exposées au centre-ville,
 - atelier de fabrication et de dégustation de **beurre** frais,
 - légendes de Megève et des Alpes,
 - l'architecture d'Henry Jacques Le Même,
 - fabrication de bouquets floraux avec l'association « les Ecolibristes ».
- **Poursuite du travail en concertation** des équipes restauration et périscolaire et poursuite de la formation du personnel, pour optimiser le projet pédagogique.
- **Projet de rattacher la compétence Périscolaire au SIVOM du Jaillet.**



LA PETITE ENFANCE

Le service petite enfance est constitué de :

- 2 structures d'accueil en crèches : un **Multi Accueil de 43 places** et une **Micro Crèche de 10 places** qui sont des lieux d'accueil destinés aux enfants dès l'âge de 3 mois,
- 1 **Crèche Touristique** situé au Mont d'Arbois (14 places pour des enfants de 1 an à 3 ans),
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

109 familles fréquentent les lieux d'accueil de Megève.

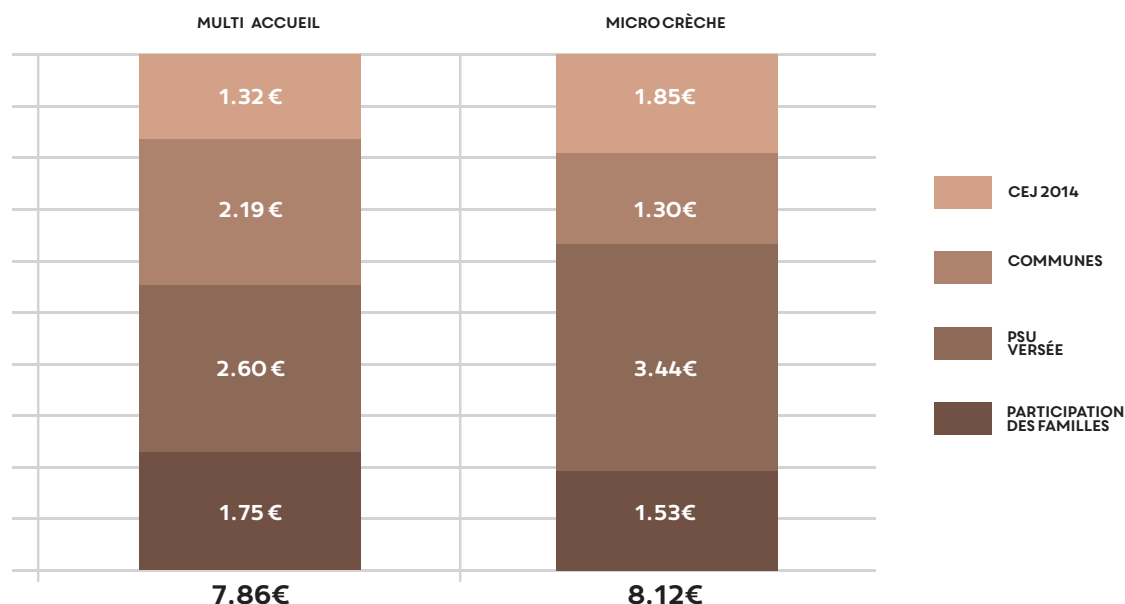
► RÔLE ÉDUCATIF ET SOCIAL

- Gérer l'accueil selon la réglementation de la Protection Maternelle Infantile et **veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants.**
- Favoriser le **développement, l'éveil et la socialisation** des enfants accueillis.
- Concourir à l'intégration sociale des enfants porteurs **d'un handicap ou d'une maladie chronique.**
- Traduire en actions concrètes le **projet pédagogique** des structures.
- Aider les parents à **concilier vie professionnelle et vie familiale et mener des actions de soutien à la parentalité** (café des parents, temps de partage sur le lieu d'accueil de l'enfant, conférences...).
- **Accompagner les parents** lors d'une séparation en proposant **l'adaptation progressive** des enfants.



➤ 2015- RÉALISATIONS

COÛT DE REVIENT PAR HEURE ET PAR ENFANT



DÉMARCHE QUALITÉ / PROJETS FINALISÉS

- **Certification ISO 9001** de l'accueil en Grande Crèche.
- Plan de maîtrise sanitaire consolidé.
- Enquête de satisfaction sur tout le service Petite Enfance.
- Poursuite des **cafés des parents** – accueil des parents dans les groupes des enfants.
- **Conduites à tenir** par le personnel en cas de maladie ou incident.
- Check list des établissements et concrétisation d'un projet pédagogique par structure.

SUR UN PLAN FINANCIER ET TECHNIQUE

- Passage de la facturation **à la demi-heure** au 1^{er} janvier 2015.
- Baisse du taux de facturation (heures facturées/ heures de présence) à 106,5% en 2015 (contre 110.3% en 2014).
- **Réfection** de l'espace d'accueil et de change de la micro crèche Les Fripouilles.
- Rénovation du **1^{er} étage** de la structure d'accueil **La Grande Crèche** et restructuration complète des espaces d'accueil, des coins change, des peintures et des sols.

SUR UN PLAN ÉDUCATIF ET SOCIAL

- **Réorganisation des groupes d'accueil :**
 - Ouverture de la micro crèche Les Fripouilles à l'année pour les plus petits,
 - Accueil des enfants de 8 mois à 18 mois au rez-de-chaussée de la Grande Crèche, et des plus grands au 1^{er} étage,
- Participation au « **partage des pratiques** » avec les structures d'accueil du Réseau Rivage pour les agents,
- Poursuite des actions:
 - **Temps de lecture** et contes à la **médiathèque** avec interventions des agents de la médiathèque sur les groupes de petits,
 - **Sorties pédagogiques** (visite de la Caserne des Pompiers, d'une ferme pédagogique),
 - « Je découvre mon école » avec l'école Henry Jacques Le Même (HJLM),
 - Apprentissage du **langage signé** en crèche avec les enfants,
 - **Participation au réseau** des directeurs de crèches - échanges inter-communaux tous les 2 mois.

SUR LE PLAN HUMAIN

- Accueil de **stagiaires** en observation (3^{ème} année de collège) et sur des formations qualifiantes (CAP petite enfance ou d'auxiliaire de puériculture).
- Contrat en alternance pour une Éducatrice de Jeunes Enfants.
- **2 contrats d'immersion professionnelle.**
- 1 embauche d'un Contrat Emploi d'Avenir sur 3 ans.



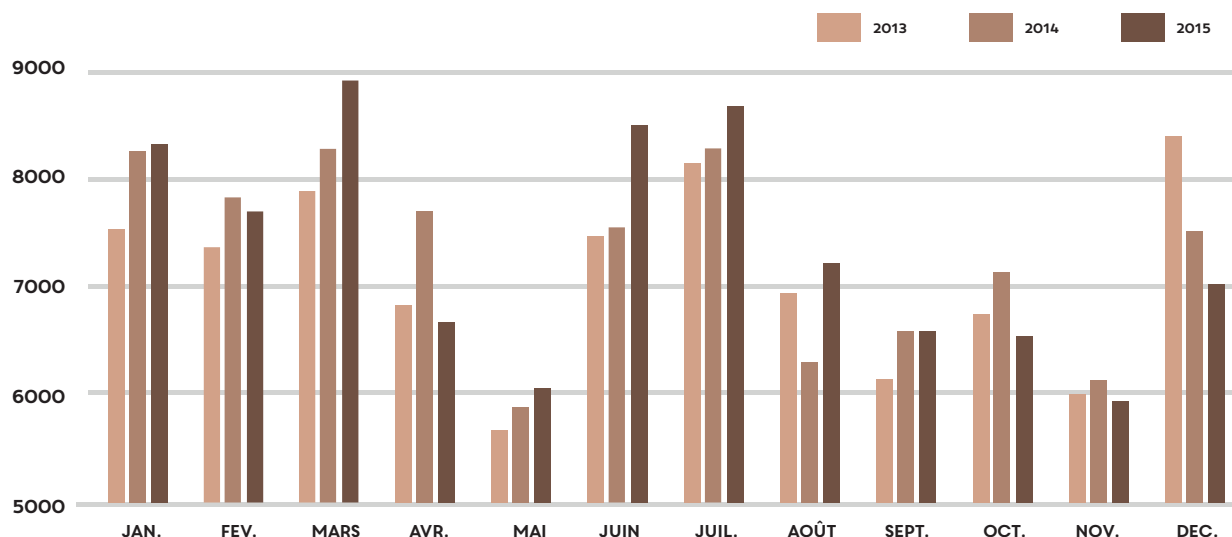
MULTI ACCUEIL « LA GRANDE CRECHE »

Taux d'occupation : **91 %** (contre 88,7 % en 2014).

88 824 heures de présences en 2015 (contre 87 973 en 2014).

Plus de **10 000 repas** ou biberons servis pour **297 jours** d'ouverture.

ÉVOLUTION DES HEURES DE PRÉSENCE MENSUELLES :



«LES P'TITES FRIMOUSES»

En 2015, le service a ouvert **108 jours**, **365 enfants** ont été accueillis pour **7 689 heures facturées**.

MICRO CRECHE «LES FRIPOUILLES»

Taux d'occupation : **88.3 %** pour **174 jours** d'ouverture. En 2015, **13 227 heures** de présence.

► 2016- PROJETS

- Fonctionnement de la micro crèche Les Fripouilles à l'année.
- Poursuite de la certification **ISO 9001 sur la micro crèche**.
- Projet relancé « je découvre mon école » avec les écoles publiques et privées.
- Organisation **d'événements** à destination des familles (conférence sur le développement moteur).
- **Journées pédagogiques** (accueil de l'enfant en situation de handicap sur deux journées et soins de secourisme spécifiques aux nourrissons (1/2 journée)).
- Mise en place de supervision pour les responsables et d'analyse de la pratique pour les animateurs
- Poursuite du langage signé avec les animatrices : dictionnaire **des mots et mise en ligne des gestes**.
- **Projet de rattacher la compétence Petite Enfance au SIVOM du Jaillet.**



L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Le service Accueil de Loisirs est constitué d'une seule structure installée au 26 allée des Lutins et selon les saisons au 59 chemin des Écoles.



► RÔLE ÉDUCATIF ET SOCIAL

- Diriger l'accueil selon la réglementation de la Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection Maternelle Infantile et **veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être** des enfants.
- Favoriser le développement, **l'éveil et la socialisation** des enfants accueillis.
- Contribuer à l'intégration sociale des enfants porteurs d'un **handicap ou d'une maladie** chronique.
- Traduire en actions concrètes les **projets éducatifs et pédagogiques**.
- Faciliter la transition entre le **milieu familial et les milieux scolaires et extra-scolaires**.
- Accueillir des BAFA, des stagiaires BAFA et des stagiaires issus des écoles d'animation.

➤ 2015- RÉALISATIONS

En 2015, 5 thèmes ont été mis à l'honneur :

- Les **5 sens** (hiver),
- Jouons avec les émotions « **Smiley à l'honneur** » (printemps),
- Bob le **globe-trotter** (Eté),
- Les **4 saisons** (Toussaint),
- Joyeux Noël 2015 et Bonne Année 2016.

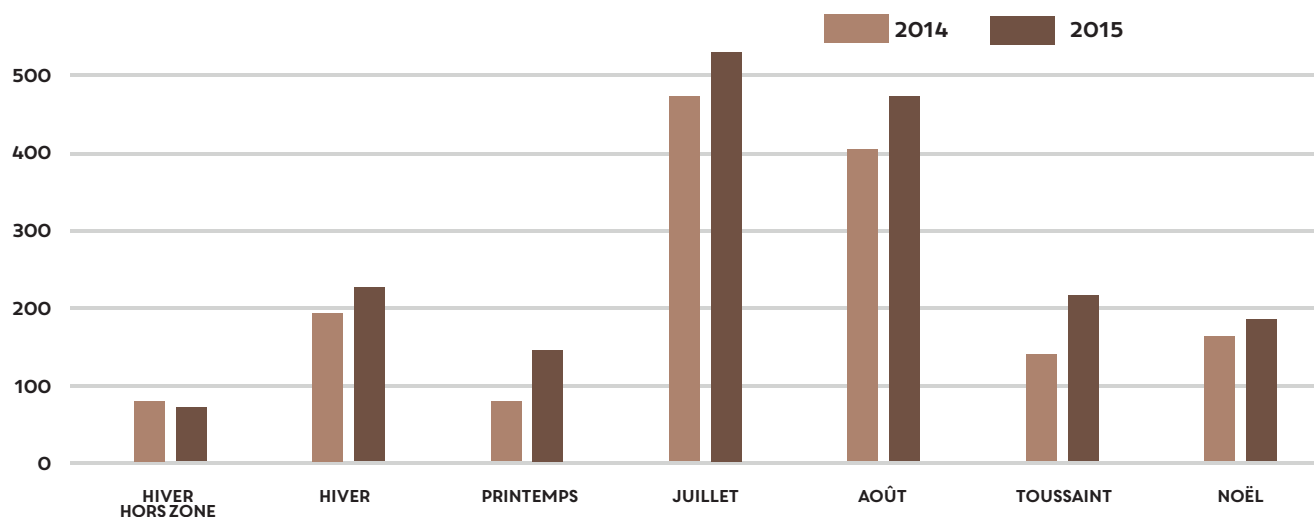
LES VACANCES

L'accueil de loisirs compte 18 semaines de vacances scolaires. Ces besoins ont été comblés par 27 agents.

En 2015, c'est un total de **3 314** enfants accueillis sur une capacité maximale de 3 998 (contre **2 974** enfants en 2014).

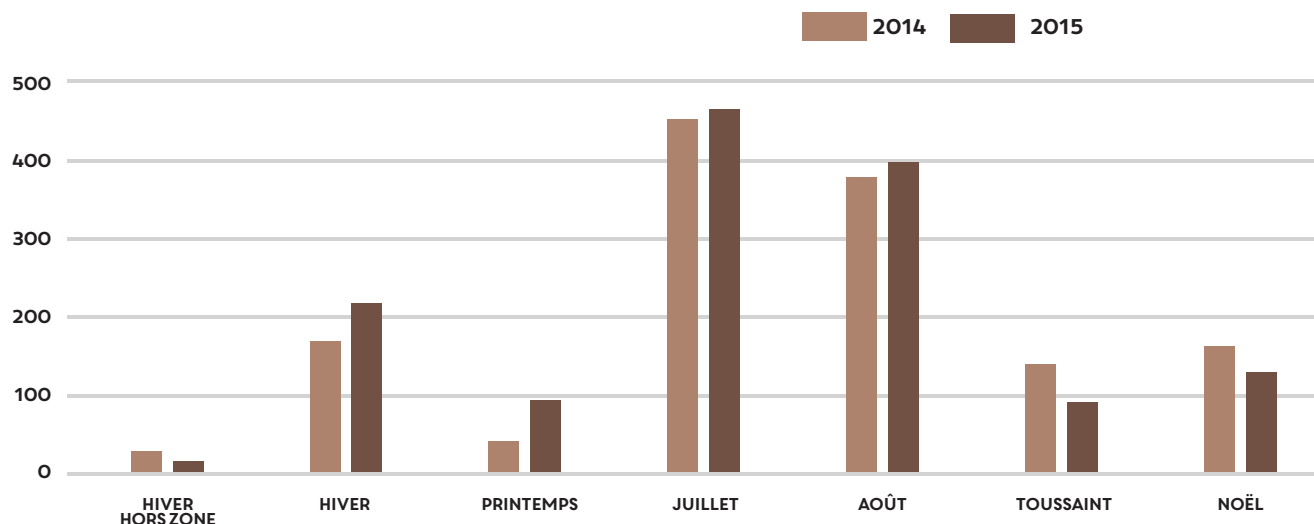
- **1 872** enfants de 3 à 5 ans accueillis (sur une capacité maximale de **1 952**) répartis ainsi :

NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS : VACANCES 3-5 ANS



- **1 442** enfants de 6 à 12 ans accueillis (sur une capacité maximale de 2 046 répartis ainsi :

NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS : VACANCES 6-12 ANS



SUR UN PLAN ORGANISATIONNEL

- **Création d'un groupe** supplémentaire en été.

Les 3 groupes sont : les Explorateurs (3-6 ans), les Baroudeurs (6-8 ans) et les Aventuriers (9-12 ans).

- Délocalisation du groupe des Canailous entre 13h et 15h aux écoles durant l'été.
- Augmentation de la **capacité d'accueil à 24** pour les mercredis chez les 3-5 ans au lieu de 8 ou 16 selon les périodes.

SUR UN PLAN ÉDUCATIF ET SOCIAL

- Plusieurs temps de rencontre avec les **aînés**.
- Participation à **l'heure du conte** à la médiathèque.
- **Spectacle** fin juillet en présence des parents à la salle des Congrès du Palais des Sports.
- Enquête de satisfaction et continuité dans l'évolution du Plan Éducatif avec les différents partenaires.

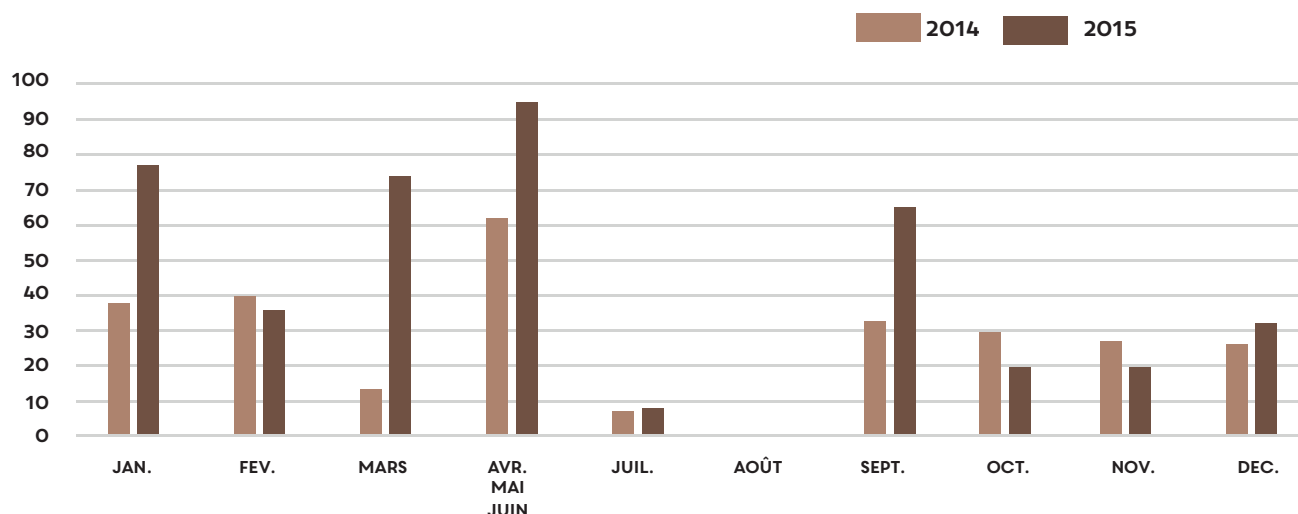
LES MERCREDIS

L'ALSH a été ouvert de 14h à 18h30 les **26 mercredis scolaires** et de 8h à 18h30 pour **8 mercredis libérés en saison d'hiver**.

En 2015, **613** enfants ont été accueillis sur une capacité maximale de **1 188**.

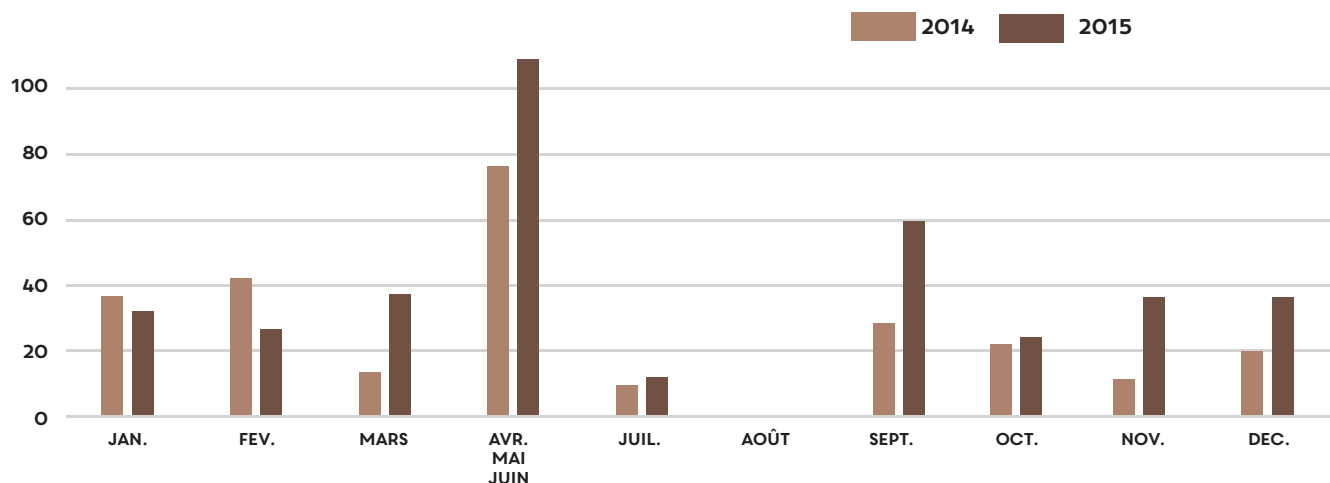
- **427** enfants de 3-5 ans accueillis (sur une capacité maximale de **792**) répartis ainsi :

NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS: MERCREDIS 3-5 ANS



- **186** enfants de 6-12 ans accueillis (sur une capacité maximale de **396**) répartis ainsi :

NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS: MERCREDIS 6-12 ANS



➤ 2016- PROJETS

- **Mutualisation** des services de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et du service Périscolaire.
- Optimiser l'utilisation de la **salle de périscolaire en maternelle** des écoles pour accueillir des enfants de 3 à 5 ans pendant les périodes de vacances scolaires de février et peut-être l'été.
- Revoir l'organisation des déposes des enfants aux **cours de ski collectif** du Jaillet.
- Organisation d'un **mini-camp sur 5 nuitées** dans la région Rhône-Alpes.
- « **Mini stages** » au sein de l'ALSH animés par des intervenants extérieurs afin d'éviter les navettes au Palais des Sports.
- **Repeindre** les locaux (salle des Lutins).
- Étude pour la création d'un SAS entre la cuisine et l'espace Lutins.
- **Projet de rattacher la compétence Loisirs au SIVOM du Jaillet.**





HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Le SERVICE HÉBERGEMENT comprend **76 lits** sur 3 étages et ouvre toute l'année. Les pics de fréquentation ont lieu en période hivernale.

Le SERVICE RESTAURATION **produit sur place et sert les repas de tous les scolaires** de la ville, de la petite section de maternelle aux collégiens de 3^{ème}. Il assure également la production des repas du personnel communal, des **enseignants** et des **surveillants** et de quelques **manifestations** tout au long de l'année.



► RÔLE ÉDUCATIF ET SOCIAL

- **Éduquer** les enfants au goût, les éveiller aux nouvelles saveurs, les sensibiliser aux **produits locaux et bio**.
- Veiller à la **qualité nutritionnelle** des repas, à la sécurité sanitaire des aliments et préserver **l'équilibre alimentaire**.
- Accompagner les enfants, favoriser **la socialisation**, le respect, **l'autonomie** et le vivre ensemble.
- Mener des **actions citoyennes** sur le développement durable et **promouvoir** les gestes **écoresponsables** pour réduire le gaspillage.

➤ 2015- RÉALISATIONS

Le service hébergement est **ouvert toute l'année** à tout public : familles, locaux, travailleurs de passage, touristes, particuliers et groupes d'enfants ou d'adultes sont bienvenus.

On peut y rester une nuit simple sans petit-déjeuner jusqu'à plusieurs semaines.

Le service, en coordination avec le service restauration, propose des demi-pensions et des pensions complètes ainsi que des repas classiques (self, formules) ou festifs (banquets, gâteaux, repas de Noël...).

SUR UN PLAN ÉDUCATIF ET SOCIAL

- Mise en place du **projet « temps du repas »** avec tous les acteurs de la restauration (surveillants des deux écoles, agents techniques de la restauration, surveillants de la pause méridienne) avec formation à l'appui.
- « **Je découvre mon restaurant** » pour les nouveaux élèves de 6^{ème} des collèges et les prochains CP.
- Partenariat avec l'IME Saint André (7 stagiaires en formation).
- Poursuite de la **Campagne anti-gaspillage** avec exposition du « gâchimètre » et récompense à la clé, sensibilisation au gaspillage avec les éco-fûts et **récupération du pain** pour les animaux.
- **Récupération des déchets organiques** pour les composteurs aux écoles.

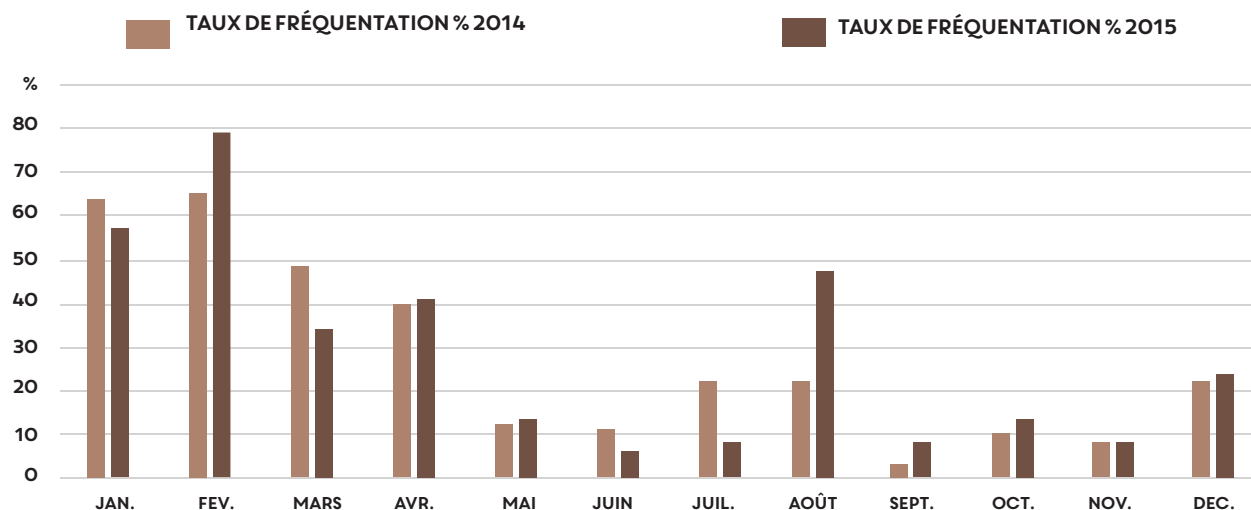
SUR LE PLAN RÉGLEMENTAIRE

- Un **contrôle sanitaire** a eu lieu en Janvier 2015.
- Acquisition de nouvelles compétences au Forum « Agores » de Chamonix.
- Formation sur le **repérage des allergènes** et formations sur le temps du repas : Acte Vital, Acte Social, Acte de plaisir, Manger : lieu d'expression des troubles comportementaux.

SUR LE PLAN FINANCIER ET TECHNIQUE

- **Porte carte offert** en début d'année pour les nouveaux collégiens.
- Poursuite de la commercialisation du package tout compris pour **les classes de découverte**.
- **Transfert des recettes** des groupes sportifs au pôle évènementiel/commercialisation.
- Renouvellement d'**armoires** dans les chambres au service hébergement.
- Achat de **panneaux phoniques** colorés et de **claustras** plus stables, colorés et lavables.
- Acquisition de tables hautes et de **chaises** hautes ergonomiques pour une partie des maternelles.
- Mise en place d'une **nouvelle circulation** au débarrassement pour « protéger les primaires ».
- Achat et mise en place d'une **nouvelle porte isolante** à la réception des marchandises en cuisine.
- Réfection des **peintures** des couloirs et des paliers à l'hébergement et installation **d'un éclairage** à l'entrée.

TAUX DE REMPLISSAGE DE L'HÉBERGEMENT 2014/2015



Le **service restauration** a servi **113 560 repas aux scolaires** des écoles tant publiques que privées en 2015.

SUR UN PLAN ALIMENTAIRE

Animations autour de la Semaine du Goût :

- Distribution **de cocktails** de fruits et exposition de plateaux de champignons comestibles,
- Coopérative du Val d'Arly : présentation de différents fromages à pâtes molles, de lait de chèvre et de vache, d'outils spécifiques à l'activité et écran télévisé expliquant la fabrication de la tomme,
- Christophe Paturel (Viande Nouvelle de Passy) a confectionné des grillades de saucisses de veau et de lard,
- **Le Chef du M** a participé à la production du mardi et jeudi (Sauté de porc ananas, riz Madras, panacotta clémentine et crème de marron),
- Le Cintra a offert un potage au potiron sur le Menu du vendredi,
- **Les Fermes de Marie** ont à nouveau invité les classes de CM2 des 2 écoles à venir découvrir l'arrière salle d'un restaurant gastronomique (visite de l'établissement et déjeuner sur place),
- Dégustation d'une soupe à l'oignon, produit provenant des **Jardins de la Mottaz** à Megève.

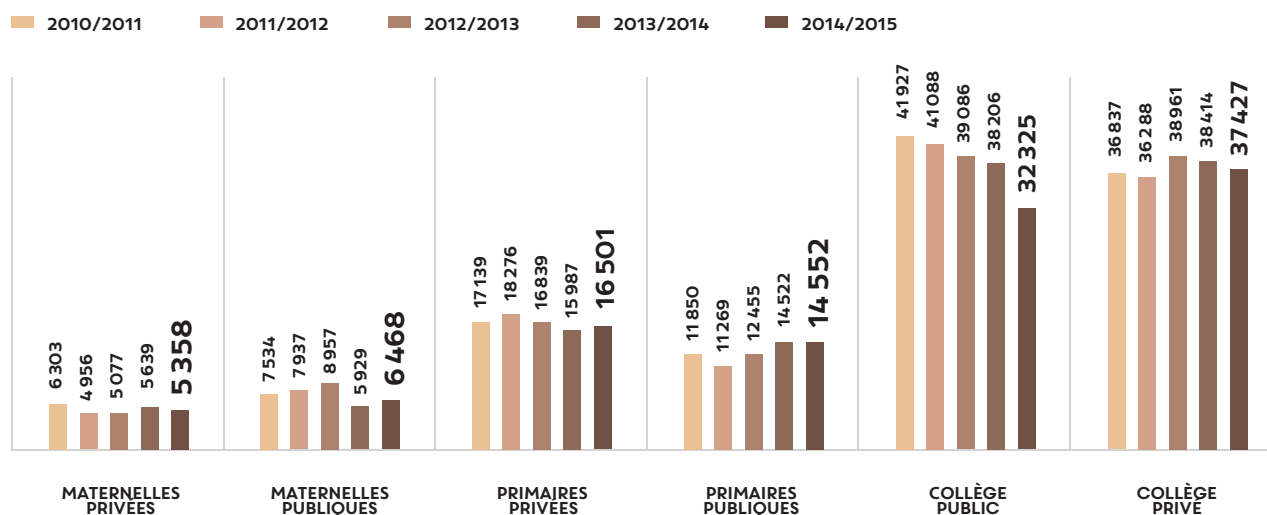
De nombreuses actions :

- **Choix** de crudités et de fromages et de yaourts au passage au self pour les primaires,
 - Menu 100% Local et Menus à thèmes « Je mange avec les doigts », Menu vert, Menu chinois,
 - Essais sur la fourniture de repas **sans gluten** et reconduction des repas avec **contre-indications alimentaires**,
 - Maintien de l'utilisation à **90 %** de poisson frais et de viande fraîche et des **volailles certifiées**,
 - Viandes **Label Saveurs de nos montagnes** (abattoir de Megève) : bœuf, agneau, porc,
 - Achat de **cordons bleus frais** avec 2 grammages possibles, moins gras (et engendrant moins de gâchis),
 - **Quiche maison sans pâte** et **biscuits secs maison** (sablés au citron, palets au chocolat, rochers coco, palets bretons, rissoles ...),
 - Exposition de différentes variétés de **courgettes** en salle,
 - Brioches géantes fournies par la boulangerie Fayolle (2 brioches de 40Kg et de 2.50m découpées devant les enfants),
- Dégustation de **fleurs comestibles** (bourraches, soucis, capucines, bleuets),
- Approvisionnement plus régulier avec la Coopérative du Val d'Arly (yaourt local, reblochon, meule de Savoie et tomme), à moindre coût pour une **meilleure qualité**.

SUR LE PLAN DE LA COMMUNICATION

- **Achat de 3 écrans**, dont 2 disposés aux entrées du self enfant avec diffusion d'un power point réalisé par le service sur la provenance des produits, le « fait maison », les menus à thèmes et un quizz.
- Participation de l' élu référent et de la diététicienne du service au « Forum Bio, circuits courts, lutte contre le gaspillage alimentaire : où en êtes-vous » à Paris le 3 Décembre.
- Présentation du service restauration dans les écoles à la **rentrée** et distribution du **flyer** du service.
- **Journées portes ouvertes** aux collèves avec présentation de mignardises faites maison.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN RESTAURATION SCOLAIRE DEPUIS 5 ANS



EN 2015, LA RESTAURATION, C'EST AUSSI :

- **3 700 repas des agents** communaux contre 4 400 l'année passée soit une baisse de 16% qui est la conséquence de l'augmentation du prix pour les agents (Megève participe moins) et le fait que les agents doivent avancer la participation communale avant que le remboursement soit opéré sur leur salaire.
- **3 200 repas du personnel** du service restauration, 500 repas en moins parce que le service emploie moins de personnel.
- **1 130 repas extérieurs** (Hors groupes et scolaires et banquets).
- L'accueil de déficients mentaux adultes l'été permet de maintenir un remplissage correct sur l'été.

► 2016- PROJETS

- Projet de service sur le temps de pause méridienne entre les agents de la restauration et les surveillants.
- Réaliser un dossier d'accueil pour les **surveillants des établissements** (livret restauration + consignes sécurité incendie + règles de vie + règlement intérieur).
- Continuer les **fiches techniques de recettes** pour maîtriser les coûts de matière et les allergènes.
- Étendre les marchés publics pour l'achat des viandes et surgelés.
- Poursuite de la démarche environnementale (BIO, lutte anti gaspillage, recyclage...)
- **Enquête** sur la restauration sur le site de la mairie, à remplir par les parents pour connaître leur ressenti au retour des enfants.
- Accueil d'une **classe de découverte** en séjour au thème « Au Fil de l'eau ».





PALAIS DES SPORTS & DES CONGRÈS

COMPOSITION DU PÔLE

89 agents

► RÔLE DU PÔLE

Le pôle SPOR s'efforce de **séduire un public varié** (enfants, adultes, clientèle locale ou de proximité, touristes, associations, clubs sportifs, privés...) en veillant à la qualité de l'accueil et des services, en **proposant de nombreuses activités sportives ou ludiques**, en aménageant toujours mieux ses espaces et en **proposant** chaque année des **nouveautés**.

Pour se développer et mieux répondre à son public, le **Palais des Sports et des Congrès poursuit sa restructuration**.

La première phase des travaux qui s'achèvera en décembre 2016 offrira de nouvelles installations :

- Espace **balnéo-forme** avec 600 mètres carrés de piscine chauffée à 32°C ;
- Espace **forme** de 1000 m² doté d'un important parc de machines et de salles de pratique collective ;
- Espace **escalade** de 262 m² qui totalisera 40 couloirs et 5 590 prises avec quatre zones de grimpe :
 - . Zone 1 de 12m30 de hauteur et 4 couloirs,
 - . Zone 2 de 12m30 de hauteur et 15 couloirs,
 - . Zones 3 et 4 de 10m95 de hauteur et 21 couloirs.

► LES NOUVEAUTÉS 2015

- **Mutualisation** des secteurs « caisses » et « jeunesse et sports » : l'ancien kiosque a été supprimé, permettant la création d'un espace de convivialité devant l'entrée du Sports' Bar.
- **Système de réservation des espaces** « Logitech » généralisé.
- Nouveaux systèmes de **billetterie**.
- Nouveau logiciel de **régie** (Oxygéno).
- Le **Sports' Bar** a été délégué à un gestionnaire privé.
- La gestion estivale des **tennis** a été confiée à l'association « Club des Sports ».
- Nouvelles activités **judo** et « **cosmétique bio** » en stages d'été.
- Les « **welcome jeunes** » pour présenter les activités aux vacanciers, les dimanches de juillet et août.
- Les **horaires d'ouverture** des différents espaces ont été optimisés : nocturnes en patinoire, SPA, espace aquatique, planification sur une année complète...

► 2015 - RECETTES

En 2015 par rapport à 2014, la tendance générale des recettes est une **baisse globale de 12.55 %**.

Les **recettes totales encaissées en 2015** au Palais (sans prendre en compte les reversements aux autres partenaires comme les packages par exemple) s'élèvent à **1 531 277.15 €** contre 1 751 108.60 € en 2014, en incluant le SPA des sports, municipalisé en septembre 2014.

La baisse de **219 831.45 €** est due essentiellement aux :

- fermetures temporaires et partielles de **tous les espaces** en raison des **travaux de restructuration** et de la gêne occasionnée par le **bruit**,
- **délégation à des tiers privés** de certaines activités comme les Bars à partir de juillet (- 142 000€ environ) et le Tennis à compter du printemps (- 135 500 €).
- recettes des **locations de salles et d'espaces** affectées au nouveau pôle évènementiel/communication.

ÉVOLUTIONS 2014-2015 PAR SECTEUR :

AUGMENTATION

- **SPA des Sports** : hausse de **171 006 €** soit + 546 % car l'activité du SPA en 2015 est sur l'année complète alors qu'en 2014 elle est seulement sur les derniers mois de l'année.

(En 2015, les recettes sont enregistrées sur un budget annexe spécifique).

DIMINUTIONS

- **Bars** : baisse de **141 926 €** soit - 64 % (délégation du Sports' Bar à un privé à compter de juillet 2015).
- **Raquettes** (tennis, ping-pong...) : baisse de **135 433 €** soit - 94 % (délégation au Club des Sports en été en gardant la location des cours intérieurs l'hiver).
- **Forme** : baisse de **42 857 €** soit - 20 %.
- **Glace** : baisse de **24 761 €** soit - 6 %.
- **Événements/ spectacles** : baisse de **16 491 €** soit - 40 %.
- **Activités** (Teen-poterie-escalade...) : baisse de **14 501 €** soit - 8 %.
- **Packages** (Megève PASS été et Evasion Hiver) : baisse de **10 028 €** soit - 14%.
- **Aquatique** : baisse de **4 840 €** soit -1 %.



► 2015 - RÉALISATIONS PAR SECTEUR

ACTIVITÉS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

- Création du « **jardin de glace** » : activité proposée aux enfants de 3 à 5 ans, le premier trimestre 2015, le mardi, de 16h à 17h.

SECTEUR AQUATIQUE

- Les plages d'ouverture ont été corrigées afin d'optimiser l'occupation des espaces : **de nouvelles plages d'ouverture** entre 12h et 14h, le dimanche et en soirée ont été créées.

L'automne propose dorénavant 47 heures d'ouverture au public par semaine et l'hiver 55 heures.

- Le **nombre de passages** 2015 est de : 82 852 entrées individuelles, 11 914 entrées aux activités et 11 453 entrées des scolaires et des associations.
- Le secteur aquatique propose **11 cours** par semaine.
- **L'Aquabike** a été maintenu tout l'été le samedi matin.
- Le **Pentagliss** a été inauguré en été 2015 et sera maintenu en 2016.

SECTEUR FORME

Ce secteur est en pleine mutation. En 2015, il a été **déménagé** en intégralité.

L'offre de base qui était construite sur le cardio-training, le parc machine et les pratiques collectives stagne au profit de **nouvelles pratiques** : le fonctionnal training, le cross training, le small group training et le coaching.

Les usagers préfèrent dorénavant à la pratique isolée sur les appareils, une **pratique connectée** : Internet, Smartphone...

Un **abonnement global** incluant à la fois l'accès à la plateforme, aux cours collectifs et au parc de machines a été créé.

SECTEUR GLACE

- La commercialisation des espaces a permis de **développer le « curling »**.
- La patinoire intérieure a fermé un mois pour **refaire les tracés du hockey** en conformité avec les nouvelles réglementations sportives de la fédération internationale des sports de glace.
- La **sécurité du public a été renforcée** par la prolongation de la zone de vitrage côté nord de la patinoire olympique.



SECTEUR SPA

- Vente de **produits dérivés**.
- Évènement « **Halloween au SPA** » relayée dans la presse et participation aux journées commerciales.
- Création d'une page **Facebook** afin de compléter l'information de la clientèle.



SECTEUR TECHNIQUE

Les opérations de maintenance sont toujours nombreuses et complexes (plus de 500).

Quelques interventions en 2015 :

- Changement des **luminaires**,
- **Nouvelle chaufferie** améliorant la qualité du chauffage mais également la production d'eau chaude sanitaire,
- Démontage du **kiosque** et Réimplantation au sein du secteur caisse,
- Remplacement des **mitigeurs de Douche**,
- Amélioration du **système d'extraction d'air** de la piscine intérieure,
- **Sanitaires du Sports' Bar** refaits à neuf,
- Le « chalet de la plaine » a été équipé de **cylindres électroniques** d'ouverture et de fermeture de l'espace.

La majorité des interventions s'est concentrée sur les **patinoires**, avec notamment le suivi du prestataire Synerglaçe pour la gestion de la patinoire de plein air et les optimisations de la patinoire couverte pour les championnats du monde des moins de 20 ans. Pour renforcer la sécurité des patineurs et des hockeyeurs, l'ensemble des dalles souples en périphérie de la **patinoire** intérieure ont été remplacées.

LE NOUVEAU SECTEUR SECURITÉ

Un responsable de l'équipe « sécurité » a été nommé pour structurer le secteur, composé de 5 agents et conduire les diverses opérations (rondes, ouverture-fermeture des espaces...).

- Affichage de sécurité **complété** et plus **lisible** et exercices d'évacuation.
- Actualisation du **plan d'organisation de sécurité et de secours** du secteur aquatique.



CULTURE

—

► RÔLE DU PÔLE

Le pôle culture et vie de la cité est chargé de :

- Favoriser l'accès à la lecture et aux activités culturelles,
- Conserver et valoriser les fonds patrimoniaux de la Commune,
- Organiser et gérer, une fois par an, le Forum des Associations,
- Animer le Temps d'Activité Périscolaire (TAP) des enfants scolarisés aux écoles publiques.

COMPOSITION DU PÔLE

9 agents

ATELIERS CULTURELS du Temps d'Activité Périscolaire (TAP)

Les ateliers culturels ont lieu une fois par semaine le jeudi pour faire découvrir aux élèves de l'école Henry Jacques Le Même la richesse du patrimoine culturel et artistique de leur ville.

Chaque cycle de TAP a bénéficié généralement d'une ou deux sorties culturelles en ville, d'un ou deux ateliers avec un intervenant extérieur, d'activités de bricolage et d'activités pédagogiques sur un thème particulier, dans une atmosphère qui se voulait volontairement ludique, détendue et ouverte sur l'extérieur.

En 2015, ce sont :

- 30 ateliers d'1 heure de 14 thèmes différents,
- 9 bénévoles dont 3 issus d'associations mègevannes,
- 128 heures de mission (préparation et tenue des ateliers),
- Des dépenses de 459,50 € en fournitures administratives, jeu et cadeaux aux bénévoles.

Pour 2016, le service projette :

- D'accueillir des groupes allégés et motivés (choix des élèves),
- Pour chaque cycle, de développer un temps fort dans l'année : soit une grande sortie culturelle, soit un spectacle.
- De nouveaux thèmes :
 - atelier en lien avec la nouvelle exposition du musée sur la rétrospective des photographes Tops-Socquet,
 - le patrimoine naturel et ses métiers : garde-forestier, observation de la micro-faune avec des loupes binoculaires du Labo-Rando, les vaches, le lait et la fabrication du beurre,
 - découverte de la harpe celtique.

MUSÉE DE MEGÈVE

EXPOSITION 2015 :

« Chic à la montagne ! 100 ans d'élégance à Megève ».

158 jours d'ouverture en saison et ouvert les journées européennes du patrimoine en septembre.

Le musée de Megève a vendu 64 catalogues (8€/pièce) de l'exposition pour 512 €.

FRÉQUENTATION :

6 154 visiteurs (39 visiteurs/jour en moyenne).

La fréquentation 2015 est le chiffre record depuis la réouverture du musée en 2011.

Le Musée de Megève accueille volontiers les groupes en proposant des visites guidées gratuites :

- 218 élèves de classes de Megève ont découvert l'exposition autour d'un livret de jeu réalisé en interne intitulé « Chic, des jeux ! » ;
- 34 personnes âgées sont venues, dans le cadre des animations des après-midi bleues organisées par le Centre Communal d'Action Social (CCAS).



GS et CP, école élémentaire Henry Jacques Le Même



5^e, collège St-Jean-Baptiste

Quatre événements en lien avec l'exposition ont eu lieu au cours de l'hiver :

- Vente-signature avec l'auteur Yves Ballu pour la réédition de son livre « L'épopée du ski »,
- Vente-signature avec Karen Allais Pallandre et Gilles Chappaz pour la réédition du livre : « Allais : la légende d'Émile »,
- Rendez-vous des professionnels de la montagne le 22/01/2015,
- Conférence « La controverse du pantalon, deux siècles d'alpinisme féminin », le 19/02/2015.

MUSÉE DE L'ERMITAGE DU CALVAIRE

Le Musée a ouvert 45 jours l'été (contre 40 en 2014) et sa visite est devenue gratuite. 262,50 € ont été perçus essentiellement grâce aux frais d'inscription au concours de peinture.

FRÉQUENTATION :

Elle a été multipliée par 6 et s'élève à 768 visiteurs

(contre 100 en 2014) du fait de quatre facteurs :

- La gratuité du musée instaurée sur cette saison 2015,
- Le concours de peinture ayant attiré une nouvelle catégorie de visiteurs,
- La nouvelle salle du rez-de-chaussée, à la vitrine attrayante,
- Le beau temps exceptionnel, facteur favorable aux promenades sur le site du Calvaire.

Il a accueilli deux nouveautés en 2015, parallèlement à l'exposition permanente de cartes postales issues de la collection Alain Kadisch sur l'historique de la construction du Calvaire :

- Une nouvelle salle d'exposition du rez-de-chaussée

- 1^{ère} édition du concours de peinture amateur en plein air sur les chapelles du Calvaire :

- 15 candidats se sont inscrits dont 2 jeunes de 13 et 17 ans,
- 84 votes du public et un jury de 5 personnes,
- Le vernissage a rassemblé plus de 50 personnes,
- 5 prix ont été décernés : un week-end pour 2 personnes à l'Hôtel du Vieux Moulin avec repas au Puck, un répertoire Bernard Buffet et un beau livre « Stations de Sport d'hiver », un chevalet et un coffret de peinture à l'huile, un repas pour 2 personnes au Refuge du Calvaire, un beau livre de photographie « Tour du Mont-Blanc ».

LABO-RANDO

FRÉQUENTATION :

- 40 demi-journées d'ouverture en 2015.
- 156 promeneurs en 2015 (99 au labo et 61 en rando), soit une activité stable par rapport à 2014.

L'étude de satisfaction 2015 (23 questionnaires remplis) fait apparaître :

- Le degré de satisfaction du Labo enregistre son meilleur score, avec 100% de participants satisfaits et très satisfaits (contre 97% en 2014),
- Le taux de satisfaction de la Rando comptabilise 79% de satisfaits et de très satisfaits en 2015, 21% de moyennement satisfaits. Grâce à l'achat de 5 nouveaux GPS en 2015, l'activité ne compte plus d'insatisfaits,
- La satisfaction globale du rapport qualité/prix est stable depuis 2012 et le taux des très satisfaits augmente de 22% (48% en 2014 contre 70% en 2015).
- L'Office de Tourisme reste le principal vecteur d'information de l'activité Labo-Rando.
- Le public reste quasi exclusivement familial : 35% des visiteurs ont entre 8 et 10 ans, accompagnés par leurs parents. Les 18-24 ans et 25-34 ans sont absents sur l'été 2015.
- La fréquentation des touristes étrangers a nettement augmenté et atteint 33% (+13% rapport à 2014). Ils viennent surtout du Royaume-Uni, de Suisse, du Maroc et d'Australie.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 12 septembre 2015 s'est tenue la 1ère édition du Forum des associations, au gymnase du Palais des Sports et des Congrès. Elle a suivi la soirée des associations et a été couplée avec une journée porte ouverte du Palais des Sports et des Congrès.

FRÉQUENTATION :

Elle a réuni 29 associations, représentées par 150 membres et un public d'environ 320 personnes.

Tous les domaines d'activité étaient représentés avec 9 associations sportives, 8 culturelles, 4 de solidarité et santé, 3 de loisirs, 3 sur la nature et 2 de développement local.

Le forum a donc rassemblé environ 500 personnes sur la journée.

ORGANISATION

- Megève a accordé la gratuité du stationnement au parking du Palais des Sports et des Congrès toute la journée.
 - L'installation du gymnase a nécessité 3 jours de montage et 2 jours de démontage, chaque association a disposé d'un stand mis à disposition par la commune.
 - Des diaporamas et des films proposés par 9 associations ont été projetés sur grand écran.
 - L'espace restauration était géré par le Sports'Bar et la commune a offert deux repas à 15 € par association présente.
 - Aucune vente n'était permise dans le cadre de cette journée de rencontre et d'information.
 - Les associations ont enrichi la journée de nombreuses animations sur le podium, le tatami ou encore aux stands.
- Un guide des associations a été édité.

Le bilan de ce premier forum est positif. La municipalité a noté toutes les remarques et suggestions des associations et du public afin d'améliorer sa future deuxième édition.

MÉDIATHÈQUE

En 2015, les tarifs des abonnements à la médiathèque ont été réduits pour toutes les catégories d'usagers.

EMPRUNTEURS

- 1 543 emprunteurs actifs.
- 47 353 prêts.

FRÉQUENTATION

- 73 118 entrées.

ANIMATIONS JEUNESSE

- 31 séances d'heure du conte (dont 1 multilingue) suivies par 772 personnes.
- 10 séances de bébés-lecteurs suivies par 177 personnes.
- 10 séances de lecture au sein de la crèche.
- 2 spectacles pour les enfants qui ont réuni 110 personnes.
- 26 ateliers scolaires.
- Participation au prix Terre ado.
- 1 exposition.

ANIMATIONS ADULTE

- 28 séances des Rendez-vous du numérique.
- 2 séances du Comité de lecture.
- 1 rencontre d'auteurs qui a attiré 35 personnes.
- 1 conférence-concert qui a rassemblé 45 personnes.
- 3 accueils de la maison de retraite.
- Participation au prix Lettre Frontière.
- 4 expositions.

INTERNET ET SERVICE D'IMPRESSION

- 2 595 sessions internet, dont 683 sessions payantes pour les non abonnés.
- Environ 7000 sessions wifi.
- 3 213 impressions et copies.



ARCHIVES MUNICIPALES

Archives définitives : 420 mètres linéaires environ.

Archives intermédiaires (conservées temporairement) : 200 mètres linéaires environ.

Archives du pôle FEE et de la Fondation Morand-Allard : 100 mètres linéaires environ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE L'AMÉNAGEMENT & DE L'ENVIRONNEMENT

-

RESSOURCES INTERNES DES SERVICES TECHNIQUES

-

ESPACES PUBLICS DE PROXIMITÉ

-

EAU ET ASSAINISSEMENT

-

GRANDS PROJETS ET BUREAU D'ÉTUDES

-

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE

-

PATRIMOINE BÂTI ET TRAVAUX EN RÉGIE

-

ALTIPORT

-

HYGIÈNE & PROPRETÉ

-

MEGÈVE PARKINGS

-



RESSOURCES INTERNES DES SERVICES TECHNIQUES

COMPOSITION DU PÔLE

6 agents

► RÔLE DU PÔLE

Le pôle RESI est **support** aux activités de la **Direction Générale Adjointe de l'Aménagement et de l'Environnement (DGAAE)**. Il illustre la déconcentration des services administratifs de la Mairie. Les agents de ce pôle remplissent des missions **d'accueil, secrétariat, ressources humaines, comptabilité et de conseil** au Directeur Général Adjoint des Services Techniques. Ce pôle travaille pour **tous les pôles et services de la DGAAE** (Parkings, Eau et Assainissement, Altiport, Grands Projets, Bâti, Bureau d'Etudes, Montagne, Espace Verts, Garage, Voirie...).

Les objectifs de service public sont pérennes : **mieux servir** (traitement des dossiers, accueil, gestion des réclamations), **mieux informer** (par une communication claire et rapide, des interlocuteurs réactifs), **mieux organiser** (pour des services supports efficaces et des ressources humaines maîtrisées) et **mieux contrôler** (contrôle comptable, gestion informatisée et procédures).

L'HABILLEMENT

Le pôle assure la gestion et l'organisation logistique de l'habillement. Il réalise :

- les inventaires de stocks existants et la mise à jour complète de l'organigramme des dotations,
- l'intégration des données sous ATAL,
- le recensement des besoins et l'uniformisation des dotations métiers,
- l'analyse de la conformité au code du travail en matière de santé et de sécurité au travail afin de réduire les risques professionnels,
- le suivi et le contrôle comptable et le chiffrage des solutions permettant l'optimisation du système logistique.

En 2015, **115** articles ont été référencés et **207** agents communaux ont été dotés de nouveaux vêtements pour **42 980 €**.

► 2015 - RÉALISATIONS

L'ACCUEIL

L'une des missions du pôle RESI est de communiquer et d'informer le public : accueil physique, téléphonique et courrier ainsi que d'établir les constats d'assurance.

En 2015 : **734** courriers et **31** constats amiables (pour automobiles) ont été enregistrés.

LES RESSOURCES HUMAINES

La DGAAE représente **107** postes permanents, **11** saisonniers l'hiver et **16** saisonniers l'été.

Certaines missions du pôle Ressources Humaines sont **déconcentrées** au pôle RESI, **parmi elles** :

La paie et les absences :

- Vérification des fiches horaires et planification des **visites médicales**,
- Enregistrement des **absences**, des **arrêts maladie** et des **accidents** de travail.

Les carrières :

- Rédaction, modification et suivi des **fiches de poste**,
- Suivi des demandes de **renouvellement** de contrat et des **évaluations** des agents.

L'emploi et la formation :

- Recherches, informations, devis et transmissions des **formations** possibles aux agents,
- Suivi des **formations obligatoires** et **évaluation** des formations en lien avec les RH,
- **Centralisation** des demandes de **recrutement** et de **formation** des agents.

Au-delà de ces missions « classiques », l'**année 2015** a permis de **développer** les **outils de gestion**, de **contrôle** et d'**optimisation** suivants :

- Création d'un catalogue de formation par secteur et corps de métier,
- Optimisation de l'intégration des procédures de recrutement et d'évaluation et rationalisation des besoins d'effectifs,
- Suivi des temps de travail et analyses périodiques pour les responsables de la DGAAE,
- Contrôle des heures supplémentaires et aide à l'élaboration des plannings de travail,
- Accompagnement des référents, responsables et des coordinateurs dans les procédures de suivi de carrière.

LA GESTION COMPTABLE

Le **budget des services techniques en 2015** est de **3.8** millions € en fonctionnement et de **5.3** millions € en investissement.

En comptabilité publique, toute commande doit faire l'objet d'un **bon de commande** délivré pour le fournisseur et d'un **engagement de crédits**. Cette mission de gestion comptable est **déconcentrée** partiellement permettant ainsi à la DGAAE de suivre ses bons de commande, de les éditer, d'engager des crédits et de suivre « son » budget. Cette démarche permet **d'optimiser le traitement des commandes** conjointement avec le service financier. Parallèlement, la vérification du « service fait », permet le **contrôle des prix** des bons de commande par rapport aux prix facturés.

L'année **2015** marque un tournant dans la gestion des factures grâce à la **dématérialisation**. Ainsi les factures sont scannées et rapprochées directement via le logiciel de comptabilité, permettant un **traitement plus rapide** de ces dernières.

En 2015, le pôle RESI a constitué **1 484** bons de commande et enregistré environ **3 000** factures.

LE PILOTAGE DU LOGICIEL « ATAL »

L'année 2015 a marqué un **développement de l'utilisation de ce progiciel de gestion des services techniques**.

Le pôle a créé une arborescence des bons de travaux et des interventions par **typologie de grand projet** (travaux en régie du service BATI – travaux en régie du pôle EPP – dépannages des bâtiments communaux – catastrophe naturelle, etc).

L'**acquisition du module « patrimoine »** du logiciel a permis de considérer les **spécificités des bâtiments** (portes automatiques, ascenseurs...), l'intégration des plans et le suivi des contrats de maintenance et des Établissements Recevant du Public. Globalement, ces outils ont conduit vers une optimisation des extractions de données chiffrées permettant de meilleures analyses des moyens mis en œuvre et de leurs impacts pour la collectivité. Les responsables et coordinateurs peuvent réaliser une **gestion contrôlée des moyens** internes et externes et **réévaluer leur stratégie**.

En 2015, **1 168** bons de travaux, **355** interventions et **40 295** heures de main d'œuvre ont été enregistrés sous ATAL.



ESPACES PUBLICS DE PROXIMITÉ

COMPOSITION DU PÔLE

45 agents

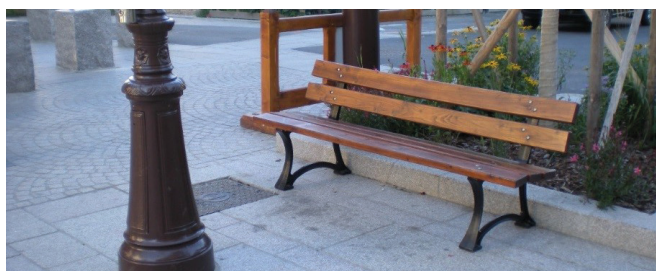
► RÔLE DU PÔLE

Le pôle « Espaces Publics de Proximité » comprend plusieurs services spécialisés par mission à technicité particulière. Composés d'agents polyvalents, ces services se « mutualisent » régulièrement afin d'assurer des tâches saisonnières ou des projets nécessitant de nombreux corps de métiers ou encore se coordonnent avec d'autres services techniques (comme le pôle bâtiment) ou des partenaires privés (comme EDF par exemple) pour réaliser des ouvrages de grande ampleur.

► 2015 - RÉALISATIONS

LE SERVICE CADRE DE VIE

Hiver 2014/2015 et printemps 2015, l'équipe a remis en état une **centaine de bancs à lames**.
Chaque lame de banc a été déposée, poncée et lasurée.



LE SERVICE GARAGE

Il gère l'ensemble de la flotte automobile de Megève et assure :
- le planning des **contrôles techniques** des camions, des véhicules légers et du matériel spécifique (par exemple les camions-grues),
- le plan de **renouvellement du matériel** et l'entretien du matériel saisonnier ainsi que le **suivi budgétaire**.

Cette année, un véhicule **4 X 4** Toyota a été **remis en état** et reporte ainsi un investissement coûteux pour la commune. Le parc est remis à niveau par l'achat de véhicules et par de grosses réparations notamment en carrosserie.

BUDGET GARAGE	2012	2013	2014	2015
ENTRETIEN DES VÉHICULES	163 470 €	227 335 €	191 941 €	259 073 €

LES SERVICES VOIRIE ET MONTAGNE

Chaque année des améliorations sont apportées au **domaine de ski de fond** (ski nordique).

En 2015, le service a construit **une passerelle** afin de relier la Livraz à l'Altiport en franchissant le Glapet au Lait.

Une **nouvelle** génération de **signalétique** a été installée pour améliorer l'accueil à la Livraz. Concernant la **viabilité hivernale**, la consommation de sel a été égale aux hivers précédents malgré un début de saison doux et une météo variable.

Les agents des services voirie et montagne ont déposé **354 tonnes** de gravier sur les chemins ruraux et les voies communales pour **38 190 €**. Durant l'hiver et au printemps ils ont appliqué **82 tonnes d'enrobés** pour sécuriser les voies et boucher les nids de poule pour **10 582 €**.

Par rapport à la **catastrophe naturelle du 1^{er} mai 2015**, les agents se sont investis pour effacer les traces des inondations et rétablir au plus vite la circulation sur les chemins ruraux et de montagne (chemin des Ivraz, Moulin Contant, chemin du Pré Rosset, chemin du Mont du Villard...).

Des travaux ont été réalisés par les équipes voirie et montagne, avec l'aide des autres services techniques communaux :

- Aménagement du **parking** public de la **maison médicale** et des circulations piétonnes.
- Drainage, reprise du branchement d'eau potable et ensemencement des abords de **l'Alpage** de Chevan et du chemin de Regot.

Certains travaux d'entretien de voirie et des espaces publics sont réalisés par des **extérieurs**. Selon la dimension des travaux d'entretien, des besoins matériels et humains, les travaux dits d'entretien de voirie sont répartis entre les équipes des services techniques et des entreprises. Ces travaux sont attribués par un marché à bon de commande qui permet de répondre avec réactivité à la sécurisation des voies, des espaces publics et des ouvrages ainsi que de réaliser des petits travaux non prévisibles en début d'exercice.

De nouvelles pratiques de **signalisation horizontale** ont été expérimentées sur la Route Nationale en traversée de Megève. La peinture a été abandonnée **au profit de la résine** de manière à assurer une meilleure résistance aux passages des engins de déneigement. Ce nouveau procédé permet à la signalisation d'être toujours perceptible par les automobilistes même après l'hiver. De plus, des bandes en résine orange ont été appliquées pour attirer l'attention ou la vigilance des conducteurs. Les passages piétons situés en face de la quincaillerie Weldom et du restaurant asiatique ainsi qu'à Praille en face du Club des Sports et sur la route du Palais des Sports et des Congrès ont été sécurisés par un **éclairage additionnel**.

La sécurisation de la traversée de l'agglomération s'élève à **16 200 €** répartis comme suit :

- 6 000 € pour les bandes de vigilance à chaque passage piéton,
- 10 200 € pour la peinture des bandes axiales, la résine blanche sur les passages piétons, les zébras dans les ilots séparateurs et les bandes de « stop » ou de « cédez le passage » sur les voies communales qui rejoignent la nationale dans l'agglomération.



LE SERVICE ESPACES VERTS

Il consacre son temps à la mise en valeur des **espaces publics** à travers les espaces verts, les évènements et les manifestations.

Tout en poursuivant la valorisation du patrimoine avec le **fleurissement d'été**, les agents des espaces verts se sont investis à l'automne dans l'aménagement de **nouveaux espaces** : rue du Général Muffat de St Amour, rue d'Oberstdorff (télécabine), à la fourrière et à Praille au Club des Sports.

Ces espaces sont réalisés en prenant en considération les **temps d'entretien** : il convient d'embellir le village en plantant des végétaux nécessitant peu d'entretien. De même, des espaces jusqu'ici mis en valeur avec des prairies fleuries ou du fleurissement annuel ont été transformés en **plate-bandes couvertes** d'arbustes caduques ou persistants pour diminuer les temps d'intervention (notamment les préparations printanières et le désherbage).

A partir du 1^{er} janvier 2017, les produits phytosanitaires ne pourront plus être utilisés : il faut donc anticiper et intégrer ce nouvel objectif même si ces derniers sont déjà très peu utilisés sur Megève. Les travaux de mutation des aménagements des espaces représentent un montant de fourniture de végétaux de **15 461 €** pour une surface de 450 m².



Le **jardin du souvenir** réalisé en octobre au cimetière par le service :



DÉPENSES EN TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE

BUDGET D'ENTRETIEN, DE PETITS TRAVAUX ET DE PRESTATIONS D'ILLUMINATION NÉCESSITANT UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE	2012	2013	2014	2015
Support aux MANIFESTATIONS	20 564 €	29 497 €	21 682 €	21 262 €
SINISTRES (candélabres renversés par des automobilistes et des chauffeurs-livreurs)	23 376 €	14 304 €	7 920 €	17 904 €
ENTRETIEN de l'éclairage public + bornes escamotables	60 335 €	45 482 €	50 979 €	49 734 €
PETITS TRAVAUX d'éclairage et d'électricité sur le domaine public	39 365 €	102 579 €	100 221 €	9 217 €
ILLUMINATIONS	78 637 €	134 399 €	131 065 €	115 075 €
TOTAL	222 277 €	326 261 €	311 867 €	213 192 €

► 2015 – LES INVESTISSEMENTS DU PÔLE

PRINTEMPS

- Rue du Comte de Capré-rue d'Arly-rue St François : coordination de « Voirie et Réseau Divers » (VRD) avec ERDF pour **153 000 €**.
- Chemin de Fanou : VRD avec ERDF pour **210 000 €**.
- Petit parking du Palais des Sports et des Congrès pour répondre à la fréquentation croissante du Palais pour **94 132 €**.

AUTOMNE

- Route du Villard : sécurisation de l'intersection de la route du Villard et chemin de Rozenay (mur de soutènement réalisé à l'automne et poursuite des travaux au printemps) pour **278 500 €**.
- Route du Planay : couche de roulement sur 2 000 mètres linéaires (ml) pour **252 647 €**.
- Route du Jaillet : couche de roulement sur 1 100 ml pour **149 500 €**.
- Route du Palais : sécurisation de la circulation piétonne (éclairage additionnel + dispositif de ralentisseurs) pour **72 233 €**.
- Construction d'un Jardin du Souvenir (obligation législative) pour **25 000 €**.
- Renforcement de la rive droite de l'Arly aux Combettes : stabilisation des berges suite aux crues du 1^{er} mai pour **69 000 €**.
- Renforcement des rives de l'Arly au pont du Moulin Neuf : stabilisation des berges suite aux crues du 1^{er} mai pour **103 000 €**.
- Acquisition d'un polybenne et renouvellement de matériel pour **38 000 €**.
- Achat d'un véhicule tout terrain et renouvellement d'engins vétustes pour **338 000 €**.
- Route des Perchets : effacement de réseaux et éclairage public (avec le Syane) pour **278 300 €**.
- Route du Bouchet et rue des Allobroges : renouvellement de 52 points lumineux et sécurisation d'installation pour **50 000 €**.
- Acquisition de petit matériel été-hiver (porte-outils) et déverglacage en hiver ainsi que désherbage en été pour **26 400 €**.



EAU & ASSAINISSEMENT

COMPOSITION DES RÉGIES

6 agents

LA RÉGIE EAU

La régie gère l'alimentation en eau potable par le réseau public depuis les captages et forages jusqu'aux compteurs des abonnés ce qui implique toutes les opérations de : stockage, traitement, régulation, entretien des réseaux, facturation, encaissement... Elle organise le partage de la ressource entre l'alimentation humaine, la production d'électricité par la turbine et la production de neige de culture. Elle représente **85km de réseau d'eau potable** et 65 km de branchements.

En 2015, la régie de l'eau représente un budget de **1 618 129,89 €** en fonctionnement et de **675 353,99 €** en investissement (moyens et gros travaux).

LA RÉGIE ASSAINISSEMENT

La régie gère la surveillance des **installations individuelles et collectives d'assainissement** à l'exclusion du traitement qui est géré par la station d'épuration (STEP) par l'intermédiaire du SIVU Megève /Praz-sur-Arly. Elle est chargée de facturer à l'usager le traitement qu'elle reverse au SIVU. Elle organise la **collecte des eaux usées, l'entretien du réseau, la gestion des eaux pluviales**, la facturation et l'encaissement des abonnés... Elle représente **74 km de réseau d'eaux usées** et 43,5 km de réseaux d'eaux pluviales.

En 2015, la régie de l'assainissement représente un budget de **2 409 985,33€** en fonctionnement et de **1 354 069,77€** en investissement (moyens et gros travaux).



► 2015 - REALISATIONS

- Équipement des déversoirs d'orages dans le cadre de l'auto surveillance des réseaux.
- Renforcement des réseaux route du Leutaz.
- Renouvellement des réseaux route de Lady, chemin de Fanou, rue du Comte de Capré et rue d'Arly.
- Suite aux inondations du 1^{er} mai : réfection des berges des secteurs « Combes et Planay ».
- **212 compteurs** renouvelés (contre 181 en 2014).
- **2 862 abonnés** à l'eau potable (contre 2 829 en 2014).
- **2 860 abonnés** à l'assainissement en 2015 (contre 2 834 en 2014).

TARIF DE RÉFÉRENCE DE L'EAU POTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2015

4,85 € TTC/mètre cube (prix calculé sur la base moyenne d'une famille de 4 personnes soit 120 m³ par an pour un compteur de diamètre 15).

LA RESSOURCE GRAVITAIRE 2015

La ressource gravitaire **minimale** disponible a été enregistrée le 09/03 à **200 m³/heure** et les ressources sont restées inférieures à 250m³/h durant la période de fréquentation hivernale du 01/01 au 26/03.

La ressource gravitaire maximale a été de 645 m³/h enregistrés le 21/05.

► 2016 - PROJETS

Les régies Eau et Assainissement envisagent 885 391 € de travaux en 2016.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT 2016	MONTANT
FRAIS D'ÉTUDES MO DIVERSES	20 000 €
FRAIS D'ÉTUDES INVENTAIRE RÉSEAUX	50 000 €
FRAIS D'ÉTUDES SCHÉMA DIRECTEUR	25 000 €
FRAIS D'ÉTUDE MISE EN PLACE SITE INTERNET	30 000 €
TRAVAUX DÉVOIEMENT FANOU	35 000 €
TRAVAUX DÉVOIEMENT HLM CASSIOZ	55 000 €
TRAVAUX POSTE RELEVAGE RIVE	110 000 €
TRAVAUX MÉTROLOGIE	3 000 €
TRAVAUX PONT DE CASSIOZ	70 000 €
TRAVAUX VILLARD	7 000 €
ACQUISITIONS AGUILLE	12 000 €
ACHAT VÉHICULE	12 500 €
TOTAL	429 500 €

TRAVAUX EN EAU 2016	MONTANT
FRAIS D'ÉTUDES DÉVOIEMENT FANOU	2 250 €
FRAIS D'ÉTUDES INVENTAIRE RÉSEAUX	50 000 €
FRAIS D'ÉTUDES PONT DE CASSIOZ	5 425 €
FRAIS D'ÉTUDES PROTECTION DES RESSOURCES	13 400 €
TRAVAUX DÉVOIEMENT	40 000 €
TRAVAUX DÉVOIEMENT FANOU	29 316 €
TRAVAUX DÉVOIEMENT HLM CASSIOZ	40 000 €
TRAVAUX BOUCLAGE DES PERCHETS	33 000 €
TRAVAUX RUE DU VIEUX MOULIN	20 000 €
TRAVAUX ROUTE DU COIN	70 000 €
TRAVAUX ÉQUIPEMENT RÉSERVOIR	15 000 €
TRAVAUX CHAMBRE CASSIOZ	15 000 €
TRAVAUX PALAIS	7 000 €
TRAVAUX VILLARD	20 000 €
TRAVAUX PROTECTION DES RESSOURCES	83 000 €
ACHAT VÉHICULE	12 500 €
TOTAL	455 891 €



GRANDS PROJETS & BUREAU D'ÉTUDES

COMPOSITION DU PÔLE

5 agents

► GRANDS PROJETS

Le pôle reçoit les demandes **d'investissements publics et privés**, analyse l'opportunité politique et la **faisabilité technique et juridique des projets**. Ensuite, il organise, coordonne, budgète et planifie les projets. Enfin, il en assure la communication.

Pour tous les projets transversaux de Megève, des petits groupes de travail sollicitant différents pôles sont constitués. Les pôles régulièrement impliqués sont les pôles Bureau d'Etudes (BE), le pôle chargé de l'urbanisme et le foncier (DAD), les Affaires juridiques, les Finances, le pôle Communication.

Pour **l'aménagement de l'espace public** (ouvrages, voirie, réseaux...), les régies Eau et Assainissement et le pôle Espaces Publics de Proximité (EPP) sont très sollicités.

► LE BUREAU D'ÉTUDES

Le bureau d'études est un **pôle central et transversal**. Composé de personnes au profil « études » dans les différents domaines (aménagement/analyse, bâti, topographie/VRD), il reçoit les demandes publiques ou privées et en étudie la **faisabilité**.

Il organise les collaborations avec les autres pôles afin de dérouler les missions confiées sur les projets.

Les agents peuvent assurer des **études techniques et administratives complètes** ou partielles pour ensuite déléguer à d'autres bureaux externes ou à d'autres pôles qui réaliseront les travaux.

Grâce aux éléments transmis par les autres services, le pôle assure également la **centralisation des données** au sein de la DGAAE via un **Système d'Information Géographique et l'Intranet** afin d'optimiser les réflexions menées sur le territoire.

Il participe ainsi à de **nombreux projets transversaux** et propose son **assistance technique** à tous les services communaux, et se voit assister d'autres entités (CCAS, SEM et Partenaires privés).

► 2015 - RÉALISATIONS

SYSTEME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Megève dispose d'un SIG, amélioré quotidiennement en centralisant et en affinant les données territoriales et en créant de nombreux outils favorisant **l'automatisation** de certaines tâches, la **recherche** d'informations et la **mutualisation** des données.

Suite au besoin grandissant des utilisateurs des différents services, un audit a été réalisé en 2015 expliquant les possibilités d'évolution de celui-ci pour obtenir des résultats plus performants.

Le pôle a noué de nouveaux partenariats avec NavTeq/Nokia Here (cartographie routière par **GPS**) et OpenStreetMap (adressage et modification des voiries) pour mettre à disposition du public des données de navigation plus fiables.

Aujourd'hui, le SIG est un outil indispensable permettant de consulter des données sans se déplacer sur le terrain et de croiser l'ensemble d'entre elles afin de réaliser des analyses territoriales très fines.

Le Bureau d'Études réalise de nombreuses **cartes** pour chaque demande des élus et des services communaux.

En 2015, **tous les plans de bornage et de division** ont été intégrés dans le SIG et **plus d'un tiers des anciens plans topographiques**.

MISSIONS DE TOPOGRAPHIE / GEO RÉFÉRENCIEMENT :

Le Bureau d'Études a compétence pour réaliser les relevés topographiques, d'implantation, de division et autres.

Ces plans sont préalables à tout projet envisagé.

Il dispose de matériels de haute précision. Là où les systèmes « grand public » ne permettent qu'une précision de plusieurs mètres, le pôle arrive à une **précision centimétrique** voire millimétrique.

Le pôle réalise les différents relevés préalables à de nombreux projets. Les points positifs et négatifs des projets sont mis en exergue par modélisation des scénaris possibles.

Les agents ont été fortement sollicités suite aux **catastrophes naturelles** de mai 2015 (Pont de Cassioz, affaissement de la Route du Jaillet, pose de réseaux secs, vérification des travaux au Parking du Palais des Sports et des Congrès) ainsi que pour **des contrôles de plans réalisés par des prestataires extérieurs**.

Le plus grand plan réalisé cette année a été celui des **emprises de ski nordique** et des **piétons** pour rédiger les conventions de pistes. Dans l'objectif de réaliser un canevas précis de l'ensemble de la commune, le pôle a commencé l'installation de **stations précises au millimètre**.

ÉTUDES ET PROSPECTIVES GESTION DES DONNÉES

Le pôle a rationalisé les emplacements des **radars pédagogiques** routiers et a ainsi enregistré près de **25 millions de vitesses**.

Dans le cadre du **Pan Local d'Urbanisme (PLU)**, différentes analyses et extractions de données ont été produites, pour la bonne réalisation de ce dossier primordial.

BÂTIMENTS

L'objectif est d'aller toujours plus loin dans la précision et le degré d'information des plans, notamment en termes techniques (réseau informatique, électricité, plomberie/chauffage, etc.), afin d'intégrer ceux-ci dans le SIG et que tous les services municipaux puissent trouver immédiatement toutes les informations existantes.

En 2015, les missions de la « partie bâtiment » se sont divisées en **deux grands axes** :

• **Réflexion à la création portant sur des projets de nature et d'échelle très variées :**

- **Aménagement extérieur** : création du nouveau parking du Palais des Sports, déménagement de l'aire de jeux pour enfants, intégration d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) au Palais des Sports, ou encore la création d'un garde-corps au parking de la DGAAE.

- **Aménagement intérieur** : réhabilitation du bâtiment de l'ex-Club des Sports pour accueillir le nouveau pôle événementiel et réfection du 1^{er} étage de la crèche.

- **Droit des sols**, notamment sur la modification des façades : le long du quai du prieuré et à l'entrée de l'école primaire.

- **Maitrise d'œuvre et supervision** : diagnostic de la ferme de la Pallaz, suivi des travaux du pôle événementiel et de la grande crèche, diagnostic énergétique, technique et de structure.

- **Plans pour les plaquettes commerciales** de location de salles afin de mieux répondre aux demandes d'informations des usagers.

• **Actualisation des plans du patrimoine bâti communal** (après demande spécifique des élus ou services, ou pour continuer l'unification de ceux-ci selon **la charte 2014**).

- Plus de 20 bâtiments ont été mis à jour cette année, dont certains sans aucune base, ce qui représente environ **80 plans pour une surface totale d'environ 25 000 m²**.

MISSIONS DAO / CAO (Dessin et Calcul Assisté par Ordinateur)

Le Bureau d'Études possède plusieurs **logiciels** de dessin et de **calcul** afin de finaliser les demandes de topographie et réaliser des plans à grande échelle.

De nombreuses études sont faites par des prestataires extérieurs (bornages, divisions, topographies) qui sont tenus de respecter le cahier des charges de la Commune.

Tous les plans topographiques, récolements, divisions et bornages **sont vérifiés** avant d'être validés puis facturés (de nombreux plans sont renvoyés aux entreprises parce qu'ils ne respectent pas le cahier des charges et/ou que les éléments topographiques ne sont pas cohérents avec la réalité du terrain).



DÉVELOPPEMENT & AMÉNAGEMENT DURABLE

COMPOSITION DU PÔLE

6 agents

► RÔLE DU PÔLE

Il se charge des instructions d'occuper le sol (autorisations, permis, certificats d'urbanisme...) et du suivi des contentieux. Il met en œuvre la politique foncière de la commune : transactions, déclarations d'utilité publique et droits de préemption. Il élabore le POS (Plan d'Occupation des Sols) et sa transformation en PLU (Plan Local d'Urbanisme).

► 2015 - RÉALISATIONS

PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES

- Révision du POS et transformation en PLU.
- **13** Commissions d'Urbanisme (**206 dossiers traités**).

CONTENTIEUX

25 dont 9 engagés devant le Tribunal Administratif de Grenoble et 16 gracieux.

CONTRÔLE DROIT DES SOLS

- 45 contrôles de chantier, 36 contrôles de conformités, 35 visites de récolement, 31 décisions de non opposition, 8 décisions d'opposition et 2 conformités tacites.
- 28 Infractions relevées dont : 6 régularisées, 6 classées sans suite et 16 en cours.
- 4 Procès-verbaux.

SUBVENTIONS AGRICOLES COMMUNALES 2015

- 75 307 € de subventions allouées au titre du maintien et de l'encouragement de l'agriculture de Montagne.
- 856 € alloués au titre du maintien et de l'encouragement de l'agriculture biologique.
- 3 990 € alloués au titre du maintien et du développement de l'agriculture.

AUTORISATIONS D'URBANISME

- **127** demandes de **Permis de Construire** déposées dont :
 - 47 délivrés, 23 modificatifs,
 - 5 transferts, 28 en cours,
 - 14 refus de permis de construire,
 - 3 rejets tacites, 3 prorogations,
- **140** demandes de **Déclarations Préalables** dont notamment:
 - 98 accordées,
 - 18 refusées, 14 retirées par le demandeur (avant décision),
 - 5 rejets tacites, 3 annulations suite à l'abandon du projet.
- **39** **Autorisations de travaux** déposées : 18 délivrées, 13 en cours, 2 refusées, 5 arrêtés préfectoraux et 1 rejet.
- **384** Certificats d'urbanisme (contre 320 en 2014).
- **12** Constats d'affichage.

LES ENSEIGNES

Un diagnostic sur l'affichage extérieur a été réalisé entre avril et juin 2015. Ce travail a permis de réaliser un inventaire des dispositifs présents sur le territoire (enseignes, préenseignes et publicités). L'étude a montré que le Règlement Local de Publicité, en place sur la commune depuis 1995, n'est aujourd'hui plus appliqué et qu'il est nécessaire de reprendre en main cette thématique par le biais d'une nouvelle stratégie.

La charte est apparue comme le document le plus pertinent pour répondre à nos problématiques locales : un turn-over des établissements importants, une volonté de faire transparaître l'« élégance » de Megève dans les enseignes et aider les acteurs économiques dans leurs démarches de signalétique.

► LA CHARTE VOLONTAIRE DES DEVANTURES COMMERCIALES ET DE L'AFFICHAGE EXTÉRIEUR



LES OBJECTIFS DE LA CHARTE POUR LA COLLECTIVITÉ

- Reprendre en main l'affichage extérieur.
- Aider les acteurs économiques à définir un projet compatible avec les souhaits de la commune et de l'Architecte des bâtiments de France.
- Réduire les délais d'instruction grâce à un entretien préalable à la définition du projet d'enseigne.

LES RÉSULTATS DE LA CHARTE

Quelques changements ont été observés après la mise en service de la charte, en septembre 2015.

Sa publication « officielle » est prévue en février 2016.

- Cinq demandes d'information d'usagers dont trois ont déposé un dossier qui a été salué par la commission d'urbanisme : la qualité des enseignes proposées correspond aux attentes de la municipalité.
- Le délai d'instruction a été réduit de trois jours, notamment au niveau de l'architecte des bâtiments de France.

PERSPECTIVES

- Forte communication auprès des acteurs économiques pour qu'ils aient le réflexe de consulter le service avant tout projet d'enseigne.
- La demande d'autorisation préalable doit devenir un réflexe pour toute nouvelle installation ou remplacement d'enseigne.

► LA SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE

Proposer une alternative suite à l'interdiction des pré-enseignes sur le territoire communal depuis le 13 juillet 2015.

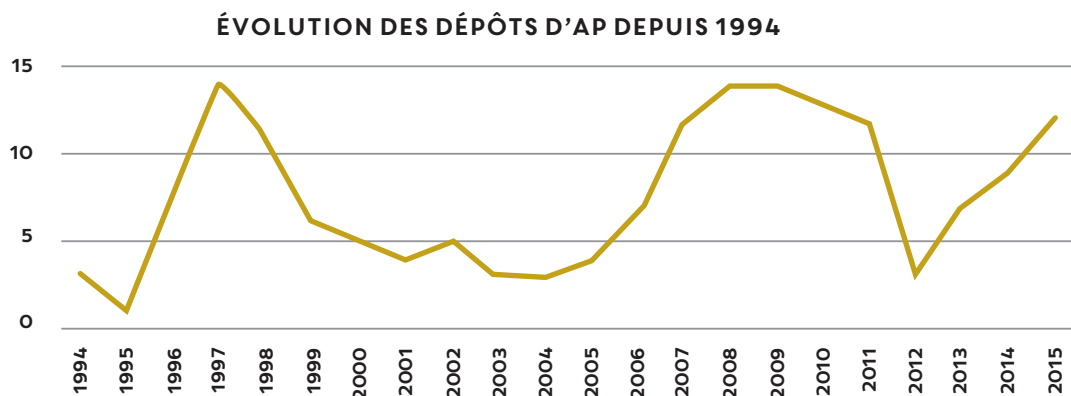
Les hôtels, restaurants, bar, établissements de loisirs, établissements sportifs, établissements publics et services peuvent en bénéficier, en fonction de leur localisation.

Le graphisme a été défini par une charte écrite par la communauté de communes du Pays du Mont-Blanc.

La liste des établissements pouvant en bénéficier est rédigée et le plan de jalonnement est en cours d'étude.

➤ LES DEMANDES D'AUTORISATION PRÉALABLE (AP) D'INSTALLATION D'ENSEIGNE

Depuis 1994, **170 demandes** d'AP déposés dont : 136 demandes autorisées avec ou sans prescriptions et 34 demandes refusées ou retirées. La fluctuation des dépôts est très importante alors que le nombre d'établissements s'ouvrant sur la commune est constant.



12 dossiers ont été déposés en 2015 :

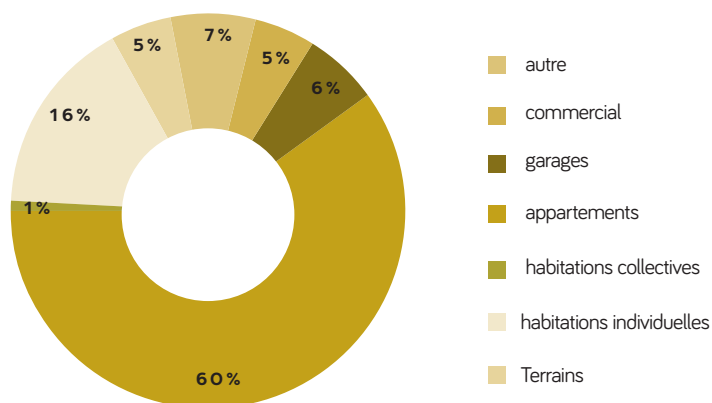
- 7 ont été acceptés par l'ABF, mais ils doivent tenir compte de prescriptions et/ou de recommandations,
- 3 ont été acceptés sans prescriptions, dont 2 qui avaient été retirés puis redéposés,
- 2 ont été retirés (1 a été redéposé et 1 est en attente d'un nouveau dépôt).

Ces dossiers sont généralement déposés 2 semaines avant l'ouverture de l'établissement, alors que le délai d'instruction est généralement de 1,5 mois. Il peut être réduit à un mois lorsque le dossier est complet et qu'un entretien préalable a eu lieu avec le service instructeur. Pour que l'instruction se passe dans les meilleures conditions, il est conseillé de déposer son dossier au minimum 2 mois avant l'ouverture de l'établissement.

Pour la saison d'hiver (à partir du mois de novembre), 17 établissements ont ouvert sans déposer de demande d'autorisation d'installation d'enseigne.

➤ LES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

RÉPARTITION DES DIA 2015 REÇUES PAR DESTINATION



➤ AUTRES AFFAIRES FONCIÈRES 2015

ALIGNEMENT ET ADRESSAGE :

- 16 arrêtés d'alignements individuels.
- 21 numéros de voie créés.

ACTES NOTARIÉS :

- 2 ventes.
- 3 sessions gratuites.
- 3 actes de servitude.

PATRIMOINE BÂTI & TRAVAUX EN RÉGIE

COMPOSITION DU PÔLE

13 agents

► RÔLE DU PÔLE

Le pôle effectue les **travaux** et la **maintenance technique des bâtiments** (au total **104 350 m²**) et des **parkings**.
Il est structuré en équipes par domaine : Patrimoine bâti et Travaux, Maçonnerie-peinture-plâtrerie-plaquisterie, Menuiserie, Plomberie, Électricité, Agents polyvalents et Nettoyage des parkings.

Les agents gèrent notamment :

- les **constructions** et les aménagements nouveaux,
- les programmes de **rénovation**,
- la **maîtrise** des consommations **d'énergie**,
- les contrats annuels de **vérification** (électricité, incendie, chaufferies, alarmes, ascenseurs, portes automatiques, extincteurs...),
- les **travaux** en régie (**en interne**) en se coordonnant entre différents corps de métiers.

► 2015 - RÉALISATIONS

- Travaux de rénovation de l'Alpage de Chevan se trouvant sur la commune de Praz-sur-Arly pour environ **315 000 €** avec :
 - Façade munie d'un bardage en bois, menuiseries,
 - Réfection des appartements,
 - Réalisation d'une salle.
- Rénovation de la **Micro-Crèche** pour **236 000 €**.
- Réfection des anciens **bureaux** de l'association du Club des Sports et service évènementiel pour **145 000 €**.
- Réfection d'un niveau de la **Grande Crèche** de Megève, en démarche HQE (Haute Qualité Environnementale), pour un montant total de **105 168 €** :
 - Cloisons, faux plafonds et peintures pour 29 352 €,
 - Menuiseries intérieures pour 25 032 €,
 - Revêtement sols et murs pour 19 900 €,
 - Électricité pour 11 600 €,
 - Plomberie pour 8 484 €,
 - Maîtrise d'œuvre pour 10 800 €.
- Rénovation complète d'un **appartement** au Glapet pour **22 000 €** et d'un appartement au Villaret pour **45 000 €**.
- Mise en place de l'**Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)** :
 - Les études obligatoires ont coûté **29 928 €**,
 - L'AD'AP est un outil obligatoire de stratégie patrimoniale de mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) adossé à une programmation budgétaire.

► 2016 - PROJETS

- Rénovation complète de 2 **appartements** au Glapet, d'un appartement à la Récré et d'un appartement à La Montagnette.
- Travaux de **conformité incendie** à la Fondation Morand Allard et au dernier étage de la grande crèche.
- **Rénovation électrique** des communs du Prieuré.
- Préparation des décors pour le **Tour de France**.
- Installation d'un **point d'eau** dans les locaux de la Police Municipale.





ALTIPORT

COMPOSITION DU PÔLE

2 agents

► RÔLE DU PÔLE

Megève dispose d'un **Aéroport d'Altitude** : l'Altiport route de la Cote 2000.

Il est géré par un responsable issu du domaine de l'aviation et un agent qui se charge de la régie de recettes de la structure (taxes d'atterrissage et places de « stationnement » dans les hangars).

► 2015 - RÉALISATIONS

TRAFIC : 13 868 mouvements (1 atterrissage OU 1 décollage) en 2015

2010	2011	2012	2013	2014	2015
14 930	16 194	14 214	14 158	14 744	13 868

4 904 mouvements sont commerciaux et **8 964** ne sont pas commerciaux (dont 6 666 de l'Aéroclub).

RECETTES (REDEVANCES AÉROPORTUAIRES) : elles atteignent **39 095 €** en 2015.

2010	2011	2012	2013	2014	2015
20 122 €	38 826 €	30 082 €	34 832 €	42 342 €	39 095 €

Les recettes aéroportuaires ont **baissé de 7,5 %** en 1 an mais restent satisfaisantes.

Stationnement : 14 avions et 1 ULM stationnent à l'intérieur des hangars.

Vols touristiques : **4 580 passagers** ont effectué des vols circulaires en 2015 (contre 4 441 en 2014).

ÉVÉNEMENTS :

- Accueil sur la piste de la COUPE DES ALPES (200 voitures) le 18 juin,
- Accueil du RALLYE PORSCHE le 15 août,
- 3 week-ends et 2 semaines de chute libre avec PARACHUTISME 74,
- Accueil de NISSAN pendant 2 semaines fin septembre.

ÉTUDES ET TRAVAUX EN COURS

- Finalisation du nouveau balisage de piste.
- L'élagage des arbres en aval de la piste sera définitivement terminé lorsque quelques arbres auront été abattus en bordure de la route de Torbiau et sur un terrain de la SFHM à l'Est de la ferme de Gabriel Blanchet.

En 2015, un drain et remblaiement d'un fossé à proximité Est de la piste ont été réalisés.

► 2016 - PROJETS

Piste et parkings : Finalisation de l'élagage, peinture de balisage diurne en mai et clôture végétale côté Est de la piste.

Hangar principal : Réfection de la paroi latérale (maçonnerie + bardage bois) et remise aux normes de l'armoire électrique.

Tour de contrôle : Mise en place d'un revêtement de toiture neuf.

Chalet d'accueil : Réfection de la toiture et peinture extérieure (soubassement + bois).

HYGIÈNE & PROPRETÉ

COMPOSITION DU PÔLE

17 agents

► RÔLE DU PÔLE

Il intervient dans les locaux de l'Hôtel de ville, les Écoles publiques et le Palais des Sports et des Congrès.

La qualité de service constitue une volonté forte et une priorité majeure pour la collectivité. Elle traduit l'engagement de la direction et des équipes dans l'objectif de satisfaire les agents et les usagers.

Le pôle gère les contrats et les prestations des intervenants extérieurs dans d'autres bâtiments communaux (la tour Madgelain, l'autogare, le refuge, la police municipale, le prieuré, les communes de la gendarmerie, les communes de la maison de la Montagne, le centre technique municipal, la DGAAE, le garage et les ateliers des services techniques, ainsi que le local de poterie et la Livraz).

SURFACES GÉRÉES :

- Palais des Sports et des Congrès : 10 500 m²
- École primaire : 1 299 m²
- École maternelle : 1 304 m²
- Mairie : 827 m²

► 2015 - RÉALISATIONS

- Intégration dans le contrat de prestation de service extérieur de l'Office du Tourisme et des nouveaux locaux du service événementiel (situés rue de la Poste).
- Aménagement des locaux de rangement de matériel selon la réglementation du document unique (bac de rétentions, séparation des produits de ménage et des produits alimentaires).
- Acquisition du matériel adéquat pour réduire les troubles musculo squelettiques.



MEGÈVE PARKINGS

COMPOSITION DE LA RÉGIE

11 agents

► RÔLE DE LA RÉGIE

Megève, bien que desservie par différents réseaux de transport en commun, connaît une hausse du flux routier. En effet, le développement et la simplification des réseaux d'accès tels que l'augmentation des points et des liaisons SNCF, les lignes régulières du service Lihsa (lignes interurbaines de Haute-Savoie), la mise en place intercommunale du Facilibus ainsi que les navettes gratuites « Meg bus », n'ont pas vraiment impacté la **demande de stationnement** qui reste **croissante surtout en saison hivernale**.

Ce constat, reconnu au niveau national par le rythme de croissance annuel du parc automobile français, dont le CCFA (Comité des Constructeurs Français Automobiles) annonce une augmentation de 0,5% par rapport à 2014; soit 38,4 millions de véhicules en circulation au 1^{er} janvier 2015; influence les flux de stationnement.

La régie des Parkings a pour objectif de réguler l'offre et la demande de stationnement et de contribuer au meilleur choix modal pour les utilisateurs.

Dans la continuité d'une gestion rationnelle et durable du stationnement en ouvrage et en voirie, la commune a choisi en 2015 de **stabiliser le dispositif** par le maintien du découpage de zones, des périodicités et de fixer des **tarifs adaptés** aux utilisateurs, notamment en offrant des **réductions** grâce à la « **Carte de Résident** ».

► PETIT HISTORIQUE

Créé en 2003, l'EPIC a été dissout **en 2011** et une **régie municipale** dotée de la seule **autonomie financière**, en SPIC (Service Public à caractère Industriel et Commercial) a été créée. Ce type de régie, intégrée à la collectivité, a pour objet d'assurer l'exploitation d'un service public à caractère industriel et commercial. Elle est un organisme individualisé ne disposant pas de personnalité morale propre. Ses recettes et ses dépenses sont individualisées dans un budget distinct : le **budget annexe des parcs de stationnement**. L'activité de prestation de service comprend des services publics administratifs (SPA) et des services publics industriels et commerciaux (SPIC).

Les recettes dégagées par l'activité et collectées par les deux régies de recettes transigent sur un compte de dépôts de fonds au trésor avant d'être versées au budget de Megève.

En 2012, la commune a signé une convention d'assistance pour l'exploitation technique du parking souterrain du **Mont d'Arbois** et le rachat du parking de **Rochebrune** ; ainsi qu'une convention avec Megève Tourisme pour la **commercialisation des espaces et des supports publicitaires** localisés aux parkings (la convention a été renouvelée le 4 juillet 2014).

En 2012 toujours, la **totalité du matériel** (caisses automatiques, bornes d'entrées et de sorties, phonie, vidéo, gestion centralisée, panneaux dynamiques...) des **5 parkings souterrains** a été changée.

En 2013, le **site Internet** « Megève Parkings » a ouvert. Le règlement intérieur et l'**organisation** ont été fixés.

➤ ORGANISATION DE LA RÉGIE

La régie municipale « Megève Parkings » est administrée par : un président, un directeur, deux régisseurs et deux suppléants. Quatre caissiers sont postés à la caisse centrale du parking souterrain du Casino. Deux techniciens assurent l'entretien préventif et curatif des équipements dans les parkings, le troisième assure, en plus de ses fonctions d'électricien au pôle bâtiment, le suivi journalier des horodateurs. Siègent 5 membres au conseil d'exploitation : trois élus et deux représentants des usagers. Le conseil d'exploitation se réunit au moins tous les trois mois sur convocation de son président.

La **régie des parkings** assure l'exploitation de **3 parkings clos** en surface, de **5 parcs souterrains** automobiles en ouvrage, et gère les places de **stationnement sur voirie**.

3 PARCS CLOS EN SURFACE :

- Le « Palais des Sports 1 » de **264 places**, avec barrières automatiques aux deux entrées et deux sorties; comprenant 5 places PMR, en accès direct au Palais des Sports et des Congrès.
- Le « Palais des Sports 2 » de **125 places** avec barrières automatiques à l'entrée et à la sortie; comprenant 2 places PMR, en accès direct au Palais des Sports et des Congrès. Mis en service au 1^{er} octobre 2015, ce parc est venu renforcer l'espace de stationnement de la zone centrée autour du Palais des Sports et des Congrès. Cette réalisation a nécessité un agrandissement de la base de stationnement initiale et un aménagement en génie civil (création d'un réseau d'eau pluviale avec matière stabilisante en surface).
- L'« Autogare » de **100 places**, avec bornes escamotables à l'entrée et barrière automatique en sortie comprenant 21 places réservées au bus et 2 places PMR.

5 PARCS SOUTERRAINS :

- Le « Casino » de **310 places** sur 2 niveaux, avec barrières automatiques aux deux entrées et à la sortie; comprenant 4 places PMR, en accès direct sur la zone piétonne.
- L'« Office du Tourisme » de **200 places** sur 3 niveaux, avec barrières automatiques en entrée et sortie; comprenant 4 places PMR, en accès direct sur la zone piétonne.
- Le « Village » de **294 places** sur 2 niveaux, avec barrières automatiques en entrée et sortie; comprenant 2 places PMR, à l'extérieur de la zone piétonne.
- « Rochebrune » de **396 places** sur 5 niveaux, avec barrières automatiques aux 2 entrées et 3 sorties; comprenant 12 places PMR, en accès direct au téléphérique de Rochebrune.
- « Mont d'Arbois » de **297 places** sur 3 niveaux, avec barrières automatiques en entrée et sortie; comprenant 6 places PMR, en accès direct à la télécabine du Mont d'Arbois.



STATIONNEMENTS SUR VOIRIE

- > Zone Centre-ville : **253 places standard**, 10 places PMR et 7 places pour les livraisons.
- > Zone du Palais des Sports : **50 places** et 3 places PMR.
- > Zone périphérique : **455 places** et 13 places PMR.
- > Zone bleue : **115 places** et 1 place PMR.

Les stationnements souterrains et clos relèvent, de la « **Régie des Parkings** », sous le régime d'un SPIC.
Le stationnement sur voirie dépend de la **régie des «Horodateurs»**, sous le régime d'un SPA.

Les **agents** des parkings assurent également la **surveillance et l'entretien technique des bornes escamotables d'entrées et de sorties de la zone piétonne du centre-ville** :

- Rue Charles Feige : entrée
- Rue du Général Muffat de Saint Amour : entrée
- Rue Saint François : sortie
- Rue d'Arly : entrée
- Rue Comte de Capré : entrée
- Rue Ambroise Martin : entrée et sortie
- Rue Monseigneur Conseil : sortie
- Quai du Prieuré : sortie
- Place de la Résistance : sortie

La **régie des parkings** est équipée d'un **jalonement dynamique indiquant les places disponibles**.

Afin de réduire le temps de recherche d'une place, la régie compte 13 mâts, dotés de panneaux dynamiques (32 caissons), implantés sur les différents axes routiers dont le principal objectif est **l'affichage des places disponibles dans chaque parking**. Ces panneaux lumineux servent également à afficher des événements : manifestations, marché hebdomadaire, incidents... Ces messages sont enregistrés par les agents des parkings.

► 2015 - RÉALISATIONS

PÉRIODES ET TARIFS 2015

En 2014, la municipalité avait souhaité offrir **plus de flexibilité** aux usagers en créant de la **gratuité** à certaines périodes pour les zones périphériques « 2 et 4 » et en créant une **zone bleue** comportant 7 rues. Les « disques zone bleue » sont offerts par Megève (et disponibles aux accueils de la mairie et de la police municipale).

PERIODICITES	Jusqu'au 30/11/2015	Type de produit	2015/2016 (à compter du 01/12/2015)
Année	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Abonnements	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Hiver	Du 01/12/2014 au 30/03/2015	Abonnements	Du 01/12/2015 au 15/04/2016
		Horaire	Du 15/12/2015 au 15/04/2016
Intersaison Printemps	Du 01/04/2015 au 30/06/2015	Abonnements et horaire	Du 16/04/2016 au 30/06/2016
Été	Du 01/07/2015 au 31/08/2015	Abonnements et horaire	Du 01/07/2016 au 31/08/2016
Intersaison Automne	Du 01/09/2015 au 30/11/2015	Abonnements	Du 01/09/2016 au 30/11/2016
		Horaire	Du 01/09/2016 au 14/12/2016

➤ RECETTES

PARCS SOUTERRAINS

En 2015, elles s'élèvent à **1 425 203 €** (contre 1 345 464 € en 2014), soit une **hausse globale de 6 %** :

- **le stationnement horaire**, collecté au moyen de la caisse manuelle du parking du Casino (1), des caisses automatiques (15 caisses) réparties dans les 8 parkings, des bornes de sortie (11 bornes de sortie au paiement direct par Carte Bancaire).
 - **les abonnements** souterrains et aériens sont encaissés à la caisse centrale du Casino et sur le site internet : « Megève-parkings ».
- Ont été perçus : **219 abonnements aériens** pour **26 220 €** et **1 779 abonnements souterrains** pour **545 106 €** (contre 1 565 abonnements et 492 641 € en 2014 soit une hausse de 11.97 %).

	Recettes des Parkings souterrains		Recettes Aériennes		Totaux
	Horaire	Abo	Horodateurs	Abo	
2013	697 965 €	470 347 €	191 303 €	52 710 €	1 412 325 €
2014	612 376 €	492 461 €	178 477 €	62 150 €	1 345 464 €
2015	694 986 €	545 106 €	158 791 €	26 220 €	1 425 103 €

RECETTES HORAIRES

Elles englobent les encaissements des **tickets horaires**, les ventes des **cartes à décompte** et les **forfaits 7 jours et 14 jours** (uniquement sur les parkings de Rochebrune et du Mont d'Arbois).

En 2015, elles s'élèvent à 694 986 €.

La hausse de 82 610 € de recettes comparativement à 2014 (soit + 13 %) s'explique :

- pour 36 % par l'implantation du stationnement payant (barrières) des parkings de surface clos de la zone du Palais des Sports.
- 19% sont liées à un accroissement de fréquentation des parkings de Rochebrune et du Mont d'Arbois.
- Le parking de l'Office du Tourisme cumule une hausse de tarif horaire (50 centimes de l'heure) et une fréquentation de plus longue durée qui accroît l'augmentation globale de 18%.
- Le parking du Casino participe à hauteur de 13 % à l'augmentation. Malgré la hausse tarifaire similaire à celle du parking de l'Office du Tourisme, le parc du Casino a subi une baisse de fréquentation, surtout durant les travaux de renforcement de structure à l'automne 2015.
- Le pourcentage complémentaire est dû à la progression de tickets horaires sur les parkings du Village et de l'Autogare.

À noter qu'une incidence législative est venue impacter les recettes horaires : l'entrée en vigueur au 1er juillet 2015 de la Loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation (dite Loi Hamon). Cette loi implique que « Tout exploitant de parc de stationnement affecté à un usage public doit appliquer au consommateur, pour les stationnements d'une durée inférieure à douze heures et payés à la durée, une tarification par **paliers de quinze minutes au plus**. »

RECETTES DES HORODATEURS (réglementées par l'arrêté municipal n°2015-320 du 02/07/2015).

En 2015, les horodateurs ont généré **158 791 €** de recettes correspondant aux droits de stationnement sur voirie (soit une perte de 19 686 € par rapport à 2014).

RECETTES SUPPLÉMENTAIRES

- **les emplacements publicitaires :**

Dix vitrines sont présentes dans les parkings : 5 vitrines à l'entrée « abonnés » du parking du Casino et 5 autres placées dans le parking de l'Office du Tourisme. La recette 2015 s'élève à 6 270 €.

- **La convention roche sports :**

Cette convention a pour objet la mise à disposition d'un local d'environ 10 m², situé dans le parc couvert de « Rochebrune ». La recette 2015 s'élève à 378 €.

RENDEMENT d'une place / jour

Casino	Office du Tourisme	Village	Rochebrune	Mont d'Arbois	Autogare	Palais
4,08 €	3,56 €	1,84 €	0,93 €	0,87 €	0,89 €	0,62 €

De 2014 à 2015, les rendements ont tous progressé, excepté celui du parking du Casino qui a perdu 0,38 €.

FRÉQUENTATION

974 998 passages en 2015 (contre 850 035 en 2014)

Types de passages en nombre	Entrées	Sorties
Tickets horaires	292 018	259 041
Cartes à décompte	29 221	29 554
Abonnements	168 349	169 561
Franchise	0	27 254
Totaux	489 588	485 410

Comparativement à 2014, l'année 2015 a comptabilisé 124 963 passages supplémentaires. Cette augmentation est due essentiellement à l'ouverture du parking « Palais 1 » fin 2014 et du « Palais 2 » fin 2015. Elle a cependant été limitée par la fermeture du parking du Casino durant 45 jours à l'automne 2015.

► 2016 - PROJETS

Les 2 priorités restent l'embellissement des parkings souterrains et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Plus d' 1 000 000 € d'investissements sont prévus en 2016 :

- Étanchéité du parking du Casino : 100 000 €
- Travaux d'embellissement du parking du Casino : 570 000 €
- Installation d'un ascenseur au parking du Village : 62 000 €
- Mise à jour module bancaire « Bulletin 13 » : 106 000 €
- Mise à jour CB sans contact : 47 000 €
- Remplacement de la centrale CO2 du parking de Rochebrune : 19 677 €
- Redondance du serveur : 102 000 €



Mairie de Megève
BP 23 | 74120 | Megève | France

Tél. : +33 (0)4 50 93 29 29

MEGEVE.FR